



LE PETIT VILLARIN

Bulletin d'information et de documentation sur la vallée des Villards

SAINT-COLOMBAN-DES-VILLARDS

SAINT-ALBAN-DES-VILLARDS – 73 SAVOIE

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE D'ESPÉRER POUR ENTREPRENDRE, NI DE RÉUSSIR POUR PERSÉVÉRER (GUILLAUME D'ORANGE)



Yves Morel : « Notre costume est un monde, disait Rose Darves.

Je trouve cette formule magnifique »

« *Seul un monomaniaque obtient ce qu'on appelle des résultats.* » Cet aphorisme d'un scientifique de renom du début du XX^e siècle semble avoir trouvé une nouvelle confirmation dans la démarche entreprise par Yves Morel pour que le costume villarin ne disparaît pas, emporté par l'effondrement « *de la société agraire traditionnelle, d'un monde (...) immobile vieux de 3 000 ans, et que les 30 dernières années ont balayés* » (Pierre Bergounioux).

Au milieu des années soixante, il y a encore environ 35 Villarinches qui portent le costume tous les jours. En peu d'années (3 ou 4 peut-être) nombre d'entre elles vont disparaître. Dans le même temps des jeunes filles s'habillent le jour du 15 août (comme en 1959 par exemple), en costume de fête le plus souvent, mais c'est de manière irrégulière.

Il y a des gens que cet état de fait « *contrarie, d'autres qui s'en fichent complètement, tandis que d'autres encore ne savent plus quel élément du costume va avec quel élément* » (Yves Morel). Le costume s'efface...

« D'où vient votre passion pour les costumes traditionnels ?

— C'est en 1953, à Pradelles, dans le Vivarais tout près du Velay, que j'ai découvert que toutes les grand-mères étaient en coiffe. J'étais quand même jeune, vraiment, et mes parents avaient loué là-bas un appartement pour aller en vacances. On est restés une quinzaine de jours et dans le village, par exemple à l'endroit où on allait chercher le lait la grand-mère portait la coiffe, et où nous résidions la mère de notre loueur la portait, sa belle-mère aussi. Il y avait donc encore pas mal de coiffes dans le pays en 1953. C'est là que j'ai vu les premières coiffes. Dans ma famille, en Mayenne on va dire, il faut remonter assez loin pour en trouver ; c'est la mère de mon arrière-grand-mère qui la portait. Ça a disparu bien plus tôt.

« Après ce séjour je me suis dit qu'il ne devait pas y en avoir qu'à Pradelles. Et en 1964, avec mes parents, nous avons séjourné en Tarentaise, à Peisey-Nancroix plus précisément. Et là il y avait près d'une cinquantaine de femmes qui portaient la coiffe tous les jours et ça nous a quand même marqués. On campait au bord du Ponturin, le torrent qui arrose la vallée de Peisey, mais le temps s'est dégradé et il a fait très froid. Du coup on a cherché, et trouvé, à se loger dans un chalet dont la propriétaire, qui était enceinte et donc encore jeune, portait elle aussi la coiffe.

— Comment en êtes-vous venu aux costumes villarins ?

— Après ce séjour en Tarentaise je me suis mis à lire des livres qui parlaient des costumes savoyards et dans l'un de ces ouvrages on parlait du costume villarin. C'est pour cela que je suis venu aux Villards.

— En quelle année ?

— La première fois c'était pour les congés scolaires de Noël 1965. J'étais seul. Arrivé par le train, j'ai connu de justesse les frères Martin-Cocher qui faisaient le transport depuis la gare de Saint-Avre car je crois qu'ils ont arrêté leur activité l'année d'après. J'ai logé à l'Hôtel du Glandon, chez Marthe Carraz

qui avait perdu dans l'année sa mère, Louise Girard.

— Êtes-vous revenu régulièrement ensuite ?

— Non, les années qui ont suivi je ne suis pas revenu ou j'ai dû passer en coup de vent comme ça deux jours car même si j'avais trouvé le costume très bien, il n'y avait pas de raison d'en connaître qu'un seul et j'ai voulu découvrir et bien connaître d'autres costumes de Maurienne. Je suis allé à Bessans, à Valloire, à Montaimont enfin dans tous les endroits où le costume était encore vivant comme dans le Beaufortin par exemple, surtout à Hauteluce où j'ai séjourné et où beaucoup de femmes le mettaient à la messe. Et en Tarentaise pareil, je suis allé dans plusieurs communes, à Tignes, etc. Je ne suis revenu aux Villards que 2 ou 3 ans après parce que finalement ce n'était pas mieux ailleurs. Le costume m'intéressait mais le paysage villarin aussi. À partir de là je suis revenu plusieurs fois l'été toujours à l'Hôtel du Glandon. C'est là que j'ai connu Mme Saurel, le Dr Paret et le Dr Frêne ainsi que M. Dalmasso et sa famille. J'aurais mille anecdotes à raconter, vécues lors de ses séjours... C'est au cours de l'un d'eux que j'ai rencontré M. et Mme Pierry qui ont vainement tenté pendant des années à acheter une maison aux Villards, notamment une à Lachal...

— Comment êtes-vous arrivé à Lachal ?

— Après quelques étés à Saint-Alban, au Frêne, près de chez Daniel Quézel-Ambrunaz, toujours en location, on s'est fixés à Lachal en louant chez Ernest Martin-Fardon où nous sommes restés 3 ou 4 ans peut-être avant que nous n'achetions à Lachal, en 1976, la maison située en face celle de Julien Martin-Cordier.

— Quelles sont les premières Villarinches que vous avez rencontrées en 1965 ?

— Quand je suis arrivé en 1965, c'est à la messe de Noël que j'ai vu pour la première fois une Villarinche habillée, il s'agissait de Rosalie Bozon des Roches, la mère d'Alfred Bozon. J'ai parlé aussi avec Marie Martin-Cocher

C'est en observant ces faits qu'Yves Morel commence à se renseigner...

Calme, méthodique, rigoureux, parfois même perçu comme pointilleux faisant montre d'une minutie excessive pour qui a un rapport peu culturel avec le costume, exigeant sur les détails, Yves Morel va se vouer à cette tâche avec opiniâtreté. Depuis d'autres s'y « sont collés » et on peut raisonnablement dire aujourd'hui que cet élément du patrimoine villarin – qui a un musée – est préservé même si, très probablement, il reste encore à connaître de ses nombreuses « déclinaisons » et de leurs évolutions au cours du temps. Notamment sur le costume masculin (*lire page 5*). Du travail pour les jeunes générations...

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Yves Morel revient sur son intérêt pour les costumes traditionnels en général, celui des Villards en particulier, sa découverte de Saint-Colomban, et les personnes qui l'ont aidé dans son travail d'enquête.

qui habitait à côté de l'épicerie du Chef-Lieu, près du cimetière, mais je ne pense pas avoir déjà relevé des choses sur le costume. Je ne suis pas vraiment allé chez des Villarinches même si j'en ai aperçu. Je ne connaissais personne. En 1965, sur les deux communes elles étaient pratiquement encore environ 35 à porter le costume dont 14 à Saint-Alban. À peu près. Il y en avait aussi une, originaire du Bessan, qui habitait dans l'Isère, à Theys, que j'ai connue bien plus tard, qui était mariée là-bas. Elle s'appelait Joséphine Quézel-Yoyon épouse Darbon-Peillon-Rueca. Elle a toujours gardé le costume là-bas. Elle portait encore le costume du carême dans les années 40.

— Quand et pourquoi avez-vous commencé vos recherches sur le costume villarin ?

— Donc en 1965 je n'ai rencontré personne. C'est après que j'ai commencé à enquêter sur le costume. C'est-à-dire que je voyais que des Villarinches disparaissaient, qu'il y avait des gens que ça contrariait, d'autres qui s'en fichaient complètement, où j'ai vu que les gens ne savaient plus quel élément du costume allait avec quel élément, où il y avait des personnes qui étaient en grand deuil et disaient que c'était un costume de fête, etc. Et puis j'ai rencontré des personnes comme Lisa Vénéra par exemple, du Martinan, qui habillait des poupées et qui m'a parlé un peu du costume qu'elle connaissait mais sa mère à l'époque était déjà décédée. Sa tante qui habitait au Chef-Lieu de Saint-Alban connaissait des choses mais je n'ai jamais pu entrer en contact avec elle car quand on passait à côté de sa maison elle se cachait. Bref il a fallu attendre quelques années pour que je me renseigne plus méthodiquement.

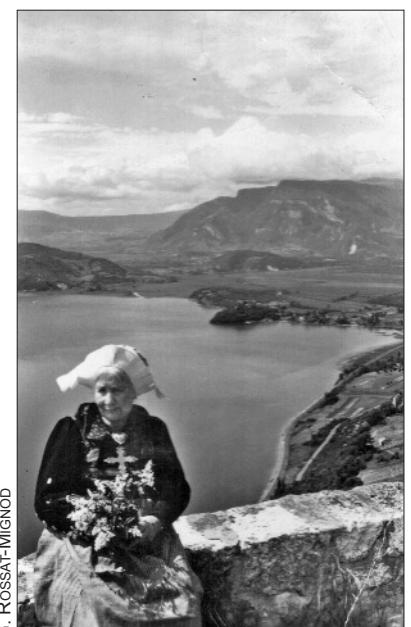
— Quelles ont été les rencontres déterminantes pour vous ?

— Dans cette recherche il y a une personne, une – j'y pense encore très souvent –, qui m'a vraiment renseigné, c'est la mère de Roger Darves (en réalité Darves-Coucaz mais suite à une périple, le Coucaz a disparu). Née Darves-Blanc, elle s'appelait Rose. Elle était née en 1888 et est décédée en

1980. Elle est prise en photo au-dessus du lac du Bourget en 1952 par un photographe qui a indiqué d'abord vouloir faire une photo souvenir puis a voulu sans en avertir la famille en faire des cartes postales. Mais au même moment la maison qui devait la commercialiser a fait faillite et cela ne s'est pas fait au grand soulagement de sa famille...

« J'ai rencontré Rose, je ne sais plus comment, peut-être en allant au café chez Lili Darves-Blanc qui a dû me dire : « *Allez demander à ma tante* ». Lorsque je l'ai connue elle était souvent devant chez elle à prendre un peu de soleil. Elle ne portait plus le costume qu'elle avait quitté en novembre 1963. Mais je l'ai vue une fois en costume villarin, le jour où elle a fêté ses noces de diamants. C'était le 19 août 1973. Elle avait 85 ans, et quelques jours avant ses noces de diamant, je suis passé chez elle, elle préparait son costume. Il y a eu une messe à l'église de Saint-Alban et après ils sont allés chez Jules, au café.

(*Lire la suite page 3.*)



■ Rose Darves au-dessus du lac du Bourget (1952).

Rencontre avec Yves Morel

(Suite de la page 2.)

— Comment cette rencontre s'est-elle passée ?

— Donc cette personne je la voyais devant chez elle, on parlait, elle était sympathique, on parlait du costume. C'était avant ses noces de diamant. Et un jour elle m'a dit : « Je vois que notre costume vous intéresse, voulez-vous que je vous explique tout ce qui le concerne ? Venez lundi en début d'après-midi et je vous expliquerai tout. » J'y suis allé le lundi, mais l'après-midi n'a pas suffi et il a fallu toute la semaine pour qu'elle m'explique le costume de Saint-Alban et celui Saint-Colomban qu'elle connaît moins, bien sûr. J'y suis allé tous les après-midi et elle m'a dit une phrase quand je suis arrivé, le premier jour, en commençant la conversation, une phrase qui m'a marqué à jamais et à laquelle je pense souvent, c'est : « Notre costume est un monde. » Je trouve cette formule magnifique.

— Alors elle a commencé : « Je vais vous parler de notre costume de Saint-Alban. Saint-Colomban c'est encore autre chose » et puis finalement à la longue elle m'a aussi parlé du costume de Saint-Colomban. Évidemment elle a pris les choses dans l'ordre. Elle a commencé je crois par le grand deuil du mari et des parents qui sont à peu près les mêmes, et après on a pris tous les deuils, toutes les fêtes, etc.

— Rose Darves n'est sans doute pas la seule à vous avoir aidé. Qui d'autres ?

— Rose Darves est, comment dire, celle qui m'a le plus renseigné dans le détails et sans chercher. Ensuite à Saint-Alban j'ai beaucoup parlé avec Marie Darves-Bornoz née Darves-Bornoz (1896-1993) et Philomène Cartier-Lange née Frasson-Quénoz (1894-1979) qui est la dernière à avoir porté le costume au Premier-Villard. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres personnes qui m'ont aidé comme Noëlle Noël et sa mère Florise Darves-Blanc née Favre-Novel mais disons ce sont là les plus importantes. À Saint-Colomban j'ai beaucoup discuté avec Joséphine Paret-Dodon qui m'a bien aidé puis avec Philomène Favre-Teylaz et dans une moindre mesure avec Adélaïde (Dide) Favre-Tissot qui ne se souvenait plus cependant de certaines choses.

— Il y a aussi d'autres personnes — je ne peux pas toutes les nommer — qui m'ont renseigné comme Lisa Vénéra, Joséphine Tronel-Peyroz, etc., des hommes aussi mais très peu. Je n'ai pas parlé avec Alexis Martin-Cocher (Valmaure) mais je sais que c'était quelqu'un qui s'y connaissait. Il préparait d'ailleurs ce qu'il fallait pour sa mère. Il y a aussi des Villarinches que j'ai vues mais finalement peu connues puisqu'elles sont décédées assez rapidement comme Marguerite Mollaret née Girard (1896-1974) aux Ponts, Marie Martin-Cocher (Chef-Lieu, 1900-1977) mais qui a quitté le costume en 1970, Rosalie Bozon

(née en 1895) qui est décédée en 1967, etc.

— Ces Villarinches avaient-elles conscience que le costume disparaissait ?

— Oui. Bien des Villarinches qui continuaient à porter le costume se désolaient de voir leur nombre diminuer. Comme Mélanie Rostaing-Capillaian (la Cordonnière, au Martinan, décédée en 1967) par exemple. C'est sa fille Marie Émieux qui avait dû me le raconter : la nuit quand elle ne dormait pas elle se disait : « Oh, là, là, on n'est plus que tant à porter le costume ! » Ça c'est un exemple, il y en a d'autres. Et des Villarinches qui avaient quitté le pays et qui revenaient en vacances un mois ou plus, remettaient le costume dès le lendemain de leur arrivée et pour tout le temps qu'elles séjournaient aux Villards.

— Que vous ont-elles appris sur l'évolution du costume ?

— Rose Darves m'a dit : « C'est vers 1898, quand j'avais 10 ans environ, que l'on a commencé à supprimer des choses. » C'est là qu'ils ont arrêté de broder les bandes qu'on appelle les smo'ssés pour les remplacer par des bandes blanches unies achetées dans le commerce. Elles n'avaient donc plus ce travail de broderie à faire qui prenait un temps fou. Cependant la bande du bas, elle, a été conservée encore quelques temps et puis elles ont mis que du bleu ou du noir si on était en deuil. Mais on ne va entrer



E. PARET, 1963

■ Cinq Villarinches du Martinan (de gauche à droite) : Mélanie Rostaing-Capillaian (née Martin-Cocher), Marie Favre-Alliance (née Paret-Dodon), Joséphine Favre-Bonté (née Paret-Peintre), Joséphine Paret-Dodon (née Martin-Cocher), Marie Martin-Cocher (née Martin-Cocher). Ce jour-là, elles allaient au Chef-Lieu faire une visite mortuaire à Séraphin Martin-Cocher décédé le 22 juillet 1963.

qu'elle avait sortie pour porter ce jour-là était de grand deuil. Or avec une robe de grand deuil avec du noir dans le bas on met des brides jaunes étroites. Et quand je le lui ai fait remarquer elle m'a répondu : « Ah ! le coquin ! il voit tout. » C'était bien dans son caractère d'enfreindre les règles !

« Ce qui est différent de sa sœur, qui habitait aux Roches, qui est venue une année à la messe du 15 août avec la robe non plissée et un châle bleu en soie sur les épaules, un châle qui ne se met jamais avec une robe ordinaire enfin une robe non plissée. Mais ce n'était pas là de la provocation, elle a enfreint les règles mais c'était pas ou moins prémedité selon moi. Ce n'est pas de la même nature. Il pouvait arriver qu'il y ait des choses qui ne soient pas la règle chez les Villarinches, si on peut dire, mais j'ai peu connu de cas. Par exemple j'ai vu une fois Zénobie Tardy (1893-1981) qui avait le deuil en haut pour le châle mais avait gardé du bleu dans le bas de la robe peut-être parce que elle n'avait pas une autre robe de disponible ce jour-là. Là ce n'était pas pour provoquer.

« Pareil pour Joséphine Paret-Dodon qui mettait en semaine un mouchoir à fleurs blanches, mais bleu, alors qu'elle portait une robe de deuil qui n'allait pas tellement avec. Mais par contre pour les grandes occasions elle refusait d'enfreindre les règles et tous les 15 août tant qu'elle est venue à la messe elle portait le mouchoir noir à fleurs blanches qu'elle ne sortait que ce jour-là parce qu'il était introuvable et qu'elle en avait préservé un.

« Après il y a des détails plus subjectifs : Philomène Cartier-Lange avait du chic. Mais des gens ont trouvé que sur une photo prise par des personnes du Premier-Villard elle avait la coiffe trop en avant, d'autres que Marie Martin-Cocher (Chef-lieu) la portait trop en arrière...

— Comment caractériseriez-vous le costume villarin ?

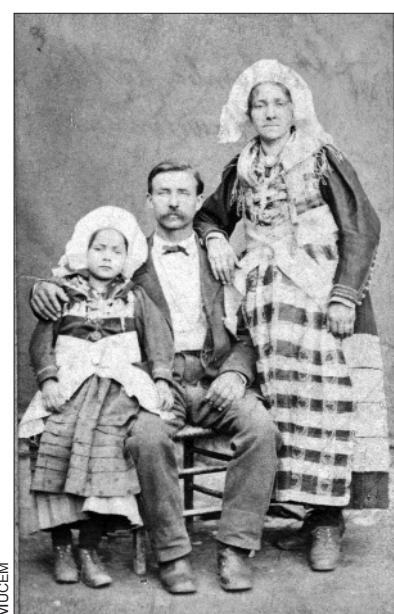
— Je connais bien presque tous les costumes de France. En Bretagne tous, dans les Pyrénées également, en Savoie, etc., celui que je connais beaucoup moins bien c'est le costume arlésien. Et si on fait le tour de tous les costumes celui des Villards arrive « en tête » par deux de ses caractéristiques.

— Lesquelles ?

— La première c'est sa complexité. Le costume villarin est le « champion » en Savoie et même en France de part ses nombreuses déclinaisons jouant avec la présence ou non et la couleur des pièces vestimentaires. La seconde c'est sa résistance car ses changements ont été lents, une évolution lente préservant son originalité tout en suscitant la fierté et la fidélité de celle qui le porte. On pourrait ajouter un troisième caractère mais là c'est beaucoup plus discutable, c'est son poids encore que celui ancien des Arves vu l'ampleur des robes devait être aussi lourd que le villarin. C'est beaucoup plus discutable parce qu'il s'est quand même allégé en dernier et que dans ce domaine il est battu et de loin, de loin, par le costume des vallées de l'Aragon espagnol, vallées d'Anso (surtout) et d'Hécho (où ça s'est perdu un peu avant) où les femmes on doit les habiller, elles font la procession et je ne sais même pas si elle arrivent à s'asseoir à l'église... Aux Villards le poids a été un problème en 1900 avec de grosses robes lourdes en gros drap épais. Mais maintenant ça c'est un peu allégé.

— Comment étaient perçues vos demandes de renseignement ?

— Durant toutes ces années de recherche j'ai toujours été bien reçu car j'avais une démarche qui n'était pas lucrative ce qui est important je pense, et puis j'ai eu des costumes, qui m'ont servi à habiller des gens au 15 août, et j'ai toujours tenu à une restauration scrupuleuse des pièces abîmées. »



MUCENI
■ Costumes de Saint-Colomban-des-Villards, entre 1875 et 1899.

dans le détail des règles...

— Quel rapport avec ces règles avaient les anciennes Villarinches que vous avez rencontrées ?

— Dide est l'une des rares Villarinches qui s'est permise une année d'enfreindre volontairement les règles. Une fois, quelques jours avant le 15 août de 1976, qui fut pluvieux de bout en bout, je suis passé chez elle et je la vois qui repasse des brides larges blanches alors que la robe

Propos recueillis
par Emmanuel Tronel-Peyroz

FÊTE DU 15-AOÛT

Matinée du 15-Août : du monde et une participation record des plus jeunes

Lorsque je me suis rendu à l'école, le 21 juin dernier, pour parler aux élèves des tenues traditionnelles de la vallée des Villards et des textiles, j'avais pris différents tissus et quelques vêtements, dont une chemise en chanvre dans laquelle les enfants ont pris un malin plaisir à se glisser les uns après les autres. Quoi de plus austère qu'une chemise tissée et confectionnée au pays, et pourtant...

Cet engouement des plus jeunes pour les costumes ne s'est pas démenti cette année. Sur les 49 costumés, hommes et femmes confondus, plus de la moitié avait moins de 15 ans. Il n'est resté plus aucun petit costume disponible. Une première.

Une première aussi la façon dont cette petite fille de dix ans s'est fait déshabiller en urgence sous l'œil effaré de quelques Villarinches durant l'apéritif ; adieu coiffe, châle, flat, ceinture, tablier... Lorsque je l'ai vu déambuler en manches et robe il était déjà trop tard. Ne supportant plus la chaleur et le poids de l'ensemble, d'après la personne peu amène qui l'accompagnait, et qui m'a gentiment envoyé promener sur le champ de foire, elle a tout retiré sans rien demander. Certes, cette robe d'époque datant de 1890 est lourde avec une partie en *mislan'ne*, tissu de pays mélange de laine et de chanvre, mais est-ce une raison ? Nous prêtons bien volontiers et habillons tous ceux et celles que nous pouvons sans contrepartie, si ce n'est un peu de soin et de respect.

Le défilé est parti cette année de la chapelle Saint-Claude au Martinan, avec un peu de retard, guidé par l'accordéoniste, Yves Dufour de Saint-Martin-la-Porte, suivi des enfants puis des adultes.

Il y avait un peu de monde sur le parcours jusqu'au pied de l'église, où le maire, costume et chapeau noir, l'attendait, sans cravate. La circulation était déviée au niveau du boulodrome, le trafic faible, les parkings libres et accessibles. Les cloches ne sonnaient pas. Le cortège entrait dans l'église comble où la messe

allait être célébrée, comme l'année dernière, par le père Denis Dufournet de la fraternité des Capucins de Chambéry en présence d'une quarantaine de scouts d'Europe de la troisième de Chambéry également.

Cette messe, comme c'est l'habitude maintenant, était celle des funérailles de Francette Gauthier, Gaston Émieux, Bernadette Tronel et Jacques Gouraud-Bidart, accompagnateur en montagne décédé accidentellement le 6 juillet 2022 en reconnaissant un parcours au Puy Gris.

Lors de la procession d'entrée, six Villarinches vêtues de bleu, de rouge et de violet portaient la vierge dorée de la chapelle de La Pierre, splendide fleurie par Maurice Bouchet-Flochet, pour la déposer devant le chœur face à l'assistance. Blandine Teyssier dirigeait la chorale accompagnée à l'orgue par Florence Perrard et à la flûte traversière par Delphine Gamel.

À l'issue de la célébration dans une église où la chaleur régnait encore, bien que le temps fut plus frais que l'année dernière, le pain bénit, offert par l'Association des Villarins et amis de la vallée des Villards était distribué près de la sortie. Il y avait du monde sur le parvis, même si les avis divergent toujours à ce sujet. Bien sûr, ce n'était pas la foule des années 70 et 80, ni la même ambiance, il suffit de voir les vieux films pour s'en rendre compte. Les cloches ne sonnaient toujours pas et, suivant l'accordéoniste, les enfants se frayaient un passage à travers le Chef-Lieu où peu d'exposants et de commerçants avaient pris place, emmenant le défilé au champ de foire où avait lieu la traditionnelle photo. Derrière lui, un public nombreux s'engouffrait pour l'apéritif offert par la municipalité, et rétablit cette année, entre la salle des fêtes et le

four à pain, pendant que Gérard Mugnier assurait l'ambiance avec son orgue de Barbarie prenant le relais de l'accordéon. Il faut dire que la municipalité avait bien fait les choses. Outre les boissons, il y avait différents amuse-gueule, du salé du sucré, des bonbons pour les enfants, et même de la matouille dans des ramequins paraît-il. On n'avait pas vu autant de monde depuis trois ans. Sur la place par contre, d'après une exposante, c'était désert, tout le monde s'étant précipité au vin d'honneur.

Concernant les costumes féminins, on comptait 30 coiffes et un bertin avec barrette de fille porté par la petite Agathe.

rayé que portait ma grand-mère et d'autres Villarinches lorsque j'étais jeune et que je venais en vacances. Et aujourd'hui il n'y en a pas beaucoup... » Les femmes étaient plus élégantes que l'année dernière, ce n'était plus la torpeur et les coiffes ont mieux résisté, peu ont reculé. Pour les accompagner, il n'y avait que dix hommes et huit petits garçons dans différentes tenues, dont Octave 2 ans, seul petit ramoneur (*lire page 5*).

Enfin, concernant l'habillage, j'ai clos les inscriptions le 15 juillet à 25 filles, ce qui était trop. J'ai donc délégué en prêtant des costumes à des personnes susceptibles de se faire habiller ailleurs et il ne



C. MAYOUX

C'est conséquent. Les costumes de fêtes et le rouge dominaient largement, avec 22 costumes de grande fête (10 rouges, 7 bleus, 2 verts et un violet) et 8 costumes de dimanche ordinaire dont 7 rouges et seulement un bleu porté par Marion Joumond. Ceci fit dire à un habitué du Martinan de la génération de mes parents : « *Tous ces costumes colorés et brodés sont très jolis bien sûr, mais je crois que je préfère le costume bleu avec le tablier*

m'en est resté (que) 18. Une jeune fille s'est lancée, après un cours accéléré, en costumant sa maman et ses deux petites sœurs, puis nous l'avons habillée ensuite. Une autre s'y est remise après presque 30 ans et n'avait rien oublié. Bref, tout le monde s'en est bien sorti et le résultat était tout à fait correct. L'appel de l'année dernière semble avoir été entendu. Il faut continuer.

Xavier Mugnier



J.-P. TRONEL-PYROZ

FÊTE DU 15-AOÛT

De la difficulté à définir le costume masculin

Dix hommes, dont l'accordéoniste, et huit petits garçons seulement étaient costumés cette année. C'est peu, mais de l'avis général ils étaient assez élégants.

Parmi les hommes, trois sortaient du lot, non seulement par la qualité de leur costume qui était complet et de bonne facture (l'un d'eux avait un costume de famille) mais aussi par leur prestance, leur façon de le porter. Quatre n'avaient pas de veste, mais l'un d'entre eux n'a pu trouver sa taille malgré toutes celles dont nous disposions. Trois n'avaient pas de cravate et personnellement je ne portais pas de chapeau. Certaines chaussures n'étaient pas adaptées.

Les enfants étaient bien habillés, chemises rentrées dans les pantalons. Presque tous avaient gilet, chapeau, bérét, casquette, cravate ou noeud en velours. Deux portaient des vestes, ce qui est rare. Un seul petit ramoneur, très photographié, faisait le lien avec les premières fêtes folkloriques.

Certains regrettent, paraît-il, le trop faible nombre de ramoneurs lors des fêtes actuelles. Si j'ai bien compris ce que l'on m'a expliqué, les ramoneurs pourraient être les représentants ou les témoins des conditions de vie difficiles voire misérables de certains Villarins de l'époque et il faudrait donc les mettre plus en avant. Exalter la misère des Villards ? Quel beau programme ! Et pourquoi pas des Villarinches en haillons l'année prochaine ? Mais j'ai sans doute mal compris.

Quels costumes pour les hommes et les petits garçons ?

On me demande souvent quels costumes doivent porter hommes et petits garçons à cette occasion. Pour les hommes je réponds, invariablement, chemise blanche à manches longues, pantalon, gilet et veste noirs, cravate ou noeud papillon noirs, chaussures noires vernies, chapeau en feutre noir, melon, canotier ou bérét. Mais il n'y a pas d'uniforme, la couleur peut être différente en restant sobre, rayures et motifs sont possibles notamment sur les gilets. Personnellement, je préfère le noir qui met mieux en valeur les couleurs des costumes féminins.

C'est plus compliqué pour les enfants car nous n'avons pas toujours les bonnes tailles surtout pour les gilets, chaussures, vestes, et les chemises sont souvent à manches courtes car les parents s'y prennent parfois au dernier moment.

Et pour les petits ramoneurs ?

« *Et pour un petit ramoneur vous n'avez rien ?* » Non, je n'ai plus rien. Des tenues que j'ai portées de 1976 à 1982 sans discontinuer, lorsque je me déguisais (vous avez bien lu) en ramoneur, je n'ai rien gardé.

Qu'est-ce que je me suis amusé !

Je m'habillais à La Pierre puis je montais à Lachal ou aux Moulins, où ma mère se faisait costumer par mon arrière-grand-mère Marie de Sandre (c'était son surnom) ou ma grand-mère Fernande. Là, parfois, mon grand-père Louis faisait brûler un bouchon de liège sur le gaz et me barbouillait toute la figure. On rigolait comme des tordus.

Quand je déboulais à Lachal-d'en-bas ce n'était pas la même ambiance. Mon arrière-grand-mère Marie Girard (1895-1995), qui avait porté et connu l'âge d'or du costume des Villards (1895-1925, on peut débattre des dates) alors qu'il avait déjà entamé son déclin, me sermonnait. Elle pensait, comme une majorité de Villarins de sa génération, et me disait à juste titre : « *Tu ne vas quand même pas descendre dans cette tenue tout barbouillé de suie au Centre, à la messe ? Vous faites honte aux ramoneurs comme ça ! Ah ! il fallait les voir dans le temps, le dimanche, chemise blanche, costume, chapeau, souliers vernis, impeccables ! Ils* »

ne risquaient pas de se promener dans cette tenue un jour comme celui-ci... » Je haussais les épaules, je m'en fichais pas mal. J'étais comme un feu-follet, ne pensant qu'à monter sur la première calèche qui passait direction le Chef-Lieu. Je voyais la fête du 15-Août comme une sorte de carnaval-kermesse.

À l'époque on s'amusait beaucoup l'après-midi aussi, et si l'on m'avait proposé de m'habiller en berger, cireur de chaussures, colporteur, garçon de café, que sais-je encore, je l'aurais fait de la même manière. On ne peut pas demander à un enfant de raisonner comme un adulte, même si certains adultes raisonnent parfois comme des enfants. Je garde de très bons souvenirs de ces jours de fêtes qui comptent sans doute aujourd'hui dans mon implication.

Le costume d'homme adopté

Aux Villards, faute d'un habit traditionnel masculin nous avons adopté celui que portait nos ancêtres de la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e, un costume citadin. Les deux vestes blanches neuves portées durant les années 1980-1990 lors des défilés ont été abandonnées et cédées à *La Lyre grégorienne* de Jarrier. Il y a bien eu des vestes blanches aux Villards, c'est certain, mais elles ont disparu plus rapidement que dans la vallée de l'Arvan.



Un costume d'homme en drap blanc se portant avec un bonnet rouge est conservé dans les réserves du Mucem à Marseille. Il provient du musée du Trocadéro qui l'aurait acquis avec un costume féminin contemporain durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Interrogé sur son authenticité et sa datation je suis resté dubitatif. La robe qui l'accompagne, à *s'moss* blancs décorés de motifs colorés rudimentaires, semble plus archaïque que celle du mariage de mon arrière-arrière-grand-mère de La Pierre, Césarie Girard née Martin-Dondoz (1856-1922) datant de 1875. Sur cette dernière, bien conservée, les motifs colorés des *s'moss* sont plus élaborés et la jupe est plissée. J'en ai déduit que ces costumes d'homme et de femme conservés au Mucem pourraient dater de 1860-1870, mais sans certitude.

L'automne dernier, j'ai trouvé dans une chambre de bois un pantalon en drap de laine marron très épais, tissé et confectionné au pays. Il est lourd, rudimentaire, très rustique, mais en bon état. Il en existait aussi à petits et grands carreaux, comme les couvertures de pays que l'on trouvait dans chaque famille, de même pour les gilets et les vestes.

Ce qui me chagrine dans cette histoire de veste blanche, c'est d'en avoir, pour le moment, jamais trouvé un seul exemplaire dans toute la vallée. Pourtant, ces vestes étaient encore portées au début du XX^e siècle par peu d'hommes âgés comme le prouvent de trop rares photographies. Une Villarinchette de Saint-Alban, Rose Darves (1888-1980), avait confié à Yves Morel que son grand-père du Premier-Villard portait ce type de veste ornée de morceaux de drap bleu. Où se situaient ces bouts de drap ? Au niveau des poches ? Des poignets ? Du col ? Nul ne peut le dire, mais lorsque l'on observe les costumes traditionnels masculins de certaines vallées des Alpes on peut se l'imaginer.

Les costumes masculins en drap de pays ne vont donc pas faire leur retour dans les cortèges du 15-Août pour le moment. Si c'était le cas, il faudrait pour les accompagner leurs équivalents féminins pour éviter les anachronismes. Les habits traditionnels des femmes n'ont cessé d'évoluer, d'une génération à la suivante, parfois plus rapidement encore pour certains accessoires. Il en va de même pour les costumes masculins. Quand on lit les mémoires d'Étienne Bel-lot-Mauroz, on a parfois du mal à comprendre et interpréter sa description des costumes au début du XIX^e siècle.

« Vous allez encore vous déguiser ? »

Quoiqu'il en soit, nous nous donnons beaucoup de mal chaque année pour que les filles soient tirées à quatre épingles le jour du 15 août. Il doit en être de même pour les hommes.

Une habitante du hameau des Roches, disparue aujourd'hui, et qui avait son franc-parler, m'a dit un jour : « *C'est bientôt le 15 août ? Vous allez encore vous déguiser et vous moquer des vieux ?* » Moi, désarçonné et un peu froissé : « *Euh... ben non quand même... on ne peut pas dire ça....* » Elle : « *Si ! Vous vous moquez des vieux !* » Ses propos me reviennent parfois. Finalement, n'avait-elle pas un peu raison ?

Défiler dans un costume râpé pas très net, décontracté voire débrayé, en adoptant une attitude faussement paysanne, ouvrière voire prolétaire, au côté de femmes en costume d'époque, même de dimanche ordinaire, n'est-ce pas se moquer un peu des anciens ? À méditer.

Xavier Mugnier

Les photographies qui illustrent cet article sont de Pierre David-Nounaz (coll. X. Mugnier).

Les intitulés sont de la rédaction.

Plus de cent personnes à l'inauguration

L'inauguration du musée à ciel ouvert s'est tenue en deux temps, les samedi 30 juillet et 6 août 2022.

Le 30 juillet, ce fut l'inauguration du circuit intitulé « La balade à travers les hameaux de Saint-Alban » ; 80 personnes étaient présentes au départ de la balade au niveau du hameau du Bessay.

Après un discours de remerciements de Jacqueline Dupenloup, maire de Saint-Alban-des-Villard, les 80 promeneurs ont cheminé à travers les hameaux de la commune en découvrant les différents panneaux implantés et, ce, jusqu'au Premier-Villard avant de revenir par le chemin des Moulins.

Parmi les personnes présentes ce jour-là se trouvaient Patrick Provost, conseiller départemental, un journaliste

œuvre avait fait auparavant l'objet d'un encadrement). Enfin, au retour de la balade, les promeneurs ont eu la possibilité de visiter l'intérieur du clocher récemment réhabilité.

Cette journée s'est achevée par une soirée sur la place du Triandou où des pizzas et quelques rafraîchissements, offerts par la municipalité, ont été proposés avant la projection du film *Mais y va où le monde de* et avec Serge Paganelli qui a fait l'honneur de venir en personne pour présenter sa comédie à la centaine de personnes présentes à la soirée, accompagné de Daniel Gros, acteur et créateur de théâtre qui s'est déjà produit deux fois à Saint-Alban avec sa troupe.

Le samedi suivant a eu lieu l'inauguration du deuxième circuit « La randonnée des hameaux aux alpages du



■ Panneau implanté à la Loze (combe du Merlet).



■ Présentation du panneau des Grands Prés par Jacqueline Dupenloup.

liste du *Dauphiné Libéré* ainsi que plusieurs donateurs de photographies anciennes affichées dans ce musée à ciel ouvert ; nous pouvons citer Xavier Mugnier, la fratrie Raymond Frasson-Cochet ou encore Jean-Pierre Noisilier, photographe professionnel qui, en plus de la photographie ancienne qu'il avait adressée à la mairie, a tenu à offrir à la municipalité une vue aérienne de la vallée des Villards sous la neige.

Cette balade fut également l'occasion de plusieurs surprises. Tout d'abord, une halte a été faite dans l'église de Saint-Alban où la toile de 5 mètres de long datant de 1930, représentant le Chef-Lieu de la commune et offerte par le couple Dall'Igna fut dévoilée en présence du donateur (cette

Merlet ». 25 randonneurs étaient présents pour découvrir les 9 photographies disposées du Mollard jusqu'à la Vieille Route en passant par la Loze, les Granges, l'Échaut ou encore la croix des Charrières. Après un départ à 8 h 30 place du Poilu, les marcheurs ont pu profiter d'un apéritif aux Granges avant de continuer la balade jusqu'à la Vieille Route et pour certains jusqu'au col du Merlet.

Les 19 photographies anciennes du premier circuit sont accessibles toute l'année, tandis que les 9 autres du circuit qui conduit aux alpages du Merlet ne sont naturellement visibles que du printemps à l'automne ; leur accès en saison hivernale étant impossible.

Yannis Nacef

■ L'ANIMATION À SAINT-ALBAN

Le début juillet a été marqué à Saint-Alban par une soirée dîner-spectacle proposée par la Compagnie Daniel Gros, accompagnée de la Compagnie Antonia Flamenco, de la compagnie du Foyer des Arves, d'Yves Pasquier et de Carole Hicter, musicienne. Devant près de 70 spectateurs (pour un nombre de places initialement prévu à une quarantaine de personnes), ces artistes d'un « improbable cabaret » ont présenté sous les deux chapiteaux dressés devant la mairie (au rez-de-chaussée) de petites scènes théâtrales, des chants et du flamenco. Les spectateurs présents au dîner ont pu apprécier un repas préparé par Marc Vuillermoz du *Triandou*.

Pour ce qui est des soirées Cinéma & Patrimoine, c'est au total une trentaine de personnes qui ont assisté à la projection des films *Alexandre le bienheureux* en juillet et *Le Juge et l'assassin* en août. Ces soirées cinéma pourront être renouvelées à l'avenir (vacances scolaires et été prochain).

Le concert du groupe One Shot, programmé par l'office de tourisme le 5 août au soir devant *Le Triandou*, a dû malheureusement être annulé à cause d'un important orage. Nous espérons pouvoir retrouver dans la vallée des Villards ce groupe talentueux à une autre occasion. L'office du tourisme a également proposé une animation astronomie, avec création d'un cadran solaire, qui a fait le bonheur d'une dizaine d'enfants.



■ Lecture au hameau des Granges (Saint-Colomban).

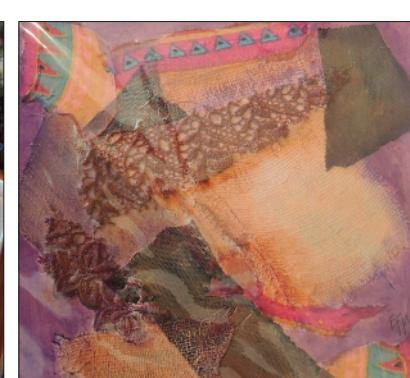
■ LES TALENTS VILLARINS

Peu de monde en ce mercredi ensoleillé du 10 août pour l'exposition des Talents villarins, organisée par l'association La Fine Équipe à la salle des fêtes de Saint-Colomban ; et moins d'exposants que l'année dernière. Mais la qualité est toujours là ! À l'entrée de la salle, les attrape-rêves d'Amazonie d'Anaïs Thierry écartent les mauvais esprits et les bijoux de macramé apportent leur finesse et leurs couleurs.

Quelques pépites valent le déplacement : les encadrements de Colette Bozon mettent en valeur des photos d'enfants du monde



M.-T. BOZON



entier, prises lors de ses voyages. Les animaux peints sur toile de Martine Paret-Dauphin semblent vivants, animés par un regard, un sourire mystérieux, un bec ouvert prêt à nous ravir de son chant. Les peintures à l'acrylique d'Évelyne Fallet-Michel, aux couleurs très vives, insèrent harmonieusement des tissus et des dentelles.

L'imagination est au pouvoir avec Christine Rostaing qui innove chaque année avec de nouvelles créations : en plus de ses lingettes, bavoirs et sacs, elle présente des sacs de conservation de légumes et des jeux mé-

■ LA ROUTE DES ATELIERS

Pour la quatrième année le collectif d'artistes « l'Art vit en Villards » (anciennement « Vis l'art aux Villards » que des esprits mal intentionnés pouvaient détourner en accentuant les consonnes...) a ouvert ses ateliers aux visiteurs les 22 et 23 août de 10 heures à 17 heures. Ces deux journées ont été précédées d'un vernissage à la Maison du tourisme de Saint-Colomban le 21 à 18 heures.

Outre l'exposition d'une œuvre de chaque artiste représentative de son travail, une vidéo a été projetée en boucle. Ce court métrage réalisé par Rebecca de Coudenhove, tourné sous forme d'une balade à travers les hameaux des Villards, nous fait entrer dans chaque atelier pour rencontrer l'artiste et montrer son travail.

C'est ainsi qu'on s'introduit dans l'atelier de Simon Cartier-Lange, tourneur, à Lachenal, de Danièle Nicol, peintre, au Martinan, de Marine Paret-Dauphin, peintre, au Chef-Lieu de Saint-Colomban, de Bernard Wys, céramiste, de Michel Favre-Trosson, sculpteur, de Virginie Rostaing-Troux, tous les trois au Châtelet, et de Claire Martin-Cocher, peintre, à Lachal. Le vernissage a été

suivi d'un apéritif offert par le collectif et par l'office de tourisme de l'Espace Glandon support de l'événement.

Ces visites avaient été annoncées sur les sites Internet des mairies et de l'Espace Glandon. Une très grande banderole réalisée par Benoît Ferroud avait été positionnée sur le rond-point de Sainte-Marie-de-Cuines quelques jours auparavant. Est-ce la banderole ou un début de reconnaissance de ces visites d'ateliers, toujours est-il que cette année les visites ont été plus nombreuses (avec notamment des visiteurs venus de la vallée de la Maurienne) à la grande satisfaction des participants à ce collectif. C'est un encouragement pour les années à venir et peut-être une incitation à des visites élargies.

L'an prochain trois banderoles supplémentaires seront installées aux entrées et sorties des deux communes, et un complément sera très probablement ajouté à la vidéo car d'autres ateliers vont participer, notamment à Saint-Alban.

La vallée des Villards se prête à ces découvertes hors des sentiers battus.

Danièle Nicol



■ Le collectif d'artistes (de gauche à droite) : Bernard Wys, Chantal Pernet, Martine Paret-Dauphin, Virginie Rostaing-Troux, Claire Martin-Cocher, Michel Favre-Trosson et Danièle Nicol.

mory en tissu pour les enfants. Geneviève Lacroix, très tendance, récupère des boîtes et les décore, en plus de ses poupées, dou-dous et boules de Noël en tricot ou en tissu.

Il faut être méticuleux pour habiller et chausser des poupées Barbie : Odile Tronel-Peyroz fait dans la finesse. La persévérence et la patience se retrouvent chez Amandine Cavailles. L'éclectisme de Françoise Vanini nous interpelle dans ses peintures, broderies et tricots.

Les sculptures en pierre et bois de Simone Quézel-Ambrunaz côtoient les terres cuites d'Anne Quézel-Delmas. Michel Favre-Trosson, qui me disait n'avoir pas fait grand-chose cet hiver, a cependant exposé de belles pièces : *Powers flower*, *Cosmos* et *balterie*, en récupérant bois et ferrailles pour

les transformer en œuvres d'art.

Et pour terminer, Christine Frasson-Botton, présidente de l'association Notre Clocher nouvellement créée pour la rénovation de l'église de Saint-Colomban, grave en linogravures des vues de l'église. Son petit concours autour d'un grand bocal rempli de coques de noix peintes en coccinelles a permis aux visiteurs d'évaluer leur nombre... (309 ! trouvé par une Ciotadenne).

Un bon tour d'horizon parmi les artistes de la vallée même si de nombreux autres n'étaient pas présents. Pour l'année prochaine, je suggère que La Fine Équipe pense à imprimer les noms de chacun des artistes pour les poser sur les stands d'exposition.

Marie-Thérèse Bouchard

Janneke Laheih habite depuis 5 ans à Saint-Alban-des-Villards.

Artiste hollandaise, elle présentera des œuvres en mairie de Saint-Alban (salon d'accueil Chantal-Frasse-Sombet) les dimanche 23 octobre, samedi 29 octobre, dimanche 30 octobre et samedi 5 novembre, de 14 h 30 à 17 heures. L'exposition s'intitulera « Arbres pour rêve ».

Le vernissage aura lieu dimanche 23 octobre à 16 h 30.

Quelques œuvres de Martine Verlhac ponctueront l'exposition.

FÊTE DU PAIN

Une fête peut-être à repenser

La fête du pain a rassemblé une soixantaine de personnes le 31 juillet à la salle des fêtes, une participation dans la moyenne de ces dernières années mais loin du record (140 participants) qui date de la fin des années 1990.

Signe des temps ? changement des habitudes (un petit nombre s'inscrivant le jour même...) ? incertitudes quant à l'évolution de la pandémie ? la tenue de cette journée a longtemps été incertaine. Une semaine avant on ne compétait seulement qu'une vingtaine d'inscrits, trop peu pour la maintenir.

Au menu cette année : melon et jambon cru, cassoulet (cuisiné par les Pluyaud), tomme de Savoie et beaufort, tarte aux abricots maison, café.

Le matin, comme l'an dernier, l'association Les Villards, patrimoine et culture a proposé un petit-déjeuner « plaisir » à 5 euros comprenant un bol de café (ou de thé ou de chocolat), deux tranches de pain ou de brioche cuits au four du champ de foire, beurre et confitures maison de fruits villarins, ou « gastronome » à 7 euros qui comportait en plus tomme de Savoie et jus d'orange. Le tout préparé par Monique Pautasso et Martine Paret-Dauphin. 55 personnes (31 l'an passé) se sont laissées séduire par cette formule.

L'apéritif – offert – proposait vin blanc et amuse-gueule préparés par Claire Martin-Cocher et des enfants autour du four à pain allumé depuis la veille par Patrimoine et culture, une preuve que ce four trouve sa justification dans son nombre d'utilisations tout au long de l'année.

Pétries dans le pétrin électrique de l'association Patrimoine et culture, les boules de pâte ont été cuites la veille dans le four banal du Pied des Voûtes par Jean-Luc Pluyaud aidé par les mitrins habituels et Marcel Deves un nouvel habitant du hameau de l'Église. À côté du pain traditionnel il y a eu du pain aux graines et du pain aux raisins ainsi que du pain mi-seigle avec du seigle offert par Xavier Mugnier. Ce seigle a été semé à La Pierre, au Chef-Lieu et à Lachal. Récolté à la faux au mois d'août ou septembre suivant l'exposition, il est battu manuellement au fléau, à Lachal, puis passé au tarare (grand van, dans la grange à Lachal) plusieurs fois pour éliminer les

petits cailloux qui endommagent les meules du moulin. Il est porté ensuite au moulin de Flumet chez Xavier Rey au bord de l'Arly (moulin, centrale électrique et scierie comme jadis au Premier-Villard) où on récupère la semaine suivante le son et la farine complète. Il faut compter entre 1 et 2 euros de frais par kg de farine obtenus.

Ce fut donc vers treize heures que le repas pouvait débuter, l'animation étant assurée comme l'an passé avec gaieté et bonne humeur par Gérard Mugnier et son orgue de Barbarie.

Nombreux furent les séances de karaoké interprétées avec talent par les habituels Villarins, la palme étant décernée par beaucoup à Jacques Favre-Teylaz (dont le retour fut salué), accompagné par Jean-Marc Bordas, président de la chorale La Villarine, pour son « tube » *Étoile des neiges*, un succès qui ne se dément pas.

En fin de repas eut lieu le tirage de la tombola effectué par le doyen des convives, le vice-président de l'association Georges Quézel-Ambrunaz, qui fêtera ses 90 printemps en fin d'année.

Outre les petits lots composés d'objets divers, dont certains offerts par la banque et l'assureur de l'association, cette année les lots principaux étaient deux repas au *Triandou*, offerts par la municipalité de Saint-Alban, et une semaine en gîte communal, offert par la municipalité de Saint-Colomban. Le premier repas à Saint-Alban fut gagné par Christine Frasson-Botton et le second par Svetlana (famille ukrainienne du Comberousse). Le gros lot (une semaine en gîte à Saint-Colomban) est revenu à Françoise Vanini.

Malgré son succès, le bureau des Amis des Villards devrait repenser cette fête du pain qui a perdu beaucoup de son attrait en quittant le site du Pied des Voûtes et se limite finalement à un repas sur inscription... L'an passé un groupe de quelques personnes venu de La Chambre pour acheter du pain et participer à la fête l'après-midi, est reparti fort déçu. Il faudrait innover car faire venir du monde aux Villards c'est bien mais tout faire pour qu'il y revienne est indispensable (lire pages 10 et 11, le débat sur le bilan de la saison estivale).

Christophe Mayoux



C. MAYOUX

Charline Balme et Norbert Combet remportent les Six jours

Au terme d'une finale de très bon niveau, la doublette villarinchane Charline Balme et Norbert Combet a remporté les 49^{es} Six jours de Saint-Colomban face à la paire de Cuines constituée de Gilles Meyer (président du club de pétanque de Saint-Avre) et du facétieux Jérôme Genin. C'est la seconde victoire pour Charline Balme (elle avait gagné en 2018, déjà avec Norbert Combet) et la 3^e pour Norbert Combet (vainqueur en 1999 où il était associé à Henri Tamigi et en 2018).

Cette finale est venue conclure des Six jours joués sous un soleil radieux par des pétanqueurs qui étaient enfin autorisés à ne plus porter des masques, comme libérés des contraintes liées au Covid. (Même si le virus a continué à circuler cet été aux Villards...)

Les 25 doublettes inscrites étaient réparties en deux poules. Dans l'une, Victor Lafaurie et Pierre Aubert ont terminé à la première place ne concédant aucune défaite, devant les doublettes Denis et Romain Quézel-Guerraz et les futurs vainqueurs. Norbert Combet : « *Cette année il y avait de belles équipes et un bon niveau. On est sortis 3^e de la poule car on a perdu deux parties. Contre Victor Lafaurie et Pierre Aubert (13-12) qui ont fini premiers de la poule et contre Sandrine Aulas et son fils Lino (13-6). On a fait une très belle partie contre Alexandre et Gérard Mugnier (13-11).* »

Dans la seconde poule, Richard Tritto et Henri Tamigi ont terminé en tête devant les futurs finalistes Meyer – Genin et la doublette Bernard Azoulai et Alain Delapierre.

Les phases finales ont débuté le vendredi 12 août à 13 h 30 sous un soleil de plomb avec des huitièmes de finale qui offraient deux chocs entre favoris. Dans le premier, Alexandre et Gérard Mugnier se défaisaient des tenants du titre Sébastien Dufour et Benjamin Maurino (13-11), tandis que dans le second Norbert Combet et Charline Balme éliminaient Yves Billet et Alain Bozon (13-6).

Alain Bozon



■ De gauche à droite : Bernard Azoulai, Jean-Yves Ibiza, Jacques Maurino, Jean-Claude Barral, Gilles Meyer, Jérôme Genin, et Alain Delapierre.

RÉSULTATS

49^{es} Six jours de Saint-Colomban

► Du 7 au 12 août 2022
Place du Chef-Lieu ; 25 doublettes.

• Concours général

Huitièmes de finale : Magali et Thierry Tritto / Victor Lafaurie et Pierre Aubert, 13-10 ; Bernard Azoulai et Alain Delapierre / Régine Combet et Romain Venel, 13-9 ; Alexandre et Gérard Mugnier / Sébastien Dufour et Benjamin Maurino, 13-11 ; Gilles Meyer et Jérôme Genin / Éric Bourdeau et Philippe Blanc, 13-0 ; Denis et Romain Quézel-Guerraz / Hervé Tardy et Gérard Bozon-Verdraz, 13-1 ; Jacques Lafaurie et Jean-Yves Ibiza / Jean-Michel Clavel et Alain Jaudoin, 13-1 ; Charline Balme et Norbert Combet / Yves Billet et Alain Bozon, 13-6 ; Richard Tritto et Henri Tamigi / Sandrine et Lino Aulas, 13-1.

Quarts de finale : Bernard Azoulai et Alain

Delapierre / Magali et Thierry Tritto, 13-2 ; Gilles Meyer et Jérôme Genin / Alexandre et Gérard Mugnier, 13-1 ; Denis et Romain Quézel-Guerraz / Jacques Lafaurie et Jean-Yves Ibiza, 13-4 ; Charline Balme et Norbert Combet / Richard Tritto et Henri Tamigi, 13-2.

Demi-finales : Gilles Meyer et Jérôme Genin / Bernard Azoulai et Alain Delapierre, 13-6 ; Charline Balme et Norbert Combet / Denis et Romain Quézel-Guerraz, 13-9.

Finale : Charline Balme et Norbert Combet / Gilles Meyer et Jérôme Genin, 13-8.

• Concours complémentaire

Demi-finales : Stéphanie Lafaurie et Genna Maurino / Corinne Briffaud et Dominique Metz, 13-11 ; Josiane Clavel et Mireille Pedonne / Annelise Bozon et Christophe Crier, 13-6.

Finale : Josiane Clavel et Mireille Pedonne / Stéphanie Lafaurie et Genna Maurino, 13-1.

■ CHARLINE BALME, UNE « ACCROC » DE LA PÉTANQUE

Charline Balme a grandi dans une famille de boulistes. Outre son grand-père, Camille (Milus) Combet, on croisait aussi souvent sur les terrains du Chef-Lieu, vers 17 heures, ses grands-oncles François et surtout Gaston qui formait au milieu des années soixante une paire redoutable avec Raoul Favre-Croix et sa cigarette de papier mais éternellement vissée aux lèvres... ou avec Gilbert Pautasso qui pestait contre ses irrégularités au tir (lui pourtant adroit à ce jeu) les justifiant par un irrévocabile : « *Cet après-midi j'ai fait du foin au Clos, ça m'a cassé le bras !* » Ce qui n'était pas faux, car pour limiter les transports de barillons sur le dos, il en faisait des énormes qu'il avait d'ailleurs du mal à faire passer par la porte de sa grange...

Âgée de 21 ans, Charline a commencé la pétanque vers 6 ou 7 ans, et en 2012 elle participe à ses premiers Six jours en équipe avec son père, Éric Balme. Peu de temps après, lors d'un repas de famille dominical, elle s'adresse à son oncle, Norbert Combet : « *Tonton, je veux gagner les Six jours avec toi !* » Norbert Combet se souvient : « *On a commencé à participer à ce concours en 2013 et en 2018 on l'a gagné. Elle avait 17 ans.* » Charline est alors la première femme à gagner les Six jours, seule Nicole Aubert (Bozon) avait atteint la finale en 2008 avec son petit-fils Vincent Lafaurie alors âgé de 13 ans.

Charline Balme a ensuite rejoint Norbert Combet au club de pétanque de Saint-Avre regrettant qu'un club de pétanque n'existe

pas aux Villards. Cette année avec sa mère, Régine, également licenciée dans ce club, elle a atteint les quarts de finale du championnat de Savoie (équipes féminines) et avec Norbert Combet elle est allée jusqu'aux cadrages des huitièmes de finale. Norbert Combet : « *Elle a du caractère. Quand elle était gamine ou même encore l'an dernier quand on a perdu en demi-finale contre Benjamin Maurino et Sébastien Dufour, elle ne peut pas s'empêcher de pleurer ! Elle est « accroc ». Elle lâche rien. Moi, parfois, j'ai tendance un peu à laisser tomber mais elle non, elle lâche rien !* »

Après un CAP agricole et un bac pro, elle travaille aujourd'hui dans un centre équestre à Bernins près de Crolles.

Dès la finale 2022 gagnée, Charline Balme a d'emblée annoncé son prochain objectif : gagner l'an prochain la 50^e édition des Six jours !

Cette année Norbert Combet a aussi gagné le concours de pétanque de l'ACCA de Saint-Alban (avec Jean-Yves Ibiza), et le 21 août, avec Bernard Lanthelme et Maurice Tronel, le concours organisé par le club de Saint-Avre (concours de l'amitié, 26 équipes de toutes la Maurienne et une équipe invitée de Saint-Colomban constituée de Jacques Lafaurie, Victor et Mégane Lafaurie). Enfin, début juillet à Saint-François-Longchamp, associé à Bernard Lanthelme, Norbert Combet a remporté le concours complémentaire des moniteurs de ski (joué en doublettes constituées d'un moniteur et d'un invité).



■ Charline Balme et Norbert Combet.

■ CONCOURS DE L'ACCA DE SAINT-ALBAN

La 21^e édition du concours organisé par l'ACCA de Saint-Alban s'est déroulée le samedi 6 août au Premier-Villard. Ce concours est prisé car il se déroule sur une journée et n'oblige pas comme les Six jours de Saint-Colomban à jouer sur plusieurs jours.

Généralement, les doublettes sont des duos de longue date qui prennent le dessus sur les alliances de dernière minute. La veille du concours, la pluie était tombée comme par miracle. Cette flotte tant attendue avait ramolli les sols et les terrains, aménagés quelques jours auparavant. Derrière le bureau de l'ACCA, Jean-François Lyard, Denis Jamin, Patricia Clérin, Claude Darves-Blanc et les aidants ne chômaient pas.

Une fois réglé le prix du repas et du (ou des) ticket(s) de la tombola (dont le

jambon a été gagné par Joël Cartier-Lange), le signal était lancé avec le fracas des dames de fer qui roulent ou voltigent.

Sur les hauteurs, à mi-chaleur, cuisiniers et cuisinières s'activaient autour d'énormes marmites. Un menu traditionnel, avec diot et polenta à volonté, salade, tomme, pêches et côtes-du-rhône velouté attendait patiemment la fin de la cohue du boulevard des apéros et des éclats de rire de ceux qui commentaient déjà leur prochaine partie de la consolante !

Deux heures après, sous un soleil de plomb où les casquettes étaient utiles, les échanges boulistes et leurs commentaires durèrent jusqu'à 21 heures, une fois la remise des prix effectuée.

Claude Gauterin

RÉSULTATS

Concours de l'ACCA de Saint-Alban

→ 6 août 2022

Terrain de pétanque du Premier-Villard ; 29 doublettes.

• Concours général

Finale : Norbert Combet et Jean-Yves Ibiza / Yves Collomb et Jérôme Solzyskia, 13-0. *Demi-finales* : Norbert Combet et Jean-Yves

Ibiza / Benjamin Maurino et Sébastien Dufour, 13-8 ; Yves Collomb et Jérôme Solzyskia / Richard Tritto et Henri Tamigi, 13-12. 5^{es} : Jacques et Victor Lafaurie ; 6^{es} : Frédéric Valbert et Laurent Bellot-Mauroz ; etc.

• Concours complémentaire

1^{ers} : Denis et Guy Jamin ; 2^{es} : Christian Campillo et Fabien Berthoud ; 3^{es} : Damien Cartier-Lange et Laurent Damiani ; 4^{es} : Jean-Luc Collomb et Joseph Féra ; 5^{es} : Serge et Michel Arnoldi ; etc.



■ Les finalistes (de gauche à droite) : Jérôme Solzyskia, Yves Collomb, Norbert Combet et Jean-Yves Ibiza.



■ Une partie des organisateurs (de gauche à droite) : Patricia Clérin, Joël Cartier-Lange, et Jean-François Lyard.

■ TENNIS

Un tournoi de tennis a été organisé le 18 août sur le court du Martinan à l'initiative de Dominique Metz avec l'appui de l'office du tourisme de l'Espace Glandon et le soutien des services techniques de la commune de Saint-Colomban. Huit joueurs

se sont affrontés en simple mixte tout au long de la journée dans « une ambiance sympathique, sportive et fédératrice ». On retiendra que c'est Vincent Tritto qui a remporté ce tournoi face à Magali Tritto, le complémentaire étant gagné par Marie-Pierre Combaz face à Cajo Govet. – (C. Mayoux.)

■ Debout (de gauche à droite) : Vincent Tritto, Dominique Metz, Marie-Pierre Combaz, Cajo Govet. Devant : Magali Tritto.



C. FRASSON-BOTTIN

■ RASSEMBLEMENT DES CLASSES 72 ET 73

Nous avons pris l'habitude, nous les conscrits de 1952 et 1953, de nous retrouver en fin d'été pour partager quelques moments autour d'un bon repas.

Cette année encore nous avons été nombreux – trente-trois exactement – à répondre à l'invitation des organisateurs, Viviane Arioli, Jean-François Lyard et Gérard Mugnier, et c'est, contrairement à des prévisions météorologiques très pessimistes, par une belle journée que nous avons rejoint dès 12 h 30 le restaurant *Les Myrtilles* situé dans l'ancienne cure de Saint-Colomban-des-Villards.

Ce rendez-vous annuel nous permet de revoir des visages familiers et même de faire connaissance avec de nouveaux venus parmi nous comme ce couple qui s'est récemment rendu acquéreur d'un bien au village du Mollard.

Sous le chapiteau, l'orgue de Barbarie est déjà préparé par Gérard Mugnier tandis que nos hôtesses, Murielle, Gaby et Gladys nous présentent l'apéritif – kir, vin blanc, jus de fruits – accompagné de différents toasts. Les conversations vont bon train, les uns évoquant leurs joies de grands-parents, d'autres les petits tracas de la vie quotidienne, mais ce sont surtout les souvenirs qui reviennent souvent, ceux d'une jeunesse à la fois lointaine et pourtant si proche dans les coeurs.

Une heure plus tard tout le monde est installé pour déguster le repas tandis que Gérard tient à attirer notre attention pour nous remercier d'être là et pour

évoquer le devenir de ce rendez-vous, par exemple en créant une association qui permettrait de pérenniser nos projets. L'idée va faire son chemin mais en attendant place au repas : salade des *Myrtilles*, craquelots ou rôti de porc, gratin dauphinois, fromages secs ou blanc, plusieurs desserts...

Nous n'avons pas vu le temps passer tant il fut ponctué par des chansons accompagnées par l'orgue de Barbarie. Quelques pas de danse furent même esquissés. Mais les moments les plus forts furent sans conteste les interventions de Gérard Bozon-Verduraz, notre grand Gérard, particulièrement en forme et bien décidé à en profiter au maximum. Il nous a remémoré quelques chansons de Brassens aux paroles ciselées et si pertinentes comme *Le Gorille* ou *Supplique pour être enterré à la plage de Sète*.

Puis le repas s'est terminé avec des bulles de champagne tandis que la musique continuait à rythmer cette fin de journée si importante pour les septuagénaires « frais émoulu » que nous étions nous les 52, prêts à passer le flambeau aux conscrits de 1953.

Ce n'est qu'à 20 heures que les huit derniers résistants ont clos définitivement les festivités en évoquant déjà les futures retrouvailles.

Que tous soient ici remerciés, organisateurs, restaurateurs et participants qui ont fait de ce 7 septembre une parenthèse privilégiée !

À l'année prochaine...

Joselyne Martin-Garin



■ Les Villarins nés en 1952 et 1953 et leur conjoint.

■ SOLENN CLAVEL QUITTE L'OT

Recrutée à l'automne 2001, Solenn Clavel, responsable de structure, va quitter l'office de tourisme (OT) de l'Espace Glandon le 31 janvier prochain.

Les raisons de ce départ, qui intervient à sa demande et dans le cadre d'une rupture conventionnelle, n'ont pas été rendues publiques. Depuis quelques mois cependant on la disait « affectée » par le déroulement du conseil d'administration du 26 avril 2021 qui avait eu à traiter des raisons du départ de François Roul, alors employé à l'OT.

Dans les prochaines semaines, avec l'aide du bureau Agate, le conseil d'administration de l'OT devrait procéder à son remplacement, soit poste pour poste par un responsable de structure, soit par un directeur aux compétences élargies qui pourraient aussi s'exercer dans d'autres structures villarinchies ou des OT locaux. Par ailleurs, « d'un commun accord », Nathan Pezzani, entré à l'OT le 1^{er} juillet 2021, a cessé ses fonctions le 30 septembre. Enfin, le poste de Céline Clérin, recrutée elle-aussi le 1^{er} juillet 2021, a été transformé en CDI.

Un bilan « contrasté et paradoxal »

La commune de Saint-Colomban a invité les associations et les socioprofessionnels à dresser le bilan de la saison estivale le 8 septembre dernier à la salle des fêtes. Cette réunion s'est déroulée en présence d'une quinzaine de personnes mais sans les 3 principaux hébergeurs (À la Croisée des chemins, Olydéo et Goélia) ce qui a fait dire à Pierre-Yves Bonnivard qu'ils « jouaient un drôle de jeu ». (Philippe Bost et Françoise Combet-Blanc, membres du CA de l'OT, et Axel Petit-Reffet associé unique des *Tontons Snackeurs* – après la démission de Samuel Cornolle –, absents, étaient excusés.)

Pour ouvrir la discussion, Solenn Clavel a donné quelques informations sur le nombre de visites à la Maison du tourisme (3 900, en hausse de 40 %), le club enfants (peu fréquenté), le remplissage des gîtes communaux (désastreux), et la fréquentation (en baisse) des animations impliquant l'OT (une dizaine, le trail La Villarinche a été annulé faute de participants : « 24 inscrits seulement à 4 ou 5 jours de la course soit 3 fois moins que le nombre nécessaire de bénévoles »).

Après cette présentation succincte, Pierre-Yves Bonnivard a jugé que le bilan paraissait « contrasté et paradoxal avec un nombre de visiteurs en hausse à l'OT et des gîtes communaux quasiment vides. »

Plusieurs thèmes ont été discutés pour éclaircir ce paradoxe : la fréquentation des gîtes et des résidences, les animations, le marché, le plan d'eau, etc., autant de débats qui se sont presque tous conclus sur l'idée que la vallée des Villards souffrait d'un manque de communication et de signalétique (lire ci-dessous et page 11).

Mais tout n'est peut-être pas qu'un problème de faire-savoir et l'attractivité de la vallée pourrait dépendre aussi – et peut-être davantage qu'on ne le croit – de la qualité du tourisme que les socioprofessionnels et les associations sont capables de proposer en se renouvelant. Une exigence perçue par Stéphanie Lafaury : « Il faut arriver à proposer des choses nouvelles car on s'est un peu endormis sur nos lauriers. La lecture en plein air c'était nouveau et les gens sont venus. Il faut attirer les gens avec des animations ou des événements qui sortent de l'ordinaire, des choses qui ne se font pas ailleurs. Et après on profite de cette attractivité pour bien faire la publicité sur ce qu'il y a autour. » Cette intervention pertinente est cependant arrivée trop tard dans la discussion pour que ces « animations et (ces) événements qui sortent de l'ordinaire » soient précisés et débattus.

En fin de séance, s'adressant aux responsables à l'initiative de cette table ronde, Christine Frasson-Botton, pragmatique, a demandé : « Quelle suite sera donnée à cette réunion ? Y aura-t-il des propositions pour répondre à tout ce qui a été soulevé ? » À quoi le maire de Saint-Colomban a répondu : « Oui, mais d'abord on va analyser tout ça. Deux points ressortent : la communication et la signalétique. Il y a aussi le marché : faut-il le transformer en rencontre de producteurs locaux ou l'élargir complètement en s'appuyant sur le comice agricole qui sera organisé à Saint-Colomban l'an prochain ? On va réfléchir. »

À suivre donc.

► LE CLUB ENFANTS

Ouvert du 11 juillet au 26 août (7 semaines) aux enfants âgés de 4 à 12 ans, le club enfants a enregistré 147 inscriptions (dont 89 en août) contre 221 en 2021, 279 en 2017 et 724 en 2011... 31 % des enfants inscrits résidaient aux Vil-

lards et 11 des inscriptions sur les 147 concernaient des enfants de moins de 6 ans. Durant 5 jours il n'y a eu aucune inscription. (Des problèmes avec les véhicules ont souvent contraint le club à limiter les inscriptions.)

► LA FRÉQUENTATION

Du 14 juillet au 31 août le taux de remplissage des 4 gîtes communaux a été de 11 % soit seulement 2 semaines de location plus une semaine correspondant à un séjour gagné sur 28 semaines possibles (l'an passé il y a eu 12 semaines de louées et 19 en 2020...). Il y a eu aussi 4 courts séjours. Le tout pour une recette inférieure à 2 000 euros selon l'OT. (Deux gîtes n'ont pas été loués. Un est occupé par une famille ukrainienne, l'autre était défectueux sur le plan électrique...) À Saint-Alban les deux gîtes ont été occupés à 81 % sur juillet et août.

Le remplissage des gîtes privés n'est pas connu. Néanmoins un particulier aurait rempli les siens à 65 % sur juillet et août.

En l'absence de données vérifiables (les hébergeurs de la commune n'ayant pas communiqué leur taux de remplissage à l'OT – contrairement à ce qui avait été convenu avec eux il y a quelques mois), il est difficile de comparer les fréquentations d'une année sur l'autre. Goélia aurait eu à peine 30 % de remplissage en moyenne en juillet ce qui serait selon un intervenant « historiquement bas pour Goélia, ici ». Mais l'an passé, un professionnel averti nous affirmait que Goélia n'avait eu « personne en juillet »... Cette année Goélia aurait fait 40 % la première semaine d'août, 70 % la deuxième et 100 % les deux dernières (« qui sont quasi-toujours pleines »).

Dans les autres stations ça aurait baissé aussi mais pas autant. Goélia aurait fermé une des trois résidences qu'il possède à Saint-François-Longchamp et regroupé ses clients dans les deux autres ce qui fait quand même 30 % en moins...

Le personnel de l'OT a eu le même ressenti : « Les dimanches au pot d'accueil de Goélia on bien a vu que par rapport aux années passées le chiffre était en baisse, sauf la semaine du 15 août où c'était complet. C'est la première année qu'ils ne remplissent pas. Et pourtant ils pratiquent des prix attractifs : une semaine offerte pour une achetée. »

Pour expliquer ces résultats un participant a avancé une hypothèse : « Peut-être que Goélia distribue davantage les clients dans ses autres centres. Mais bon c'est leur gestion, on ne maîtrise pas cela et heureusement qu'ils sont là ! »

Pour Olydéo, ce serait « encore pire sauf la semaine du 15 août où ils étaient eux-aussi complets. Sinon c'était peut-être une ou deux locations par semaine. Cependant Olydéo fait beaucoup de courts séjours avec des randonneurs ou des motards qui s'arrêtent un ou deux jours. Mais ce sont des gens qui ne consomment pas sur place ni qui participent aux animations. » Selon Benoît Ferroud, au camping « les réservations par Internet ont été ouvertes tardivement, mais finalement la seconde moitié de juillet a été bonne et en août c'était complet ».

Olydéo, Goélia et le camping ont fermé le 3 septembre. Ce qui a fait réagir Stéphanie Lafaury : « Pourtant il y a plein de gens à aller chercher pour remplir ce type d'hébergement en ce moment comme avec les club d'anciens, etc. »

Dans l'hébergement hôtelier, selon Patrick Martin-Fardon, « c'est pire d'année en année et cela n'a rien à voir avec l'attraction du site de Saint-Colomban. C'est une constante. C'est comme ça ».

► LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché n'a pas eu le succès escompté alors qu'il se tenait le dimanche devant la Maison du tourisme en même temps que le pot d'accueil de l'OT.

Simon Cartier-Lange : « On a choisi ce site et ce jour car c'est la première matinée que les touristes passent aux Villards et ils viennent chercher des infos à l'OT. Et puis le dimanche matin les gens ne vont pas au plan d'eau. »

S'adressant aux exposants présents dans la salle, Stéphanie Lafaury a d'emblée posé le problème : « Je sais qu'on est pas d'accord, mais je reste sur ma position qui est de dire que le monde amène le monde, donc vous êtes trop peu. Il faut plus de monde qui propose pour qu'il y ait plus de monde qui achète. »

En général il y avait 2 ou 3 artisans, l'association Patrimoine et culture et quelquefois Épicerie & Compagnie. Pour Épicerie & Compagnie, le dimanche matin n'est pas un bon créneau car c'est le jour où il y a le plus de monde à l'épicerie. Josette Rostaing-Troux : « Et donc l'association Épicerie & compagnie a décidé qu'après deux années de présence grâce à des bénévoles de l'association qui tenaient le magasin pendant que nous étions sur le marché, nous ne participerons pas l'été prochain. »

Pierre-Yves Bonnivard : « Encore une

► LES ARTISANS

Guillaume Martin-Cocher : « Sur Goélia j'ai subi la baisse de fréquentation. J'ai travaillé avec les animations que j'ai faites une fois par semaine et là j'ai eu du monde, pas de problème. Sur le marché il y a eu clairement moins de monde, là pour moi, mon chiffre, ma rentabilité, c'est pas bon. » Christine Reffet a constaté deux fois moins de monde que l'été dernier. « Mais tous ceux qui sont entrés dans ma boutique ont acheté ou commandé quelque chose et du coup ça a mieux marché que l'an dernier. » Claire Martin-Cocher : « Les cours de yoga ont

incohérence qui ne s'explique pas : vous êtes en train de me dire que sur le marché vous avez eu moins de monde cet été et pourtant les visites à l'OT a été fortement en hausse, et le dimanche est justement le jour où ces visites étaient les plus nombreuses ! » Cela signifie-t-il peut-être que durant leur premier jour aux Villards les touristes préfèrent s'installer plutôt qu'acheter, ou alors que le marché n'est pas attractif...

Solenn Clavel : « On a déjà changé le nom – désormais Rencontre des artisans – car avant les gens disaient : « Il est où le marché ? ; – Là. ; – Mais ce n'est pas un marché ça, il n'y a rien ! » Ils s'attendaient à beaucoup d'exposants et, pour eux, sans légumes, ce n'est pas un marché ! »

Simon Cartier-Lange : « Moi si je suis présent c'est pour faire une animation, sinon c'est vide. Moi mon but ce n'est pas de vendre mais de faire de la communication avec le pot d'accueil derrière sinon je viens pour rien. » Selon un exposant, « entre monter un stand et le tenir il faut 5 heures sans compter les déplacements. C'est de l'investissement. Sur les 7 qu'on a fait 2 ont été rentables ! »

Pierre-Yves Bonnivard : « Aujourd'hui on fonctionne qu'avec les Villards. Est-ce qu'il faut avoir peur de la concurrence ? »

La question n'a pas été tranchée.

très nettement moins bien marché, ça a tourné sur les personnes qui viennent toute l'année, il n'y a pas eu énormément de touristes. Est-ce lié à la météo, au pouvoir d'achat des gens ? » Josette Rostaing-Troux : « À Épicerie & Compagnie, si on prend les mois d'été, le bilan est le même que l'an passé à la même époque, car même si on a observé un CA en hausse de 15 %, compte tenu de l'inflation, on doit être pareil. Finalement depuis deux ans ça n'a pas évolué. »

(Lire la suite page 11.)

Saison estivale

(Suite de la page 10.)

► LA RESTAURATION

Pierre-Yves Bonnivard a estimé que le « *problème de la restauration (était) en passe d'être réglé. Les deux nouvelles enseignes ont eu plus de monde que prévu et même des Villarins y sont allés. Il reste à faire quelque chose l'hiver mais il y a 95 % de chance pour qu'il y ait quelque chose cet hiver au bâtiment d'accueil dont les candidatures à l'appel d'offres vont être examinées rapidement.* » Plusieurs intervenants ont souligné cependant que ces activités seraient difficiles à faire tourner financièrement durant les périodes creuses. « *Par exemple et même avec un beau temps, hier, il n'y avait qu'un seul client au plan d'eau et 4 ce midi.* » Certains ont avancé que la période de chasse pouvait être une opportunité.

► LA GRATUITÉ DES ANIMATIONS

Suite à une remarque de Christian Frasson-Botton (« *Il y a beaucoup d'activités gratuites et ça c'est important, c'est un plus* »), Jacqueline Dupenloup acquiesçant (« *À Saint-Alban nous y tenons !* »), Martine Paret-Dauphin est intervenue pour tempérer ces avis : « *Au niveau du musée ce n'est pas un plus, ce serait même l'inverse. L'entrée est gratuite pour les jours d'ouverture ordinaires. Eh bien, on a constaté que pour les gens originaires des Villards la gratuité c'est pas bien ! Parce que c'est synonyme de : ce ne doit pas être terrible.* »

S'en est alors suivi un échange sur le thème de la gratuité des animations.

– Pierre-Yves Bonnivard : « *Clairement Martine il faut se poser la question du prix d'entrée au musée.* »

– Martine Paret-Dauphin : « *Il y a 4 ans j'ai proposé de faire payer 2 euros à tout le monde alors qu'actuellement ne paient 2 euros par personnes que les groupes qui demandent à visiter le musée en dehors des jours d'ouverture. Eh bien, le conseil d'administration a refusé !* »

– Pierre-Yves Bonnivard : « *Reviens à la charge, c'est comme l'éclairage.* »

– Jacqueline Dupenloup : « *La gratuité ça dépend du type d'activités qui est fait. À Saint-Alban on serait ridicule de demander 1 ou 2 euros pour faire ceci ou cela. Notre raisonnement est le suivant : ce qu'on ne met pas dans un feu d'artifice le 14 juillet par exemple car on n'a pas la place de le faire, on le met dans ce qu'on offre. Par exemple un bout de pizza et un verre de blanc quand on inaugure quelque chose. Je trouve normal qu'une commune fasse un petit peu d'effort sur les choses qui réunissent les gens.* »

► LE PLAN D'EAU

Le plan d'eau a enregistré 10 100 « entrées » contre 6 800 en 2020 et 5 600 l'an passé qui était pluvieux. « *Et encore la baignade était-elle limité à 80 baigneurs, et donc les colonies y allaient par petits groupes. Sans doute à la recherche de la fraîcheur beaucoup de caravanes et de camping-cars ont stationné sur les cols de la Croix-de-Fer et du Glandon, mais surtout du Glandon, y compris en juillet où le parking était plein. Parfois on ne pouvait pas s'y garer le matin pour aller faire une*

– Pierre-Yves Bonnivard : « *Si vous avez le choix entre 2 musées, l'un gratuit, l'autre à 3 ou 4 euros l'entrée, vous allez dans lequel ?* »

– Jacqueline Dupenloup : « *Le gratuit ! Je ne tiens pas à payer absolument. Je ne dis pas non plus que les artistes ne doivent pas être payés. Mais si une collectivité, commune, département, région, fait un effort pour mettre la culture à disposition des gens moi j'apprécie cet effort et j'y vais. (...) Pour moi ce n'est pas parce que c'est gratuit que c'est sous-estimé.* »

– Josette Rostaing-Troux : « *Pourquoi pas proposer un passe à 5 euros par exemple qui donnerait droit à participer à différentes animations sur les deux communes ?* »

– Jacqueline Dupenloup : « *À Saint-Alban, on va pas faire une carte à 5 euros pour entrer dans l'église voir la toile et l'escalier du clocher. On a fait deux soirées cinéma. On a pris des films anciens très connus, on a payé 24 euros à la Sacem pour les diffuser, on a l'appareil dans la salle, on passe notre film. Comment veux-tu qu'on demande des sous aux gens alors que nous, la commune, ça nous coûte 24 euros de passer le film, plus l'électricité, et qu'on le passe sur un écran qui a été subventionné à 80 % par l'État ? Qu'est-ce que tu veux que j'aille demander des sous aux gens.* »

– Danièle Nicol : « *Oui mais cette carte pourrait être incitative. On pourrait entrer au musée, visiter l'église, participer à la visite des hameaux le mercredi, visiter les ateliers, etc. Tout cela pour 5 euros et ça donnerait peut-être envie aux gens d'aller au petit-déjeuner par exemple puisque ce serait compris sur la carte.* »

randonnée. Il y a eu aussi beaucoup de monde au lac de la Croix et beaucoup de gens qui s'y baignaient. » Selon Pierre-Yves Bonnivard, le fait que des « gens s'y rendent exprès pour se baigner peut poser des problèmes environnementaux car un lac de montagne n'est pas un plan d'eau et s'y baigner quand on est plein de crème solaire... Il y a eu aussi des conflits avec les pêcheurs. Il y a eu moins de monde aux Balmettes car la route pour y monter est défoncée sur le bas. »

■ LES ASSOCIATIONS

Stéphanie Lafaury : « *Il faudrait souligner le travail des associations, de toutes les associations, et des bénévoles. C'est un boulot de fou avec une implication de fou, avec des journées bien remplies sur la semaine où l'on n'a pas beaucoup de temps pour aller balader en montagne, et ça sur deux mois complets. On finit crevés. Et on ne pourra peut-être pas tous continuer comme cela.* »

► COMMUNICATION ET SIGNALÉTIQUE

Ce sujet a occupé une bonne part des échanges. Il a été lancé par Martine Paret-Dauphin : « *Je pense que nous ne savons pas nous vendre. Par exemple, jusqu'à il y a peu, disons juste avant le Covid, sur le site Internet de l'OT, à la question : « Que pouvez-vous faire une fois à Saint-Col ? », comme visite culturelle, venait en premier le musée Opinel !* » Cette « anomalie » a été corrigée depuis mais elle est exemplaire. Les associations et les artisans n'apparaissent pas sur le site de l'OT alors qu'elles sont répertoriées sur celui de la mairie et qu'il suffirait d'un lien entre les deux sites.

Simon Cartier-Lange : « *Tous cela, les infos sur les sites, etc., c'est très important mais il faut aussi donner envie aux gens de venir car pour lire ces infos il faut déjà que les gens connaissent Saint-Col. Ce qu'il faut, c'est par des réseaux sociaux, par des pubs, etc., avoir comme des flashes qui vont se faire sur certains sites.* »

Christian Frasson-Botton : « *On est en train de réfléchir à une application à installer sur Smartphone qui s'appelle IntraMuros. Les gens qui arrivent à Saint-Col et qui ont cette application ils ont déjà tout : les artisans, les associations, l'actualité communale, etc., et ils peuvent consulter ça à la fois en montagne, quand il y a une liaison, sur les pistes de ski, etc.* »

Christine Frasson-Botton : « *Pour faire connaître Saint-Col ailleurs comment peut-on procéder ? Est-ce une fonction de l'OT, cette publicité extérieure ? Sinon quel organisme pourrait l'effectuer ?* »

Christian Frasson-Botton : « *Elle est faite cette démarche.* »

Solenn Clavel : « *L'hiver on est en relation avec le domaine skiable des Sybelles, il y a un budget et des chargés de communication qui communiquent sur toutes les stations avec des petites vidéos. L'été c'est un peu moins mutualisé donc chaque station fait sa promotion avec son budget. On n'a pas de budget spécifique. On travaille sur les réseaux sociaux parce que c'est gratuit mais c'est un travail de longue haleine, et on fait des vidéos avec les logiciels qu'on peut avoir sur les téléphones. Pour le spectacle Mattéi, par exemple, on a eu un spot gratuit et on a eu 58 personnes alors qu'il y a 3 ans on en avait eu 150. Et pour faire d'autres spots c'est 1 400 euros ! Une banderole c'est 150 euros. On fait aussi de l'affichage en bas mais ça prend du temps.* »

Christian Frasson-Botton : « *Les panneaux d'information sont en cours de rénovation. Ils auront deux parties : une partie communale et une partie pour les autres informations. Et puis il y aura le panneau lumineux devant la mairie qui va prochainement être installé. Et quand une info sera sur le panneau, immédiatement elle sera sur l'application IntraMuros et donc disponible sur le téléphone. Les informations prioritaires seront municipales mais s'il y a de la place alors l'OT diffusera les siennes. Au final on aura tout un éventail d'outils de communication, du panneau d'infos dans les hameaux au panneau lumineux et à l'application IntraMuros.* »

Simon Cartier-Lange : « *Là on parle de la communication interne avec des gens qui sont déjà là, mais on ne va pas toucher une nouvelle clientèle.* »

Danièle Nicol : « *Cette année nous avons placé une banderole sur le rond point de Sainte-Marie-de-Cuines pour signaler la route des ateliers, eh bien, pour*

la première année on a eu des visiteurs de la vallée d'en bas ! On a été les premiers surpris. Et c'est pas ruineux. »

Simon Cartier-Lange : « *De toute façon pour faire venir des gens il faut faire de la com. Moi j'y consacre une semaine fin juin. Ça prend du temps. Mais sinon les gens ne viennent pas. Solenn, tu disais il n'y a pas un budget com, mais pour moi un budget com ça devrait être un budget alloué qui devrait être assez important car c'est là-dessus qu'on joue notre été. Si on veut que ça marche il faut du monde et donc de la com. Par ailleurs, est-ce qu'il ne devrait pas y avoir qu'une personne sur les deux communes pour répercuter l'info sur les sites, les journaux, etc. ?* »

Jacqueline Dupenloup : « *Nous, l'expérience qu'on a montre qu'il faut s'ouvrir aux habitants de la Maurienne qui ne sont pas loin et qui peuvent venir à ce qu'on organise. Par exemple, à la soirée théâtre du 9 juillet qui était un petit peu originale avec Le Triandou qui faisait les repas, on est allé au maximum de ce qu'on pouvait c'est-à-dire 66 repas mais on aurait pu en avoir 100 et la moitié de la salle c'était pas des Villards mais de Cuines et un peu de Saint-Jean. Pareil pour le musée à ciel ouvert où on était 80 le 30 juillet à l'inauguration, et c'était soit des touristes soit des gens de la vallée de la Maurienne. Donc on peut vraiment s'adresser en bas et avoir des gens en s'appuyant sur la presse locale Le Dauphiné libéré et La Maurienne. »*

« Autre exemple, la lecture à haute voix. La première on était 15, la seconde 40. Et dans les 40 il y avait des gens de Tarentaise qui ont été avertis par les réseaux. Et à cette occasion ils ont découvert le plan d'eau. Par contre la lecture organisée par la Facim a été annulée car 3 ou 4 inscrits seulement et pourtant c'était dans le programme et sur le site Internet. Là encore le bouche à oreille des bénévoles est plus efficace. »

Stéphanie Lafaury : « *Au thé dansant en mai on a eu 75 à 80 personnes.* »

Jacqueline Dupenloup : « *Et puis la liste de diffusion est assez efficace. »*

Simon Cartier-Lange : « *Oui, ça c'est bien, tous les 2 ou 3 jours on a un message avec des infos sur ce qui se passe, je trouve que c'est vraiment riche on n'a pas à aller exprès sur un site pour cela, l'info vient à nous. Et pourquoi pas mettre des oriflammes ou des banderoles le long des routes pour que les gens captent les infos en montant, un peu comme ce qu'il y avait près de la cure ?* » Christine Refet : « *Oui, il manque des panneaux. »* Et puisque le plan d'eau est très fréquenté quelqu'un propose : « *Pourquoi pas un panneau d'affichage au plan d'eau réservé aux associations et aux artisans locaux ? Là on toucherait les gens qui montent se baigner. »*

Jacqueline Dupenloup : « *Pour les habitants de la Maurienne la presse c'est très important car les gens la lisent, mais pour les touristes de passage quelques jours ou quelques semaines le rôle des hébergeurs des résidences et privés est important car le programme de l'OT ils vont le lire mais si l'hébergeur leur dit : « il se passe ça dans la vallée à tel endroit » c'est pas pareil. Ils peuvent ramener les gens un peu sur les animations. »*

Simon Cartier-Lange : « *Oui c'est vrai. Par exemple quand Dallas était à Goélia, tous les résidents allaient faire les activités. Il avait le bagou et prenait du temps.* »

Les adhérents préoccupés par la sécheresse et les risques d'incendie dans les hameaux

L'assemblée générale de l'Association des Villarins et amis des Villards s'est déroulée le 9 août dans la salle des fêtes de Saint-Colomban en présence de 20 adhérents (sur les 181 à jour de leur cotisation) et des deux maires villarins (*).

Le rapport moral a été présenté par Danièle Nicol, présidente de l'association, qui a rappelé que deux panneaux explicatifs sur des sites villarins (les ardoisières et le Merlet) étaient en cours d'installation, et que l'association avait participé (sur une idée de Claire Martin-Cocher) à la pose d'un jeu d'échec géant devant la Maison du tourisme, bien utilisé par les élèves de l'école et les touristes tout au long de l'été.

Après l'adoption de ce rapport, Jacqueline Duperloup, maire de Saint-Alban, est intervenue pour remercier l'association d'être « *un pivot de la vallée qui refuse rarement de porter des initiatives même quand elles n'émanent pas d'elle comme Veillée en Belledonne par exemple* ». Puis Monique Pluyaud, trésorière, a présenté le rapport financier qui s'est clos avec un bénéfice de 835 euros (contre un déficit de 528 euros l'an passé). À noter que depuis peu, l'association bénéficie de subventions municipales (655 euros de Saint-Colomban et 200 euros de Saint-Alban en 2022) qui sont versées en contrepartie de la réalisation des panneaux d'informations réalisés au rythme de deux par an, un par commune. Ce sont également les deux communes qui ont pris en charge (une cinquantaine d'euros chacune) le léger déficit laissé par Veillée en Belledonne d'août 2021 dont l'association est partie prenante dans l'organisation. Ce rapport financier a lui aussi été approuvé.

Quatre membres du bureau étaient à renouveler. Monique Pluyaud (trésorière), Christophe Mayoux (secrétaire) et Jean-Pierre Gabrielli (membre) qui se sont représentés ont été réélus. Après 30 ans de présence ininterrompue au bureau, Simone Favre-Teylaz n'a pas souhaité se représenter. Sollicité par les adhérents, Jean-Marc Bordas, présent dans la salle, a accepté de lui succéder. Jean-Marc Bordas connaît bien la « maison ». Il a été membre du bureau de

1992 à 2017, occupant les fonctions de trésorier puis de président de l'association.

Le budget 2022-2023 adopté par les adhérents est stable à 4 645 euros contre 4 970 euros l'an dernier, avec une cotisation (10 euros depuis 2001). Ce budget servira à renouveler les actions habituelles de l'association (réalisations de panneaux, bancs, tables et bassins, interventions sur les sentiers et les ponts, organisation de la journée de nettoyage Villards vallée propre) ou plus ponctuelles (soutiens aux initiatives locales, aux commerces locaux, éclairage intérieur ou extérieur des chapelles villarines, etc.).

Dans la discussion qui a suivi, Josette Rostaing-Troux a proposé de dégager et nettoyer les alentours de la source du Paradis qui n'est plus visible. Située dans un secteur du Coin en descendant vers le télésiège de la Charmette, cette source était utilisée par les Villarins en estive dans cet alpage. Des panneaux explicatifs ont été demandés concernant l'histoire des chambres de bois qui avaient fait l'objet en 1999 d'une exposition montée par l'association Les Villards, patrimoine et culture. Il a été proposé de les implanter sur des lieux fréquentés comme le plan d'eau, ou devant l'épicerie du Comberousse.

La canicule et la sécheresse de l'été ont été abordées pour les problèmes de sécurité, notamment de risque d'incendie, qu'elles posent. La municipalité de Saint-Colomban et d'autres communes de Maurienne ont pris un arrêté interdisant les feux de camp dans les prés et les forêts. Gilbert Pautasso a indiqué que si le risque d'incendie était important pour les forêts, il était également élevé dans les hameaux le plus souvent entourés d'arbres et de prés que plus personne ne fauche. D'autant que nombre de propriétaires approchent les 80 ans et que « *ce ne sont pas eux qui vont reprendre la faux* » ! Jacqueline Duperloup a souligné que selon elle l'herbe est plus préoccupante à gérer que les arbres. Elle a indiqué que la municipalité de Saint-Alban avait entrepris de faire faucher l'herbe du pré d'un particulier situé en

contrebas de la mairie et d'en refacturer éventuellement le coût si les demandes d'intervention faites auprès de son propriétaire restaient sans suite. Ajoutant : « *Une action dans ce sens est à mener dans tous les hameaux de la commune en créant, quand c'est possible, une commande groupée auprès d'un prestataire afin de réduire le coût de ces entretiens pour les propriétaires.* » Pierre-Yves Bonnivard a craint que cette démarche ne se heurte à des refus...

Concernant le bois sec qui encerclent les hameaux (notamment à cause d'une maladie qui atteint principalement les frênes), la question a été posée de savoir si l'on ne pouvait pas recourir à un éco-buage printanier... Jacqueline Duperloup a rappelé que les employés municipaux ne peuvent pas faire du bûcheronnage, ni entreprendre n'importe quelle action et souligné que le contexte juridique actuel ne permet pas à un maire de faire gérer l'entretien des parcelles car s'appuyant bien souvent sur des textes du XIX^e siècle, le Code rural entre autres qui est très contraignant. Et que les municipalités faisaient souvent face à des situations complexes, difficiles à faire évoluer.

Sur ce point, les adhérents ont souhaité que l'association interpelle « *les instances nationales législatives* » et utilise le réseau de ses adhérents pour recueillir des informations sur les expériences qui seraient entreprises par d'autres collectivités locales dans ce domaine. Par exemple, dans le Var, l'entretien des parcelles sur lesquelles sont construites des maisons est obligatoire et refacturé quand ces actions sont commandées par les municipalités à des entreprises spécialisées. Dans le même esprit qu'à Saint-Alban donc. Enfin Jean-Marc Bordas a suggéré de demander au Syndicat du pays de Maurienne de réfléchir à la création d'un « *salon local du débroussaillage* » à l'image « *d'un salon de l'agriculture* »...

(*) Avec les 7 pouvoirs nominatifs et les 34 pouvoirs non nominatifs (au nom du bureau ; un pouvoir a été déclaré nul car émanant d'une personne non adhérente...), cela faisait 61 adhérents présents ou représentés (contre 66 l'an passé) pour un quorum établi à 47.



C. MAYOUX

L'Association a célébré

Le 20 août l'Association des Villarins et amis de la vallée des Villards a fêté ses 50 ans dans une certaine discréetion (*pour une histoire de l'association lire page 14*).

Cinquante ans officieux car en réalité l'association n'a été déclarée qu'en juin 1975. « *Ce qui pourrait expliquer qu'elle est encore jeune !* » plaisantait son premier président, responsable de ce délai de confirmation assez inhabituel...

Cet anniversaire s'est déroulé devant l'entrée de la salle des fêtes où des tables et des chaises avaient été disposées, en présence d'une quarantaine de personnes dont des élus des deux communes (Claude Aimé et Christian Frasson-Botton, adjoints au maire, Dominique Metz et Marie-Thérèse Ledain pour Saint-Colomban, Jacqueline Duperloup, Annie Bordas et Marc Clérin pour Saint-Alban), des anciens présidents ou responsables de l'association, des membres du bureau actuel, et une poignée de sympathisants.

Dans un mot de bienvenue, Danièle Nicol, l'actuelle présidente de l'association, a d'abord cité une phrase des statuts d'origine donnant la ligne des activités de l'association, puis indiqué que quatre panneaux couverts de photographies et de textes présentaient l'origine de l'association, le premier bureau, les présidents successifs, l'évolution du nombre des adhérents et les principales actions de l'association durant ce demi-siècle (*lire page 13*).



■ Gilbert Pautasso, premier président de l'association.

Elle a ensuite donné la parole à ses prédécesseurs encore parmi nous, chacun d'eux résumant ce que représentait pour eux l'association et donnant quelques anecdotes sur leur présidence. Gilbert Pautasso, premier président qui fut chargé du lancement administratif de l'association, a souligné par exemple que c'est l'association qui,

des Villarins et amis des Villards

son cinquantième anniversaire

par l'intermédiaire de Philippe Mouterde, avait proposé au conseil municipal de réaliser un POS, structure alors inconnue des élus de l'époque. Maurice Bouchet-Flochet a fort opportunément rappelé que c'est l'association qui avait lancé en 1989, sous sa présidence, l'idée de la construction d'un four à pain au Chef-Lieu qu'une municipalité trop frileuse avait finalement fait échouer deux ans plus tard faute d'y participer financièrement... Il aurait pu ajouter que c'est durant sa seconde année de présidence (1990-1991) que la collecte des adhésions fut étendue à Saint-Alban...

L'intervention de Jean-Marc Bordas (qui fut trésorier, président de l'association de 2010 à 2015 et membre du bureau jusqu'en 2017 et qui vient de le réintégrer à l'assemblée générale d'août dernier) a particulièrement remué l'assistance. Des mots forts et un ton passionné (on n'ose pas dire de colère mais ça y ressemblait un peu) pour dénoncer l'individualisme de notre époque, une émotion palpable pour remercier la vie...

L'association est la porte d'entrée pour toute personne qui veut faire l'effort de s'intégrer et de se rendre utile à la vie dans cette vallée. Notre rôle, pour reprendre la devise du Petit Villarin, c'est comprendre, unir, agir, vivre et j'ajouterais : alerter et entreprendre. Ce qui nous anime c'est avant tout la passion pour ce pays, ses montagnes, son passé, son futur. Notre mission première c'est de rassembler, de faire s'unir les gens, de leur faire sentir toute l'amitié qui se dégage à agir ensemble dans l'intérêt de ce pays qui a tant besoin de forces vives. Nous devons avancer. La société d'aujourd'hui fonctionne de manière différente. Les individus n'ont pas fondamentalement changé, mais c'est la manière de vivre qui nous pousse à agir avant tout dans notre propre intérêt. C'est dommage car l'individualisme conduit à l'immobilisme donc à un recul de la vie en commun. Dernièrement nous avons assisté à la projection de films nous montrant un aperçu de la vie des gens d'autrefois. Nous avons tous été percutés par la force de ces images. Elles nous poussent aujourd'hui à nous interroger de différentes façons sur cette vie d'autrefois, faite de travail, de coutumes, ancrée dans ses traditions et qui a fait place à la société des loisirs, du sport, du temps libre. Et si aujourd'hui la vie paraît plus facile nous devons quand même nous poser les questions : qui sommes-nous ? où allons-nous ? que pouvons-nous faire ? Nous devons être des lanceurs d'alerte en tout domaine. Ne nous trompons pas, il y a la tendance chez certains à vouloir figer les choses, c'est une erreur. Sachons prendre exemple sur le travail des ancêtres qui ont su modeler et entretenir cette nature aujourd'hui trop souvent livrée à elle-même, ce qui nous conduira à une

forme de chaos. Nous sommes les héritiers de ces gens qui ont construit la vallée. Il y a une certaine fierté à appartenir à cette histoire ; pourra-t-on écrire la nôtre en plus beau ? Pour finir disons merci à la vie et prenons soin de tout ce qui nous entoure, c'est la première richesse des Villarins. »

Georges Quézel-Ambrunaz n'a pas pu résister : « C'est moi qui ai succédé à Jean-Marc Bordas comme président. Je ne voulais pas laisser tomber le flambeau de Saint-Alban. Enfin, après je l'ai quand même transmis à Danièle Nicol parce qu'il faut quand même équilibrer un peu les choses car je sais bien que Saint-Alban a une énorme importance mais enfin il ne faut pas exagérer quand même, la capitale c'est Saint-Colomban... » Tout cela sur le ton de l'humour naturellement... Puis plus sérieusement : « Je voudrais dire que le rôle important que joue l'association c'est un rôle de rassemblement. Son problème c'est de la rajeunir si c'est possible. Mais on ne désespère pas d'y arriver. »

Cette discrète cérémonie s'est close par la lecture faite par Claude Aimé d'un texte du maire de Saint-Colomban, absent, excusé, dans lequel Pierre-Yves Bonnivard saluait « l'action d'intérêt général qui a été conduite pendant 50 ans », et une intervention de Jacqueline Dupenloup maire de Saint-Alban (« À titre personnel, en tant que maire, je me joins toujours avec plaisir à vos actions et Jean-Marc Bordas a bien eu raison de dire que tout ce qui en ce moment peut faire lien entre les gens est à privilégier. ») avant que Danièle Nicol ne remette un petit cadeau (un coffret contenant deux stylos façonnés par Simon Cartier-Lange) à Simone Favre-Teylaz qui quitte le bureau après 30 ans d'activités, puis n'invite les participants à prendre un verre (pétillant nature ou en kir) et à croquer quelques amuse-gueule tout en devisant.



■ Simone Favre-Teylaz (à gauche) remerciée par Danièle Nicol.

■ Les présidents

Se sont succédé à la présidence (de août à août sauf mention contraire) : Gilbert Pautasso (1972-1976), Pierre Bozon (1976-1986), Michelle Deléglise (1986-1989), Maurice Bouchet-Flochet (1989-1991), Philippe Mouterde (1991-1996), Maurice Frasse (1996- janvier 2010), Paul Long (par intérim, de janvier à août 2010), Jean-Marc Bordas (2010-2015), Georges Quézel-Ambrunaz (2015-2019), Danièle Nicol (2019-...).

■ Les adhérents

En 50 ans le nombre annuel des adhérents a varié entre 146 et 247 : 146 en 2007-2008 et 2009-2010, 147 en 2020-2021 ; mais 247 en 1997-1998, 243 en 1974-1975 et 241 en 1996-1997. On peut repérer dans ces évolutions deux périodes avec, jusqu'en 2002, une moyenne de 197 et, depuis 2002, une moyenne de 167.

■ Les réalisations

- Pose des poteaux téléphoniques à Lachal, Valmaure et La Pierre (1975, 1976) ;
- Subventions pour création d'une exploitation agricole ou d'un commerce (1975, 1976, 1982, 1983), allocation à la boulangerie du Comberousse pour l'achat de matériel (2022) ;
- Dotations de coupes pour les concours de pétanque (1975, 1976, 1979) ;
- Réfection de chemins avec prises en charge salariale partielle d'employés temporaires et d'un TUC (1975, 1980, 1981, 1986) ;
- Allocations au Club des sports des Villards (1976, 1986) ;
- Primes à l'occasion du passage du Tour de France cycliste (1977, 1983) ;
- Financements du bibliobus (1977, 1978, 1979) ;
- Don du pain bénit offert à la messe du 15 août (depuis 1977) ;
- Allocation pour l'aménagement d'une piste de fond (1978) ;
- Allocation aux écoliers pour aller à la piscine (1979) ;
- Participation à l'achat d'un chronomètre pour le club des sports (1979) ;
- Achat de matériel de ping-pong pour la salle des fêtes, et subvention pour son inauguration (1979) ;
- Participations financières à l'animation du 15 août (1979, 1981) ;
- Gestion du comité de soutien aux sinistrés de l'avalanche de 1981, et versement d'une aide financière (1981) ;
- Pose d'un panneau d'affichage au Chef-Lieu (1981) et dans les villages (1983) ;
- Participations aux réparations des façades et de l'intérieur de l'église de Saint-Colomban (1982), de sa porte (1983) ;
- Nettoyage des places publiques (1983) ;
- Illumination de la pendule de l'église de Saint-Colomban (1984) ;
- Pose de 16 bancs publics (1985 et 1988) ;
- Pose de deux panneaux de bienvenue (châlet-hôtel du col du Glandon et Martinan) et participation (60 %) à l'édition d'un dépliant touristique (1987) ;
- Abonnement au bulletin d'enneigement (1988) ;
- Étude et demande pour poser des ralentisseurs au Martinan et à Valmaure (1988) ;
- Création de 5 commissions (1988) dont une, la commission patrimoine et culture, s'émancipera et deviendra (1990) Les Villards Patrimoine et culture ;
- Étude sur la mise en valeur du tilleul du Chef-Lieu (1989) ;
- Étude pour redonner vie aux chalets d'alpage (1989) ;
- Lancement des animations avec repas et des sorties pédestres avec pique-nique : soi-
rée bugnes (février 1991) et sortie dans la combe du Merlet jusqu'aux Granges (août 1991) ;
- Installation de bacs à fleurs devant les deux mairies (1991) ;
- Financements et réalisations de passerelles sur les torrents : combe de la Croix (1992), combe du Tépey et l'Orselle (1994), pont des Reisses et pont des Molettes (1997) ;
- Relance de l'idée d'un camping (1992, déjà dessiné par Christian Émieux à la fin des années 70...) ;
- Inauguration du chemin Pierre-Bozon avec pose de panneaux (1992) ;
- Première édition de la fête du pain (1993) ;
- Édition de 1 000 autocollants de couleur orange (1994) ;
- Étude pour la réalisation d'un parcours santé (1995) ;
- Première édition de la corvée Les Villards vallée propre (1998) ;
- Entretiens des ponts et sentiers : au Glandon et au pont des Molettes (1998), à l'Orselle (1999) ;
- Enquête auprès des adhérents sur l'attente des Villarins quand au développement de la vallée (2000) ;
- Sortie aux Hurtières pour la visite d'un musée (2002) ;
- Achat de matériel d'équipement d'escalade pour la via ferrata (2002) ;
- Réparation de la cheminée du four à pain du Pied des Voutes (2004) ;
- Remise en eau du bassin de Bon Mollard (2005) puis réparation de ce bassin (2006) ;
- Nettoyage des abords de la chapelle des Voutes (2005) ;
- Implantation d'une croix au Balais (2008) ;
- Pose de grilles à la chapelle de La Pierre (2008) ;
- Commande de deux statues : le petit ramoneur (2009) et la Villarinche (2010) ;
- Fêtes des alpages (2010, 2011) ;
- Participation à l'héliportage au sommet de Sembuis d'une structure de 3 mètres symbolisant une paire de skis et un piolet (2011) ;
- Pose d'une plaque sur la maison natale de Pierre Bozon (2012) ;
- Panneaux d'information au pont du Rivaud et à la grotte des Sarrasins (2016) ;
- Installation d'un projecteur solaire dans la chapelle du Martinan (2019) ;
- Installation de bancs et de tables à Saint-Alban (2019) ;
- Panneaux d'information aux moulins du Merlet et au chemin du talc (2020) ;
- Programmation d'une journée nettoyage de printemps (2021) ;
- Panneaux d'information sur les ardoisières et le Merlet (2022) ;
- Participation à la pose d'un jeu d'échec géant devant la Maison du tourisme (2022).

50^e anniversaire des Amis des Villards

(Suite de la page 13.)

De « force de proposition » à des visées plus « réalistes »...

Les origines, les ambitions

On ne peut pas comprendre la création de cette association si l'on n'a pas en tête l'espoir que suscita l'élection de Francis Martin-Fardon à la mairie de Saint-Colomban en mars 1971.

Cette élection fut l'aboutissement d'un mouvement commencé à la fin des années soixante et qui s'est nourri de la situation dans laquelle se débattait alors la commune : peu (ou pas) de ressources financières, des équipements publics inexistant ou inadaptés, etc.

D'autres raisons expliquent aussi ce changement dont la parution du livre de Pierre Bozon *Le pays des Villards en Maurienne*, publié huit mois plus tôt (juillet 1970), n'est pas la moindre. En décrivant « la nature du pays des Villards », en « relatant les événements qui ont marqué son histoire », et surtout en « évoquant la vie des hommes qui l'ont animé » cet ouvrage – tiré à 2 000 exemplaires et aujourd'hui épuisé... – a fait prendre conscience aux émigrés d'après-guerre – qui arrivaient à la retraite et revenaient la vivre au pays – qu'on pouvait jeter les bases d'un « renouveau » villarin. Beaucoup d'entre eux se sont alors passionnés pour cette élection municipale entraînant avec eux des « 2^{es} générations » dont certains – nombreux – n'auraient pas dû voter ni même être élus.

Mais voilà, trois mois seulement après les élections (24 juin 1971), Pierre Bozon écrivait : « (Il serait) bon que des gens secouent la municipalité (...). L'avenir est entre nos mains et nos élus sont là pour essayer de réaliser le programme pour lequel nous avons voté » (*).

C'est dans ce contexte et de cette impatiente que l'Association des amis de Saint-Colomban et de la vallée des Villards est née le 14 août 1972, à l'initiative d'un groupe dont les membres (quasiment tous issus de l'émigration) pensaient que le débat public élargi bien au delà du cercle restreint des conseillers municipaux était de nature à changer les choses (**).

Pour donner un aperçu de leurs ambitions voici un extrait du compte rendu de la première réunion du bureau, le 21 avril 1973 : « Le bureau décide de réaliser pour cet été un programme d'aménagement, argumenté de dossiers précis et complets sur les réalisations qui semblent indispensables au renouveau. À savoir, avant tout, développer l'hébergement avec, entre autre, implantation d'un village vacances familles, création d'un lotissement (dont la structure est à débattre), d'un camping et d'un caravaneige. Transformations de certaines bâties abandonnées ou à vendre, etc. Pour ce, des responsables sont nommés. »

Rien moins, à s'y méprendre, qu'un programme municipal.

Cette association a donc été

conçue pour être une authentique force de proposition (une expression qui fera florès puis disparaîtra des discours, devenue comme inaudible et politiquement incorrecte...) capable de débattre avec les élus pour accompagner dans la réflexion et dans l'action la municipalité élue en mars 1971.

C'est dire que tout a été mis en œuvre, se réjouissait Pierre Bozon en concluant la réunion constitutive de l'association, le 14 août 1972, pour que cette association se mettent très vite et très sérieusement au travail. Association qui n'est rien d'autre qu'un rassemblement de toutes les énergies qui veulent pour Saint-Col un autre sort que celui qui en fera bientôt, si rien n'est fait, une vallée de bois et de pierres. »

Les premiers doutes

Pour le 5^e anniversaire de l'association, Pierre Bozon, président en exercice, dresse un bilan teinté de pessimisme qui le conduit à rappeler d'emblée « que l'association a été créée non pas pour être une amicale quelconque »... C'est dire.

Après un résumé succinct des réalisations faites en 5 ans, bien loin de ses attentes et réduites à ce que permettent les cotisations (« Les cotisations malgré la générosité de ses adhérents n'alimentent qu'un budget modeste qui ne permet pas des réalisations spectaculaires mais l'usage qui en est fait a surtout une valeur symbolique. »), le président constate, réaliste : « Tout cela est bien et pourtant n'est pas suffisant. Car être membre d'une association ce n'est pas seulement cotiser, mais participer activement à sa vie. »

Il insiste : « Demandons-nous ce que nous pouvons faire encore pour promouvoir l'épanouissement de notre vallée, pour créer des emplois qui retiendraient chez eux les jeunes Villards. Et puis, il faut nous soucier de notre environnement si nous aimons la vallée des Villards. Sommes-nous satisfaits de voir le long de nos routes et de nos chemins des près non fauchés et envahis par les épines et la broussaille ? Sinon,

que pouvons-nous faire ? Trouvons-nous agréables nos splendides combes, naugeure toutes carillonantes de sonnailles, abandonnées à la solitude, mangées par les arcosses ou les buissons ? Sinon que pouvons-nous faire ? »

Et, volontariste impénitent, Pierre Bozon conclut en répétant le message inaugural : « Chacun doit apporter sa pierre à la construction de l'édifice. Nous savons bien que les Villards émigrés aiment passionnément leur pays, mais il est indispensable que cet amour ardent se traduise en actes, en prises de position (N.D.L.R. : souligné par nous). Assurément, on rétorquera que tout a été dit, que cela n'avance pas à grand chose, que nous ne pouvons rien contre la désertion du pays et son ensauvagement progressif, que tout cela regarde la commune, le département, l'État. Eh bien non ! Il faut sans cesse reprendre les problèmes, les retourner sur toutes les faces, enfoncez toujours les mêmes clous, afin d'attirer l'attention de ceux qui ont les moyens. »

Un constat amer

Pour le 10^e anniversaire le bilan des réalisations s'accroît, forcément, mais la cause semble perdue. Lassé (« de tels bilans ont été faits en 1976 et 1979 ») Pierre Bozon préfère pointer deux insuffisances :

- peu de Villards adhèrent. « Ce qui est le plus grave et presque anormal c'est la carence de ceux qui ne voient pas l'utilité de cotiser à une association de défense et de promotion de notre pays. Et pourtant presque tous ont profité de certaines réalisations comme la pose des poteaux du téléphone dans les villages. » On notera qu'on est passé d'une association « force de proposition » à une association « de défense et de promotion de notre pays »...
- et ceux qui adhèrent ne sont pas actifs : « Cotiser est indispensable (...) mais les adhérents d'une association doivent aussi se persuader qu'ils devraient être plus actifs, vraiment participer à la vie de la communauté dont ils sont membres. Or c'est là que le bâ

blesse le plus. La réunion inaugurale d'août 1972 paraissait pleine de promesses mais elle fut sans lendemain. »

Et de conclure, découragé : « Ainsi il semble que l'association soit comme le reflet de l'ensemble des Villards, avançant vers le renouveau entrevu il y a 10 ans, mais à petits pas et sans grande conviction. »

Des visées plus « réalistes »

En 1990 (août), l'association change de nom pour devenir l'Association des Villards et amis de la vallée des Villards. Elle étend son périmètre d'actions à Saint-Alban après des années d'âpres discussions dont on n'a pas idée aujourd'hui...

C'est aussi à cette époque que se créa l'association Patrimoine et culture qui prive l'association d'un possible champ d'activités alternatif. De même, après avoir été l'apanage d'une autre association, le comité des fêtes de Saint-Colomban, l'animation locale se « professionnalise » avec la création d'un syndicat d'initiative qui deviendra OT puis Maison du tourisme.

Néanmoins c'est dans ces deux voies que s'est engagée l'association depuis 30 ans pour des actions plus modestes mais peut-être plus réalistes, avec d'un côté la mise en valeur du patrimoine (pris au sens large : environnement, sentiers, ponts, sites remarquables signalés, etc.) et de l'autre des participations à l'organisation d'animations régulières ou éphémères : 15-Août, la fête du col, le Téléthon, Veillée en Belledonne, rassemblement automobile de Villards Autos73, Route des ateliers, etc., en apportant la vitalité de ses adhérents.

En 1972, Pierre Bozon écrivait : « La réalité crève les yeux. C'est la forêt que le regard embrasse lorsqu'on arrive au Câble (...), c'est l'herbe non fauchée jusqu'au bord des routes, et les épines, et la broussaille et les arcosses qui mangent les champs, les prés, les paturages et font disparaître des chemins de 3 mètres de large ; c'est le silence de mort qui pèse les trois quarts de l'année sur le pays tout entier ; c'est l'école réduite à 8 élèves et la diminution constante des habitants permanents en même temps que s'accroît leur âge ; (...) c'est l'hébergement hôtelier réduit à un seul exemplaire... et la litanie peut continuer, hélas longtemps ! »

Dans ses grandes lignes, 50 ans plus tard, la situation a-t-elle évolué ? Et dans quelle mesure l'association y a-t-elle contribué ? À chacun de répondre.

(*) Pierre Bozon, correspondance privée (24 juin 1971).

(**) Le premier bureau comprenait : Gilbert Pautasso (président), Pierre Bozon (vice-président), Michèle Deléglise (secrétaire et trésorière), Éliane Bitz, Gisèle Girard, Michel Favre-Trosson, Philippe Mouterde, Emmanuel Tronel-Peyroz.



■ Pose d'une passerelle à l'Orselle (de gauche à droite) : Gilbert Laposse, Maurice Bouchet-Flochet, Jacques Favre-Teylaz et Alfred Bozon.

ASSOCIATION NOTRE CLOCHE

« Si chacun d'entre nous amenait une autre adhésion... »

Créée le 27 mars 2021 (déclarée le 6 juillet au JO), l'association Notre Clocher a invité les Villarins à fêter sa première bougie le 6 août dernier sur le parvis de l'église. Son objectif : « Sauvegarder et enrichir l'élément du patrimoine communal que constitue l'église de Saint-Colomban-des-Villards » qui a reçu la visite de 350 personnes sur l'été.

Comptant 68 adhérents (pointés lors de l'assemblée générale du 12 mars dernier) cette association a été reconnue d'utilité publique le 2 mars dernier ce qui permet aux adhérents et aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôts sur le revenu.

En présence de quelque 140 personnes, paroissiens ou non, adhérents ou non, de représentantes de la paroisse Sainte-Madeleine de La Chambre, de Pierre-Yves Bonnivard, maire, et d'élus de la commune (*), Christine Frasson-Botton, présidente en exercice, a indiqué que les plans de l'architecte diocésain Joseph-Marie Samuel Revel dataient du 25 juillet 1862 et que l'église avait été consacrée en 1866. La réfection des vitraux latéraux endommagés par l'avalanche du 21 janvier 1981 a été réalisée par René Maria Burlet. En 2016, le cabinet d'étude Jamain, missionné par la commune pour dresser un état de l'église, chiffrait sa rénovation à 975 000 euros TTC... Des témoins et des filets de sécurité en haut de la nef avaient été mis en place. En 2020 l'idée d'une association pour engager cette rénovation germe chez une dizaine de bénévoles lors d'un grand nettoyage de l'église. En 2021, cette association est créée. Et le 11 mars dernier le conseil municipal a décidé de lui confier deux missions : « l'encaissement des dons exclusivement affectés aux travaux de l'église et la demande de devis aux entreprises susceptibles d'intervenir, étant entendu que la conclusion des marchés est de la compétence stricte de la commune et lui est donc réservée ».

Puis la présidente a enchaîné : « Après appel à candidatures de 18 architectes, habilités à la réfection des églises, notre conseil d'administration a nommé le 22 juillet l'architecte qui réalisera le bilan sanitaire et structurel de

l'église, point de départ nécessaire avant toute consultation d'entreprise. Il s'agit de Véronique Dohr, architecte à Tresserve. Cette prestation sera entièrement prise en charge par l'association. Depuis sa création, notre action s'est également portée sur la recherche de financements pour des travaux estimés en 2016 à 1 million d'euros. Pour les demandes de subventions, un premier contact a été pris avec les élus du département de la Savoie et de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui ont accueilli favorablement notre démarche. Des dossiers importants sont à monter par la commune et les subventions seront limitées à 45 % du montant des travaux et versées après leur règlement. »

Selon ses responsables, l'action de l'association serait de deux ordres : « soulager au maximum le secrétariat de la commune pour l'établissement des dossiers, et collecter les 55 % des fonds nécessaires par les adhésions et les dons des Villarins et en lançant une souscription publique après avoir rencontré la Fondation du patrimoine ». L'action de l'association serait, selon Christine Frasson-Botton, éligible au Loto du patrimoine de Stéphane Bern pour 2023. Un dossier chiffré devrait être déposé en octobre 2022.

« Si nous disposions de la somme nécessaire, a poursuivi la présidente, les travaux pourraient être réalisés en 5 ans. La première phase, sur 1 an, concernerait en priorité l'analyse et la résolution des causes des désordres, le suivi des travaux d'entretien de base (curetage des chéneaux, déneigement le long du mur de l'église en amont, désengorgement des évacuations d'eau pluviale, etc.). Cette première étape comprendrait également le montage des dossiers et le lancement des souscriptions. Dans la seconde phase, dès l'an prochain, selon l'avancement de la première phase, est prévu le lancement des appels d'offres par la mairie, le lancement des travaux de restauration proprement dit, par tranches définies par le maître d'œuvre sur 3 à 4 ans. Et cela, en fonction des moyens financiers à disposition. »

Consciente qu'il sera peut-être diffi-

cile de recueillir 500 000 euros, Christine Frasson-Botton a souligné que la sauvegarde de l'église ne sera possible qu'avec l'adhésion de tous, en adhérent ou ré-adhérent, et, éventuellement, pour ceux qui le peuvent, en remettant des dons : « Si chacun d'entre nous amenait une autre adhésion, notre association serait bien plus représentative. Vous pouvez également nous laisser vos coordonnées pour que l'on se rencontre, entre autre pour les dossiers de mécénats. Et bien sûr nous accueillerons volontiers toutes les personnes qui peuvent s'investir dans le bénévolat. Vous serez bienvenus. » Un site Internet (www.notreclocher.com), réalisé bénévolement par Clarisse Badiol, est dédié à cette association.

Dans son allocution, le maire de Saint-Colomban-des-Villards, Pierre-Yves Bonnivard, a salué « tout le travail accompli en seulement une année par l'équipe de bénévoles de l'association, sous la conduite de leur présidente et des membres du bureau », en précisant qu'une réunion de la commission municipale des travaux aurait lieu fin août en présence de Véronique Dohr, l'architecte du patrimoine désigné.

À l'issue de ces discours, le public était invité à pénétrer dans l'église pour constater les travaux à réaliser et découvrir une reproduction sur toile du plan original de l'église (qui fut dévoilée par Stéphanie Lafaurie, vice-présidente de l'association, et Maurice Bouchet-Flochet) qui présente la particularité de positionner le clocher à droite quand on est face au chœur alors qu'il a été construit à gauche.

Cette rencontre au cours de laquelle près de 30 nouvelles adhésions ont été enregistrées, s'est terminée par un vin d'honneur offert par l'association.

(*) Emilie Bonnivard, députée de Maurienne, retenue par ailleurs, a assuré l'association « de son soutien ». Elle pourrait venir cet automne découvrir l'église et le projet associatif.



■ Sur le parvis de l'église...



■ ... et à la table des adhésions.

■ VILLARDS SOLIDARITÉ UKRAINE

La vente aux enchères reportée

La famille d'Oleg et Marina cherche à louer ou acheter une maison, ou à acquérir un terrain pour en construire une car la mairie de Saint-Colomban voudrait récupérer le gîte qu'ils occupent à Martinan. La mairie leur a proposé de loger au Comberousse ce qu'ils ont refusé. Ils se seraient renseignés sur les logements du Triandou. Les deux enfants, Tom et Guierda, ont fait la rentrée scolaire aux Villards. Dans la seconde famille, Anna Nikouline et ses deux enfants, Sofia et Anastasia ont quitté Saint-Colomban fin juillet pour Francin où les fillettes ont été scolarisées. Depuis le début du mois de septembre la grand-mère, Svetlana, a été prise en charge par l'association La Sasso et logée dans un foyer pour réfugiés ukrainiens à Frontenex.

La vente aux enchères qui devait avoir lieu le 14 août à Saint-Colomban avec la collaboration de Jacques Lafaurie a été annulée. Jacques Maurino, président de l'association : « Cette vente est simplement reportée. Pour améliorer notre trésorerie nous avons décidé de collecter un certain nombre d'objets soumis au feu des enchères. Jamais nous n'aurions imaginé de tels retours. La quasi-totalité des membres de l'équipe de France de ski à donné une réponse positive et nous avons à proposer à la vente des casquettes ou des dossards signés par Alexis Pinturault, Tessa Worley, Clément Noël, Johan Clarey, Ophélie David, Perrine Laffont, idem pour des sportifs retraités, Jean-Pierre Vidal et Jean-Baptiste Grange, autant de champions olympiques ou du monde. Myriam Nicole nous a offert un maillot dédicacé de championne du monde de VTT. Pour les sports collectifs nous avons un maillot du Stade toulousain signé par l'ensemble de l'équipe y compris par Antoine Dupont sacré meilleur joueur du monde. Le LOU, club de rugby de Lyon, nous a offert un maillot et un ballon signés par toute l'équipe et l'Asvel, championne de France de basket, nous a fait cadeau d'un maillot dédicacé magnifiquement encadré. On a reçu bien d'autres objets encore provenant du foot ou du cyclisme. Mais surtout, lors de sa venue dans notre vallée pour préparer Veillée en Belledonne, Coralie Frasse-Sombet nous a offert sa tenue des jeux olympiques ! Enfin Olivier Giroud le célèbre footballeur nous a remis une paire de chaussures dédicacées. Dans ces conditions, et par respect pour les donateurs, il ne nous a pas paru souhaitable de proposer ces objets en petit comité. En collaboration avec Jacques Lafaurie, nous devrions organiser cette vente à Chambéry avec possibilité d'enchérir en direct sur Internet. Cette liste n'est pas exhaustive et pas close. Nous sommes toujours preneurs d'autres objets que vous pourriez nous proposer, pas obligatoirement dans le sport. Nous joindre à l'adresse courriel : villards.solidarite.ukraine@gmail.com »

« Pour les gens d'en bas, les Villards semblent le bout du monde »

Les visites des hameaux (7 sorties effectuées sur les 9 programmées, deux ont été annulées en raison de la... pluie !) ont intéressé 53 personnes soit un niveau « d'avant Covid ». Patrice Gérard qui les anime a tenu à souligner deux faits qui l'ont marqué : « Il n'y a eu aucun enfant cette année et, bien que la mairie de Saint-Alban soit fermée le mercredi, Jacqueline Dupenloup nous a toujours apporté les clefs de l'église et de la chapelle du Premier-Villard. »

La Maison du patrimoine a ouvert 20 fois cet été dont 3 fois à la demande pour des groupes. L'école des Clapeys de Saint-Jean-de-Maurienne qui a effectué sa sortie de fin d'année en visitant le musée. Il y avait 38 élèves et 10 accompagnateurs. L'école des Villards est venue aussi en fin d'année scolaire avec 17 élèves et 3 accompagnateurs. C'est la première fois. Enfin un groupe de jeunes âgés de 15 à 18 ans qui étaient venus aux myrtilles sont également passés au musée.

Ces ouvertures ont bénéficié (12 fois sur 17) de la présence d'un employé de l'office de tourisme de l'Espace Glandon « ce qui est devenu essentiel, selon Martine Paret-Dauphin, présidente de l'association Patrimoine et culture, car sinon il ne serait pas possible d'ouvrir aussi souvent ».

Il y a eu 264 visiteurs, comme l'an passé environ, 255, et mieux qu'en 2020, 187, mais loin des 535 de 2019. Ce qui fait dire à Martine Paret-Dauphin : « Il faut que je retourne aux pots d'accueil de Goélia ! » Forcément, moins de visites, c'est moins de dons aux caisses (185 euros, et 5 cartes postales ont été vendues).

Le four à pain a été utilisé 5 fois, 3 fois par l'association, 1 fois par les Amis des Villards et une fois par une personne pour un repas de famille (c'est la deuxième utilisation privée depuis que le four a été mis en service).

Martine Paret-Dauphin est étonnée par le succès des petits-déjeuners associés à la fête du pain : « Quand les Amis des Villards nous l'ont proposé, moi je n'y croyais pas, mais je me suis dit : « Il faut dire oui. » L'an dernier nous en avons servi 31 c'était déjà surprenant mais cette année nous en avons eu 55 et refusé 15 ! Ce qui nous a surpris également c'est qu'il y avait 15 Villarins qui résident aux Villards à

l'année. Avec une vingtaine de vacanciers et une vingtaine de touristes. Tout cela avec un beau temps et dans une ambiance agréable car on fonctionne à deux associations et entre nous ça se passe bien, ce qui n'est pas le cas toujours pour des raisons d'affinité ou tout simplement de différence entre générations. » Comme les organisateurs ont mis un point d'honneur à proposer des produits maison, il a fallu que la présidente et Monique Pautasso cuisen pains et brioches et que Christophe Mayoux et Anne Staszewski apportent les confitures...

L'association a participé à 4 marchés sans vendre beaucoup. « Ce qui est un peu décevant compte tenu du temps passé la veille pour cuire les pains. »

Entraînées par Christine Frasson-Botton, Martine Paret-Dauphin a tenu un stand au forum des associations de la 4C qui s'est tenu le 4 septembre à Saint-Rémy-de-Maurienne. « Nous n'avons rencontré aucun Villarin et pour les gens de Saint-Rémy-de-Maurienne, la vallée des Villards semble le bout du monde. » Étonnant quand on sait que nombre de Rémiens viennent se rafraîchir au plan d'eau... « J'ai aussi rencontré, s'étonne Martine Paret-Dauphin, 4 personnes de Cuines qui ne savaient pas que nous avions un musée alors que 3 d'entre elles sont venues voir le défilé le jour du 15 août. Nous avons aussi rencontré les élus Émilie Bonnard, Sophie Verney et Patrick Provost qui nous ont assuré de leur soutien et promis une aide qui pourrait au total atteindre quelque 300 euros. Pas mal. » Mais ce qui a séduit la présidente de Patrimoine et culture c'est que ce forum était organisé par le Club des associations de Saint-Rémy, une association « qui regroupe les associations et les coordonne. Et je trouve ça intéressant. »

L'association continue à recevoir de nombreux dons dont le détail devait être donné à l'assemblée générale programmée le 8 octobre. Parmi ces dons, quelques-uns « d'un Villarin qui est venu pour la première fois visiter le musée et qui s'est écrié après avoir terminé la visite guidée : « Jamais de la vie j'aurais cru que c'était comme ça. Faut que je fasse un don ! » ».

Voilà qui devrait inciter d'autres Villarins à visiter ce musée.

■ BRÈVE

► **CROIX DU NANT.** Suite à l'article de Patrice Gérard publié dans ces colonnes, intitulé *Les croix dans le paysage villarin* (Le petit Villarin numéro 197, septembre 2021), une croix en bois a été implantée à la croix du Nant pour remplacer celle qui avait disparue dans les années cinquante. L'emplacement a été repéré par GPS et correspond à une dizaine de mètres près à celui qui est indiqué par une croix sur le cadastre de 1867. La croix a été bâtie par les scouts qui campaient aux Épinières et fixée par Thierry Bozon et Bernard Gilibert (9 août) et les indications sur la croix réalisées par Léopold Noël et Jean-Pierre Tronel-Peyroz (17 août). Une petite plaque signalant cette croix a été fixée près de la route départementale, côté amont, à hauteur de Lachal-d'en-haut.

À Saint-Alban, trois projets patrimoniaux sont à l'étude

Depuis 2020, la municipalité de Saint-Alban-des-Villards a souhaité mettre l'accent sur la mise en valeur de son patrimoine bâti et paysager à travers différentes actions : sentiers, lectures, expositions, etc. Des actions et réalisations destinées à la fois à la population de Saint-Alban mais également à l'ensemble de la vallée des Villards ainsi qu'aux touristes y séjournant.

Afin de prolonger ces orientations, plusieurs perspectives et projets sont à l'étude pour les années 2023 et 2024.

Un troisième sentier de randonnée

Un troisième sentier de randonnée viendra compléter le sentier des hameaux abandonnés créé en 2021 et le récent musée à ciel ouvert inauguré en juillet dernier. Prévu pour l'été 2023, ce nouveau sentier thématique s'intitulera le sentier des remues. Il offrirait à la population et aux touristes l'opportunité de découvrir ou redécouvrir l'histoire de ces petits hameaux d'intersaison situés entre 1 200 et 1 300 mètres d'altitude sur le versant villarin de la chaîne de Belledonne. L'itinéraire proposera un cheminement depuis la fontaine du Bessay jusqu'au Tovet, en passant par les Jovières, pour s'achever à la croix des Charrières.

Tout comme les réalisations précédentes, ce projet estimé à 5 854 euros (pour 7 panneaux de signalétique touristique et une plaque de rue, avec leurs panneaux supports) est subventionné à 64 % par le programme Leader via l'association Espace Belledonne dans le cadre de la mise en valeur des territoires de montagne. Le sentier des remues sera le troisième et dernier sentier de ce type formant avec les deux autres sentiers un triptyque complémentaire.

Nouvelle exposition dans la chapelle du Bessay

Autre projet pour l'été 2023, une nouvelle exposition dans la chapelle du Bessay qui viendra remplacer l'exposition sur les hameaux abandonnés proposée depuis juillet 2021. Cette nouvelle exposition intitulée *Les Villards* par Raymond Frasson-Cochet mettra en lumière l'œuvre photographique prolifique de ce photographe amateur, ori-

ginaire du Premier-Villard, qui a réalisé différentes séries de photos dans la vallée au cours des années 1950.

Ce sont donc un grand nombre de photographies anciennes et inédites de Saint-Alban-des-Villards (ainsi que quelques unes de Saint-Colomban) qui seront à découvrir grâce aux enfants de Raymond Frasson-Cochet qui ont très gentiment et spontanément accepté d'ouvrir leurs archives.

Édition d'un livre de photographies anciennes

Pour terminer dans ces perspectives patrimoniales, après la parution en juillet du livre *Les hameaux de l'envers de Saint-Alban-des-Villards, monographie d'un versant oublié* qui s'est très bien vendu et dont la population de Saint-Alban a pu bénéficier gratuitement, un nouvel ouvrage est en préparation

Prévu pour 2024, ce nouveau livre aura pour objectif de proposer le plus grand nombre de photographies anciennes (de la période 1880-1980) portant sur Saint-Alban-des-Villards. Des photographies des hameaux, de la forêt du Nant, de la route départementale passant par les combes du Merlet et du Bacheux seront à découvrir. Pour certains clichés, des photographies actuelles seront proposées afin d'observer les changements qu'a connus la vallée des Villards depuis la fin du XIX^e siècle.

La municipalité est actuellement à la recherche de subventions pour financer ce projet. Pour proposer un ouvrage équilibré, la mairie lance un appel afin de pouvoir collecter des photographies des secteurs suivants qui pourront s'insérer à l'ouvrage : forêt du Nant, Pied des Voûtes, Bessay, Frêne, combe du Bacheux. De plus, toute personne qui souhaiterait voir paraître une photographie personnelle (paysage, scène de vie, vue de hameau) peut également l'adresser à la mairie à l'adresse suivante :

mairie.stalbandesvillards@orange.fr

Enfin, toujours dans cette optique de couvrir tout le XX^e siècle, il manque, à ce jour, des photographies de Saint-Alban-des-Villards pour les décennies 1970, 1980 et 1990. La municipalité remercie naturellement par avance toutes les personnes qui apporteront leur part à cette réalisation.

Yannis Nacef



■ Les ruines d'un remue aux Ravières dans la combe du Bessay.

Une projection de films anciens suscite admiration et nostalgie

Dans le cadre de l'association Les Villards, patrimoine et culture, Xavier Mugnier a projeté deux films le 13 août dernier à 20 h 30 dans la salle des fêtes de Saint-Colomban. Le premier consistait en un montage de photographies et de petits films consacrés principalement à la vie aux Villards à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e avec comme fil rouge le costume féminin (*). La plupart des séquences projetées étaient extraites de films qui avaient été présentés projetés – sans un travail de montage – en 2004 (*lire ci-dessous*). Sur le même principe, le second film proposé montrait une rétrospective de la fête du 15-Août depuis sa reprise en 1971 et jusqu'en 1986. Cette seconde partie utilisait principalement des films prêtés par des Villarins.

Bien que n'ayant bénéficié d'aucune publicité autre qu'une annonce dans le programme de l'été, le début de la séance a dû être retardé d'un bon quart d'heure pour permettre à tous les personnes de s'installer. Il a fallu d'ailleurs plusieurs fois ajouter des chaises et malgré cela bon nombre de spectateurs sont restés debout, au fond de la salle, près du bar, pendant les deux heures trente qu'a duré la projection. Finalement, et probablement peut-être grâce au bouche à oreille des membres de l'association, près de 250 personnes ont assisté à cette séance.

La réussite de cette soirée fut telle que dans les jours qui ont suivis des Villarins ont demandé qu'une seconde séance soit programmée. Elle a eu lieu le 13 septembre toujours à la salle des fêtes de Saint-Colomban devant une centaine de spectateurs dont quelques-uns venus de la vallée de la Maurienne.

Les deux projections se sont déroulées dans un profond silence seulement interrompu par quelques murmures lorsqu'une personne était reconnue à l'écran.

Elles ont été ponctuées par des applaudissements nourris et mérités pour saluer les organisateurs de cette soirée et l'énorme et excellent travail de Xavier Mugnier.

Et maintenant que va-t-on faire de ces films magnifiques ? Il faut d'abord les protéger et – dans la mesure du possible – les compléter. Ensuite va-t-on les ranger précautionneusement dans un placard et ne plus y toucher ou alors va-t-on – ce qui semblerait le plus judicieux et le plus utile – les montrer de temps en temps à des Villarins, jeunes et moins jeunes, mais aussi à des vacanciers en quête de connaissances ? Il serait vraiment dommage qu'une telle masse de travail, qu'une telle richesse patrimoniale, qu'un tel chef-d'œuvre (n'ayons pas peur des mots) tombent dans l'oubli. Mon expérience de guide de la Maison du patrimoine, et les bénévoles l'association Patrimoine et culture qui expliquent avec beaucoup d'application et de détails les costumes féminins des Villards lors de leur permanence au musée peuvent en témoigner, m'autorise à dire que les touristes sont très intéressés par ces costumes. Il serait donc utile de projeter ces films chaque été, une fois ou deux, ce qui compléterait admirablement bien les explications données à la Maison du patrimoine. Et la culture en ressortirait gagnante et porterait très haut les couleurs de la vallée des Villards.

Patrice Gérard

(*) Les extraits projetés provenaient de films tournés par Georges Dumay (1945, 1952 et 1954 dont le 15 août à Saint-Alban), un auteur inconnu (1950, dont le 15 août), Clément Buisson-Rieux (15 août 1958 et 15 août 1960), André Savino (1960 dont le 15 août), Philippe Mouterde (15 août 1963 et 15 août 1968), René Mugnier (5 août et octobre 1966 à Valmaure, transhumance des moutons de Jacques Émieux et foire de Saint-Colomban en 1968).

Xavier Mugnier : « Depuis 1971, les temps et les gens ont bien changé

« Quelles sont les principales différences entre les fêtes du 15 août depuis 1971 ?

– Cette fête a été nommée fête des ramoneurs à sa création en 1971. Tous les hommes adultes et les enfants étaient habillés en ramoneurs. En 72 et 73 de même sauf certains conducteurs de calèche et Camille Martin-Fardon. En 1974, il y a encore quelques ramoneurs adultes dans le défilé, mais Maurice Bozon, dont c'est la dernière participation, est en costume noir citadin, contrairement aux années précédentes. De même pour André Bitz. En 1975 il n'y en a plus qu'un seul (Thierry Martin-Garin), les autres sont des enfants et des adolescents. À partir de 1976 les tenues de ramoneurs ne seront plus que l'apanage des jeunes, les adultes ont des costumes de ville, complets ou non, et parfois des tenues hybrides de paysan, maquignon, journalier, etc., mais plus de noir sur le visage. Il en sera désor mais ainsi. Pourquoi les adultes ont-ils changé de tenue ? Par lassitude ? Sous la pression de Villarins agacés par ce mélange de soie et de suie ? Cela s'est fait en douceur et l'habillage des hommes s'est amélioré au fil des années. Concernant les costumes des femmes deux différences notoires. À l'origine, les femmes se faisaient habiller par de la famille ou des amies. Nombreuses étaient celles qui maîtrisaient connaissances et techniques de l'habillage. Elles ont vieilli, puis sont décédées. L'habillage s'est alors concentré chez certaines personnes et il serait nécessaire d'inverser cette tendance. Les costumes anciens se sont usés et rapidement est apparue la nécessité de les restaurer puis d'en faire des neufs à partir de la fin des années 90. Les membres du comité des fêtes de l'époque regroupés autour de Maurice Bozon ont eu le mérite de créer cette fête. Et même s'ils ont lâché au bout de quelques années, grâce au comité des fêtes et surtout à quelques familles de la vallée, la fête a tenu.

– Quel est le 15-Août le plus abouti ?

– Je ne dirais pas comme ça car ils sont tous différents. Mais si on se réfère à la vidéo, 1972 et 1980 se détachent nettement. Durant les trois premières années (71-72-73) c'est plus festif, il y a plus d'ambiance, plus de jeunesse, plus de monde qui participe. Plus de débordements aussi. Certains fument et boivent dans le cortège, avant et après la messe (j'ai des preuves). Ça chahute. Des costumes, déjà bien fragilisés, sont détériorés par les outils des ramoneurs. Cela laissera des traces, certaines personnes ne prêteront plus jamais leurs affaires. L'année 1972 est la plus faste avec 76 participants (38 + 38) et 6 calèches, 2 venant de Valmaure, 1 des Roches, 1 du Châtelet, 1 du Martinan et 1 de Saint-Alban. En 1973, il y a 10 femmes de moins, mais une horde de ramoneurs barbouillés déferle sur le Chef Lieu. Du folklore à son paroxysme ! Ça se calmera l'année suivante. On peut aussi se référer au nombre de Villarinchés : 1971 (25), 72 (38), 73 (28), 74 (22), 75 (18), 76 (14, mais il pleuvait des cordes), 77 (20 ?), 78 (22), 79 (20 ?), 80 (25). On constate un essoufflement au milieu des années 70 puis ça repart jusqu'en 1980 avec une fête plus conséquente, 4 calèches, un char à thème (Maya l'abeille). Avec une moyenne qui s'établit à 23 costumes par un environ sur la décennie. On est au dessus maintenant. Pour les 15-Août qui ont suivi je dirais pour les plus marquants : 1984, 1989, 2003, 2007, 2016, mais ça dépend des critères qu'on retient et je ne suis peut-être pas forcément objectif.

– Quel est le 15-Août qui correspondrait le plus à l'esprit initial de la reprise du défilé ?

– Aucun. Pour les raisons que je viens de donner. On est plus du tout aujourd'hui dans l'esprit de 71, 72, 73. Un premier basculement s'est fait en 74-75-76, que j'ai expliqué, et un deuxième plus tard avec la

disparition du comité des fêtes qui fédérait quand même bien tous les acteurs. Je me rappelle certaines réunions de préparation avec tous les bénévoles, il y avait du monde. Ce n'est plus la même fête, mais ça s'est fait progressivement, les temps et les gens ont changé. Un exemple. Certaines personnes voudraient qu'on ressorte les calèches. Nous en avons plusieurs, mais plus d'équins sur la commune capables de les tracter comme il y a 40 ou 50 ans.

– Cette projection aura-t-elle une suite ?

– J'aimerai bien, mais il faut que je termine déjà correctement cette première décennie en la complétant car il manque des films pour 1973. Il me manque également des documents (photos ou diapos) pour les

années 76, 77 et 79 qui me permettraient de compléter le montage et d'affiner mes statistiques qui sont encore floues. J'en profite donc pour lancer un appel à documents. Si certains ont des photos qu'ils n'arrivent pas à dater, pour les 15-Août je peux les aider sur toutes les éditions. Pour les années 80, j'ai quelques films mais pas les années 83, 84, 87 et 88, et je manque de photos pour 1985. Après 1990 ce sont des vidéos, c'est différent, et depuis 20 ans on ne filme plus beaucoup, mais on me donne des photos chaque année. Il y a encore pas mal de travail de recherche avant le montage d'une nouvelle vidéo. »

Propos recueillis par Christophe Mayoux

Le précédent de 2004

En 2004 Xavier Mugnier avait projeté quelques-uns des films d'où sont tirés les extraits qu'il a présentés dans la première partie. C'était le 13 août 2004 à la salle des fêtes devant « une salle archicomble, près de 300 personnes » indiquait Ginette Paret pour *Le Petit Villarin* (numéro 129). « Malheureusement, ajoutait Ginette Paret, le micro absent (momentanément, espérons-le) gêna l'audition du commentaire. Pourtant l'enjeu était d'importance. (...) Il y avait au programme un film de septembre 1922 une copie vidéocassette prêtée par Daniel Déquier sur le rassemblement de costumes savoyards à Aix-les-Bains avec trois Villarinchés de Saint-Alban : Geneviève et Lucie Darves-Blanc (sœurs de Jules) et Nini Darves-Bornoz. Furent également projetés trois bobines en noir et blanc réalisées par Georges Dumay bien connu à Saint-Alban du fait qu'il logea plusieurs années de suite au Planchamp avec de petits groupes de jeunes du centre d'apprentissage de Pantin. Les bobines ont été récupérées par l'association Patrimoine et culture grâce à Yves Morel. La première est de l'été 1945. On y voit Saint-Colomban, les montagnes alentour : Bellard (la combe, les crêtes), l'Ouillon, Comberousse. On assiste à quelques épisodes de l'ascension de Puy Gris par ces jeunes puis on participe un peu à deux sorties en camion : Chamonix et le tour des grands cols des Alpes : la Grave, le Galibier, la Croix-de-Fer et retour aux Villards en traversant Lachal. Les deux autres bobines sont du 15 août 1952 et 1954 à Saint-Alban. »

Et le succès fut tel cette année-là aussi « qu'une de ces bobines fut reprise pour répondre au souhait de quelques-uns : revoir entre autres la combe du Bacheux et ses chalets d'alpage ». Ginette Paret terminait son article ainsi : « Une opération à renouveler en améliorant la qualité du son. » C'est chose faite.

Avec peu de moyen, l'amicale de l'Arc continue d'aleviner les torrents villarins

Comme chaque année, l'amicale des pêcheurs de l'Arc des cantons de La Chambre et d'Aiguebelle (qui est une association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique, AAPM) a procédé à un alevinage des têtes de bassin des ruisseaux villarins. Cette année c'était le 9 août.

Tout cela grâce au concours des responsables de l'amicale, Jean-Luc Nardin, Gérard Leroux et Frédéric Bignardi (respectivement président, secrétaire et responsable de la pisciculture de la société de pêche), François Curcio, Georges Champlong et Maurice Sucheras. Les sacs étaient héliportés sur les lieux d'alevinage à partir du Chef-Lieu de Saint-Colomban avec Joël Cartier-Lange comme co-pilote pour aider à repérer les sites de dépose. Préparés avec la collaboration de Pascal Bozon, membre de la société de pêche et Benoît Émieux, employé communal de Saint-Colomban.

« Ces alevinages réguliers sont nécessaires, explique Jean-Luc Nardin, car compte tenu de la température et de la prise en glace des eaux, on a des conditions de reproductions aléatoires voire difficiles. Et donc si on ne rempoissonnait pas annuellement, les cours d'eau et certains lacs seraient dépeuplés. » Ces alevinages se sont toujours pratiqués comme en 1939 par exemple (lire ci-dessous).

L'opération a nécessité 2 rotations d'hélicoptère. La première sur Saint-Alban a concerné le torrent du Bacheux avec une dépose près des chalets, vers 1 800 mètres d'altitude, où



■ Joseph Féra au micro de Maurienne TV.

Nathalie Darves-Blanc et Sébastien Vernhes ont réceptionné les sacs (cette rotation a également permis d'aleviner le ruisseau de Lescherettes qui est sur Saint-Rémy-de-Maurienne). La seconde rotation, sur Saint-Colomban, a concerné la combe des Roches (à l'Orselle avec Éric Bozon et Alain Bozon), la combe du Tépey (aux Barmes, avec Patrice Rostaing-Troux et Raymond Genoulaz) et la combe de la Croix (plateau en contrebas du lac, avec Annie et Jean-Marc Bordes). Ont également été alevinés avec transports des sacs en voiture puis à dos d'homme : le torrent du Merlet, à l'Échaut (Christian Campillo et Joseph Féra), aux Molettes (Patrick Ri-

chaud) et au pont du Merlet (Éric Nardin), le torrent du Glandon à son confluent avec le torrent de la combe de la Croix (Christian Bozon-Vialle), au pont de Montrond (Yves Billet et Christel Martin-Cocher), et le torrent du Tépey (au-dessus du pont de Valmaure, François Bitz). (Le 7 août, des bénévoles n'étant disponibles que ce jour-là, Christel Martin-Cocher, Laurent Favre-Tissot et Georges Gros ont aleviné la combe des Roches et le ruisseau des Balmettes.)

Au total 3 000 truites arc-en-ciel (qui proviennent de Bouillouses), 3 000 alevins fario marqués et 9 000 alevins fario ont été déversés pour un coût total de 2 940 euros. L'AAPPMA prend également en charge l'oxygène (240 euros) et 25 % du coût de l'héliportage (1 440 euros).

Pour suivre le déplacement des poissons, certains alevins sont marqués. Pour cela on les plonge dans de l'eau colorée et le marqueur (iode) se fixe sur le cartilage de la truite. À chaque prise les pêcheurs doivent conserver les têtes dans un congélateur avant de les transmettre à la société de pêche (avec le lieu et l'altitude de la prise). En les disséquant on peut voir si les poissons pêchés étaient marqués ou pas. En 2021 un essai de marquage dorsal par bague a été réalisé et 2 pêcheurs ont fait part de leurs prises.

Le marquage sert à réaliser une étude de dévalaison (étude du déplacement du poisson) dans les eaux du Bâcheux et du Merlet, étude entreprise dans le cadre d'un contrat entre le

gestionnaire de la microcentrale sur le Bâcheux (et celle à venir sur le Merlet), la fédération et l'AAPPMA. Une pêche électrique permet également de compter les poissons puis de les relâcher. C'est ainsi qu'on a déjà pu vérifier que la microcentrale du Bâcheux est sans conséquence sur le nombre de poissons en aval de la prise d'eau.

Un alevinage supplémentaire a eu lieu courant août dans le Bâcheux et le Merlet car bien que l'héliportage, et donc la remise en eau, soit rapide on a relevé de la mortalité dans certains sacs pour une raison non encore élucidée. Durant ces opérations, les poissons arrivent en cuves remplies d'eau oxygénées. Ils sont ensuite conditionnés par 300 ou 500 au maximum dans des sacs dont le volume est rempli d'un quart d'eau puis gonflé à l'oxygène pur. Ces sacs sont transportés ensuite soit à dos d'homme, soit véhiculés, soit héliportés. Cette année les lacs de montagne n'ont pas été alevinés, les responsables préférant attendre les remarques des pêcheurs suite aux alevinages de l'an dernier.

Cet été la Maison du tourisme a vendu 35 cartes de pêche pour un montant de 926,80 € contre 39 en 2021 pour une recette supérieure (1 155,80 €). Ce qui s'explique par le fait que cette saison les cartes les plus demandées ont été celles dont le prix n'était pas très élevé (carte journée à 14 euros, carte pour les moins de 12 ans à 6 euros, carte pour les moins de 18 ans à 21 euros). La carte annuelle adulte dont le prix est de 94 euros a été peu demandée, mais le genre féminin est présent au bord des cours d'eau pour pêcher et aleviner comme Nathalie Darves-Blanc et Anne-Karine Favre-Bonté.

Sur ces montants collectés seulement 30 % reviennent à la société (1/3 à la fédération nationale et 1/3 à la fédération départementale) et 1 euro par carte au dépositaire. Pour 2022, la société a donc touché 300 euros plus les

450 euros de subvention de 3 communes (150 euros de Saint-Colomban, 200 euros de Saint-Alban, 100 euros de Saint-Étienne-de-Cuines ; Sainte-Marie-de-Cuines n'a rien donné...). Jean-Luc Nardin : « On est donc loin du montant des dépenses piscicoles investies. À souligner cependant le très bel accueil de Marc Vuillermoz du Triandou lors de notre réunion de préparation et le bon investissement des habitants pour cette journée stressante. »

M. Vinit adresse ses sincères remerciements aux bouchers (MM. Roux, Rougemont, Vivorio, Rapelli) pour leur fourniture gratuite de rate et le magnifique esprit qu'ils apportent au développement de la société.

■ CHASSE

À SAINT-COLOMBAN, le plan de chasse de comprend 9 chevreuils (2 sur le grand Châtelard, 7 sur Belledonne), 70 chamois (11 sur le grand Châtelard, 53 sur Belledonne et 6 sur la réserve du grand Châtelard), et 17 cervidés dont 1 sur le secteur ONF de Ressoutan. (Le nombre de cervidés était de 24 l'an passé. Il a volontairement été diminué par le conseil d'administration de l'ACCA). Pour le petit gibier (dont la chasse est interdite sur le lot ONF), trois lâchers de faisans ont eu lieu le 23 septembre, le 30 septembre et le 7 octobre (Sous-le-col-du-Glandon, au tunnel et au dessus des Roches).

L'ouverture a plutôt été calme avec la réalisation d'un faon par Baptiste Darves-Blanc et d'un sanglier de 30 kg par Guillaume Martin-Cocher. Après deux semaines et demi de chasse, ont été prélevés 11 chamois adultes (équipe de Simon Cartier-Lange, Claude Darves-Blanc, Marc Bellot-Champignon, Clément Girard, Camille Combet, Dominique Scala, Christian Bozon-Vialle, Lucas Martin-Cocher, Claude Aimé et Gérard Mugnier), 4 éterlous (Cédric Émieux, Patrick Blanc, Éric Martin-Cocher, Simon Cartier-Lange), 2 cabris (Cédric Émieux et Claude Darves-Blanc), 2 chevreuils de l'année (Christian Bozon-Vialle et Marc Bellot-Champignon), 1 biche (Eddy Bozon-Vialle), 2 sangliers (Simon Cartier-Lange et Patrick Blanc), 1 lièvre variable (Christel Martin-Cocher), 3 coqs (Christel Martin-Cocher, Éric Giraud et Christophe Bourlat), 1 renard (Christel Martin-Cocher).

À SAINT-ALBAN, le plan de chasse de l'ACCA comprend 17 cervidés (10 sur le territoire de l'ACCA et 7 sur le lot ONF), 43 chamois (respectivement 32 et 11), 7 chevreuils (respectivement 6 et 1), 2 coqs et 2 perdrix bartavelles.

À l'ouverture un sanglier a été prélevé.

L'association a organisé deux « corvées » pour entretenir les sentiers avec fauchage et remise en état du chemin du garde (dans la forêt du Nant) et du chemin de l'Échaut au balais, et, en collaboration avec la mairie, fauchage et recherche de l'ancien tracé du chemin de la Croix de Turiande au Bacheux. En collaboration avec l'ONF, l'association a participé à la réalisation, l'héliportage, et la mise en place de 2 bassins en mélèze, un sur le chemin du Mont, au chalet de Miolan, le second à proximité des chalets du Mont. Enfin les chasseurs ont réhabilité la source du plan des Fontaines (nettoyage, curage, agrandissement de l'assise et mise en place de protections) dont l'aspect doit être revu avec la municipalité à l'automne, et organisé un concours de pétanque au Premier-Villard (lire page 9). Un ensemble d'actions pour lesquelles la société tient à remercier tous les intervenants, mairie, ONF, et bénévoles qu'ils soient chasseurs ou non-chasseurs.

Le 15 octobre à 20 heures, à la salle des fêtes de Saint-Colomban, les deux ACCA coorganisent une soirée animée par Gérard Mugnier.

Au menu du repas : diot et polenta, fromage et dessert pour 10 euros. Réservez à la Maison du tourisme : tél. : 04-79-56-24-53 ; courriel : villards@wanadoo.fr

Coupure de presse

► LE PETIT DAUPHINOIS
6 FÉVRIER 1939

Malgré une violente tempête de neige, un très grand nombre de sociétaires ont assisté à l'assemblée générale des pêcheurs de l'Arc durant laquelle le président M. Vinit a rendu compte des travaux d'alevinage : vingt mille œufs achetés par la société, plus de cinq mille alloués par les Eaux et Forêts. Résultats merveilleux quant à l'incubation et à l'alevinage qui s'est terminé le 23 juillet. Trois mille alevins ont été mis dans les bassins à truitelles de Saint-Alban-des-Villards. Grâce au dévouement sans limite de MM. Cartier frères, Calixte Barrel, Janon, les résultats ont été magnifiques et les truitelles déversées le 25

novembre 1938 étaient de belle taille. La société a acheté en outre quatre mille alevins aux Eaux et Forêts.

Les déversements ont été effectués dans les cours d'eau suivants : l'Arc, le Bugeon, le Merderel (qui se jette dans le Bugeon à Saint-Martin-sur-La-Chambre), le Glandon, le Bacheux, le Merlet, le ruisseau de la Chapelle, les lacs du Loup et de Montgellafrey.

M. Vinit adresse ses sincères remerciements aux bouchers (MM. Roux, Rougemont, Vivorio, Rapelli) pour leur fourniture gratuite de rate et le magnifique esprit qu'ils apportent au développement de la société.

De l'enthousiasme à l'inquiétude...

Le 8 septembre dernier, à Saint-Alban, étaient présents l'association Espace Belledonne avec son chargé de mission Mathieu Schoendoerffer, le Sivav avec son technicien Adrien Rochet, les deux communes des Villards (Stéphanie Lafaurie, Jacqueline Dupenloup), Jean-Marc Bordas pour la commission sentiers de la commune de Saint-Alban, Espace Glandon (Solenn Clavel), deux techniciennes du bureau d'études Yoomigo et un représentant de la Ligue de protection des oiseaux, M. Clark. En discussion ce jour-là, le schéma des activités de pleine nature (APN) porté par Espace Belledonne avec un financement prévu dans le cadre des programmes Espaces valléens d'Espace Belledonne et du Sivav trouvait une traduction concrète.

Destiné à « faire de Belledonne une destination touristique toute saison dans le respect des ressources et patrimoines naturels et culturels ainsi que du cadre de vie des habitants », le schéma des APN entend créer 14 camps de base qui seront autant de portes d'entrée du massif de Belledonne. La vallée des Villards fera partie des 14 camps de base. Le randonneur, sportif ou visiteur, arrivant dans un camp de base saura que 13 autres l'attendent avec les mêmes engagements, celui en particulier d'offrir des activités de pleine nature accessibles à tous, débutants comme aguerris. L'accent sera mis sur le ski de randonnée et l'itinérance, mais d'autres activités pourront être bien sûr mises en valeur.

Le bureau Yoomigo (bureau d'étude spécialisé dans le trail et le développement d'activités outdoor) et les participants à cette réunion ont travaillé à 4 parcours trail aux Villards, s'appuyant sur l'expérience locale de l'organisation de la course pédestre La Villarinche. Première ébauche de circuits qui devra s'affiner en pensant en particulier à la cohabitation des usages (pastoralisme, activité forestière, respect de la faune sauvage, etc.) qui implique une vraie éducation au territoire pour ses usagers, éducation bien dans l'esprit des camps de base.

Dans ce cadre, furent proposés et étudiés quelques panneaux signalétiques, « mobilier d'accueil » des camps de base, qui pourront se greffer sur l'existant pour éviter des surcharges. Ils devront présenter les sites de pratique des APN, les points de départ des activités, et donner les bons messages pour un partage de l'espace raisonnable et raisonnable.

À l'issue de cette réunion, les participants étaient satisfaits de son contenu, à la fois concret et réfléchi.

Tout comme étaient satisfaits les participants au lancement du programme Espace valléen qui porte le schéma des APN et les camps de base, à Revel, le 14 septembre : signature des 10 engagements, travail sur l'identité visuelle des portes d'entrée « camp de base », rencontre avec la presse au lac de Freydière : les 6 intercommunalités concernées par Espace Belledonne étaient représentées (Cœur de Savoie, Grenoble Alpes Métropole, Grésivaudan, Porte de Maurienne, Oisans, et la 4 C représentée par Jacqueline Dupenloup). Jacqueline Dupenloup : « Toujours très intéressant de rencontrer des élus ou membres d'associations de secteurs qui, plus proches des agglomérations de Grenoble et Chambéry, ont quelques années d'avance quant à la réflexion sur les évolutions des attentes en matière touristique, du côté des socioprofessionnels comme des usagers des espaces naturels. »

En revanche, 2 jours après, à Grenoble, le 16 septembre, l'enthousiasme a fait place à l'inquiétude : les élus des 6 intercommunalités ont écouté avec attention l'étude menée par l'agence Agate sur l'association Espace Belledonne et ses perspectives. Jacqueline Dupenloup : « Si l'association est plébiscitée pour son rôle fédérateur et la qualité de son ingénierie, la question de son devenir se pose dès 2023, en particulier en raison de toujours très lourdes contraintes financières. La lenteur des rentrées de subventions (le poste « produits à recevoir » s'élève à 335 635 euros au 31 décembre 2021 selon le rapport comptable présenté le 6 juillet 2022 en assemblée générale) entraîne des difficultés chroniques, compensées à hauteur de 300 000 euros par la communauté de communes du Grésivaudan qui attend, on le comprend aisément, d'être remboursée. La question du maintien des personnels, dont chacun apprécie le rôle moteur, est donc à présent dramatiquement posée. Il faut noter un contexte spécifique à la vallée des Villards qui a la particularité d'être au croisement des massifs de l'Arvan et des Villards. C'est ainsi que le technicien qui a suivi, depuis les premières études, l'écriture du schéma des APN Belledonne avec ses camps de base est Adrien Rochet, technicien du Sivav, dont nous ne pouvons que regretter le départ (fin septembre 2022, il n'est à ce jour pas remplacé) tant il avait acquis une fine connaissance de la vallée des Villards. »

Le camp de base villarin, initié par Espace Belledonne, serait porté par le programme Espace valléen du Sivav. Jacqueline Dupenloup : « Ce croisement pourrait être un atout, C'est du moins la réaction du sous-préfet de Saint-Jean-de Maurienne, disant par deux fois, le 28 septembre, à l'ensemble des maires du Sivav, de la 4C et de la 3CMA, que ces liens entre programmes européens de développement étaient « une force » pour notre vallée. »

Le 15 septembre 2022 avait lieu à Saint-Avre l'assemblée générale de l'association Aide à domicile en milieu rural (ADMR). Je l'ai suivie attentivement, ayant été interrogée cet été par des familles un peu désemparées : plus d'intervenante ADMR sur la vallée des Villards (après que Véronique Martin-Rosset ait cessé son activité au sein de cette structure) pour nos aînés « résidents secondaires » ; je place ces termes entre guillemets car ce sont des habitants des Villards parfois 6 à 7 mois sur 12.

Le rapport moral présenté par M. Balmont, cadre territorial de l'ADMR en Maurienne, évoque une année 2021 encore marquée par le Covid, imposant des adaptations de planning, usagers et personnels tour à tour touchés. Mais il évoque aussi des difficultés à pourvoir les postes nécessaires face à des demandes en augmentation. De là découlent un recentrage sur les besoins les plus essentiels, la baisse des interventions auprès des résidents saisonniers, un turn-over des intervenants peu apprécié par les usagers du service.

Après ma question sur les causes de cette situation (comment faire pour que l'aide à domicile soit reconnue comme un métier, c'est-à-dire un « travail déterminé, reconnu ou toléré par la société et dont on peut tirer des moyens d'existence » ?), M. Balmont invite une salariée à témoigner : « La période Covid a été très très compliquée, mais aussi nous ne sommes pas assez reconnues, la reclassification de nos emplois et rémunérations (avant 43) n'est pas juste du tout, l'expérience n'est pas valorisée ». Une autre ajoute : « Nous avons besoin de plus de formation pour tenir nos emplois. C'est un métier qui engendre une insécurité : ai-je bien fait

auprès de cette personne ? comment a-t-elle vécu mon intervention ? ai-je eu les bons mots ? »

Le président de l'ADMR Savoie comme M. Balmont confirment ces témoignages : malgré une augmentation de l'indemnité kilométrique (0,45 €), des primes, la prise en compte du temps de déplacement..., les salaires, pour ces emplois difficiles, dépassent de peu le SMIC et les postes ne proposent pas toujours un temps plein. Les effets d'annonce gouvernementaux sur des augmentations de salaire mirobolantes sont... des effets d'annonce.

Covid, baisse d'activités, diminution de l'aide financière des caisses de retraite : l'ADMR affiche donc en 2021 un déficit d'exercice de 22 002 euros.

Le département de la Savoie est le principal financeur (87 % des dépenses prises en charge sur les personnes les moins valides, GIR 1 et 2) ; la 4 C contribue pour 26 000 euros environ, ce qui est souligné par les salariées présentes. Au vu de la situation, il est clair que ces aides des collectivités ne peuvent diminuer, mais au contraire être renforcées, en imaginant peut-être des solutions très locales et que, nationalement, la question de la solidarité envers les personnes en difficulté durable ou passagère doit être reposée.

Quelques chiffres : l'ADMR sur le territoire de la 4 C c'est un conseil d'administration de 12 personnes (8 bénévoles et 4 salariées), 204 bénéficiaires, 25 salariés au 31 décembre 2021 et 23 au 15 août 2022, 22 000 heures d'intervention (en baisse). En moyenne, pour une heure d'intervention, il faut compter 4,15 km de déplacement.

Jacqueline Dupenloup(*)

(*) Maire de Saint-Alban-des-Villards.

ÉCOLE

■ ÉCOLE : UNE RENTRÉE AVEC UN EFFECTIF CONSTANT

À la rentrée de septembre l'école a accueilli 17 élèves, un effectif stable par rapport à celui de l'an passé (1 PS, 3 MS, 3 GS, 1 CP, 3 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2). Il n'y a pas de changement de prestataire de service pour la restauration scolaire : l'Ehpad contacté a signifié son impossibilité de rajouter des repas pour l'école des Villards à cause de difficulté actuelle de personnel pour leur structure. Pour la garderie périscolaire, son fonctionnement est maintenu avec Céline Mangano, Margot Cartier-Batteson et Claire Martin-Cocher en

renfort. Les modalités d'inscription à la garderie périscolaire ont fait l'objet d'un débat en conseil d'école ; la nécessité de souplesse pour l'accueil des enfants à la garderie a été soulignée par les parents mais les inscriptions sont très souhaitables. Les fiches d'inscription sont donc maintenues mais allégées. Quant à la possibilité d'élargir l'accueil périscolaire au mercredi, les élus cherchent à savoir combien de parents s'engageraient à utiliser ce service pour leurs enfants avant d'avancer sur ce dossier.

■ *Rentrée de septembre 2022 avec, de gauche à droite : Ludovic Donda-Favre-Bonté, Laëtitia Metaut (AESH), Manon Cartier-Batteson, Charles Martin-Garin, Anilou Hardy, Marius Hemery, Colomban Martin-Garin-Vergnaud, Antoine Bonnivard (avec des lunettes), Julie Mermoz (institutrice), Tunupa De Souza, Chiara Mezouar-Mangano, Alice Martin-Garin, Aloha De Souza, Guierda Ahafanova, Tom Ahafanova, Léana Debon, Louison Revol, Raphaël Cartier-Lange, Éva Debon et Céline Mangano-Mezouar (Atsem).*



► PRÉCISION : Depuis l'origine de ce journal, les comptes rendus des réunions des conseils municipaux que nous publions sont les versions que nous communiquent les mairies avant qu'elles ne soient approuvées par les conseils municipaux. Ce sont donc des versions « officieuses ». (Quand la version « officieuse » d'une séance n'est pas disponible, nous en publions une rédigée sur la base d'informations en notre possession. Sa publication est alors précédée d'un court paragraphe qui mentionne cette particularité.) En principe, les conseils municipaux adoptent le compte rendu de la séance N

au début de la séance N + 1. Compte tenu du rythme des réunions et de la périodicité trimestrielle du *Petit Villarin*, si nous devions attendre son approbation pour le publier, il s'écoulerait parfois plusieurs mois entre la date de la réunion et le moment où nos lecteurs pourraient prendre connaissance des travaux des conseillers municipaux. Ce qui n'aurait plus vraiment d'intérêt. Nous remercions les municipalités (actuelles et de naguère) d'avoir compris cette nécessité qui n'a jamais conduit en 50 ans de pratique à des rectifications majeures.

✓ LE PETIT VILLARIN

SAINT-ALBAN

Séance du 1^{er} juillet 2022

Absents : Valérie Laurot et Michel Donda.

Le conseil municipal a adopté le compte rendu de la réunion du 20 mai 2022. Une nouvelle correction est apporté à celui du 8 avril 2022 : c'est le budget primitif du commerce multiservices qui a été adopté par 7 voix pour et une abstention, et non celui de la chaufferie au bois.

1 – Affaires foncières

Le conseil municipal accepte de régulariser la situation :

- des parcelles situées section A, n°s 370, 371, 372, et 373 à l'Échaut, et des bâtis construits dessus, avec recours à un géomètre, en tenant compte de la vente du communal cultif section A 372 à l'usufruitière Pascale Quézel-Ambrunaz ;
- des parcelles situées section N, n°s 584 et 585 propriétés communales et assises de la microcentrale : deux délibérations (datant de 1995 et 1998) actant la vente de ces parcelles communales à la société HYT devenue Shéma n'ont pas été suivies d'acte notarial (la vente de ces parcelles se fera au prix indiqué par les domaines, frais d'acte à la charge de la société).

2 – Subventions

Le conseil municipal alloue :

- 350 euros à l'association Le Sou des écoles de la vallée des Villards (Julie Henry, présidente de l'association, ne prenant pas part au vote) ;
- 50 euros à l'association Régul'matous (1 voix contre) ; mais le conseil municipal refuse la prise en charge du financement des opérations de stérilisation des chats, la détermination des chats errants étant difficile (4 votes contre la prise en charge, 3 voix pour, une abstention) ;
- 400 euros à l'AFPI des Villards couvrant le déficit de fonctionnement de l'exercice 2021 (7 voix pour, une voix contre, une abstention).

Par ailleurs, le conseil municipal reporte l'étude de la demande de subvention du Club des sports des Villards dans l'attente d'éléments complémentaires (liste des jeunes de la commune concernés) et refuse (8 voix pour ce refus, Yannis Nacef ne prenant pas part au vote) d'accorder une subvention exceptionnelle à l'AFPI des Villards (*lire ci-contre*).

3 – Conventions avec Enedis

Le conseil municipal approuve deux conventions avec la société Enedis :

- concernant la parcelle section B numéro 388 : convention de servitude de passage sur 1 mètre de large d'une canalisation souterraine de 6 mètres de long pour toute opération nécessaire aux besoins du service public de distribution d'électricité (renforcement, raccordement), avec engagement d'Enedis de remise en état des terrains – indemnisation forfaitaire de 15 euros ;
- concernant la parcelle section B numéro 1371 : convention d'occupation d'une superficie de 20 m² avec démolition du poste actuel de transformation électrique et son remplacement par un poste d'environ 2,55 m de long, 2 mètres de largeur et 1,5 m de hauteur, avec remontée aéro-souterraine des câbles sur le poteau existant – indemnisation forfaitaire de 500 euros.

Dans ces deux conventions la commune s'engage à ne pas porter atteinte de quelque manière que ce soit à la sécurité des ouvrages.

4 – Personnels

Le conseil municipal est informé que le comité technique paritaire a émis le 9 juin 2022 un avis :

- favorable sur l'arrêté pris sur les lignes directrices de gestion des ressources humaines avec avis favorable des représentants des collectivités. Pour l'avis des représentants du personnel : 3 avis défavorables (au motif que le document unique d'évaluation des risques professionnels n'existe pas dans la collectivité ; Jacqueline Dupenloup rappelle que contact a été pris avec le centre de gestion pour son élaboration) ; une abs-

tention (au motif que le projet conditionne les possibilités de nomination, à la suite de la réussite à un concours, à l'existence d'un besoin de la collectivité) ; un avis favorable ;

- favorable (unanimité) sur la modification des indemnités horaires pour travaux supplémentaires, sur l'instauration des autorisations spéciales d'absence, sur la détermination du taux de promotion à 100 % pour les avancements de grade.

Le conseil municipal valide donc la liste des événements ouvrant droit à autorisation d'absence des personnels qui n'entrent pas en compte dans le calcul des congés annuels mais peuvent être accordés aux fonctionnaires et aux agents contractuels de droit public, ainsi que les modalités d'application correspondantes. Il valide les modalités d'institution de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires aux agents techniques et administratifs de la commune et la détermination du taux de promotion à 100 % pour les avancements de grade.

5 – Projet de sentier des remues

(*Lire page 16.*)

6 – Auberge du Triandou

(*Lire page 22.*)

7 – Publicité des actes pris par les communes

À compter du 1^{er} juillet 2022, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité. Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation.

Elles peuvent choisir les modalités de publicité des actes de la commune : soit par affichage ; soit par publication sur papier ; soit par publication sous forme électronique. Ce choix pourra être modifié ultérieurement. À défaut de délibération sur ce point au 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes se fera exclusivement par voie électronique dès cette date. Afin, d'une part, de

(*Lire la suite page 21.*)

AFPI

Un cas d'école ?

En mai dernier l'Association foncière pastorale intercommunale (AFPI) des Villards s'est adressée aux communes pour obtenir une subvention exceptionnelle (1 000 euros) « *dans le but d'assurer un constat d'huissier quant à l'activité de bûcheronnage exercé par Benoît Émieux sur un terrain sis dans le périmètre de l'AFPI et en convention avec Françoise Darves-Blanc, élèveuse* ». Les deux communes ont refusé.

Pourquoi cette demande ?

En juin 2021, Benoît Émieux rachète à sa famille – sans opposition de la Safer dont Françoise Darves-Blanc est la responsable sur les Villards – deux parcelles contiguës d'une surface totale d'environ 1 000 m², ignorant que ces parcelles situées en Pré Mollet, à proximité de la route, sont dans le périmètre de l'AFPI. Cette acquisition foncière est réalisée dans le but d'entreposer sur ces terrains le bois qu'il achète sur pied, pour le conditionner en stères de bûches qu'il vend et livre ensuite. Cette activité débute dans l'été 2021.

À l'assemblée générale d'octobre 2021, le conseil syndical de l'AFP reproche à Benoît Émieux (qui est devenu, avec cette acquisition, membre de l'AFP) d'avoir clos ses parcelles (ce qui est vrai) et d'y exercer une activité illégale dessus (ce qui n'est pas exact puisqu'entreprise dans le cadre d'une société déclarée au RCS). De plus, ces parcelles font partie du lot attribué à Françoise Darves-Blanc dans le cadre d'une convention passée entre l'AFP et l'éleveuse qui estime, quelques mois plus tard, que cette activité lui porte tort et demande que les terrains soient de nouveau libres au pâturage de son troupeau.

Benoît Émieux sollicite alors un règlement amiable de ce conflit mais ses deux demandes sont rejetées par le conseil syndical de l'AFP qui repousse également (16 juin dernier) une proposition de médiation formulée (à titre gracieux) par la Société d'économie alpestre pour la raison que, selon la présidente de l'AFP, Noëlle Noël, Benoît Émieux « *est en infraction* » en occupant illégalement ces terrains.

C'est dans ce contexte qu'intervient la demande de subvention de l'AFPI pour missionner un huissier qui viendrait constater cette infraction, demande qui précise que si les communes refusent cette aide, leur responsabilité sera « *automatiquement substituée à celle de l'AFPI en cas d'accident sur le terrain concerné* ».

Sollicité par la mairie de Saint-Alban sur ces questions de responsabilité, les services de la sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne ont clairement indiqué que « *(les communes n'ont) dans ce dossier de rôle que celui qui (leur) est dévolu en tant que membres de l'association* ».

Face à ce blocage Benoît Émieux a demandé au préfet (juin) le retrait de ses terrains de l'AFP.

La réponse du préfet était très attendue car la question posée touche au principe même des AFP qui restreint le pouvoir de chacun sur son propre bien pour l'étendre à l'ensemble des biens regroupés mais dans le cadre d'une « *indivision* ». Elle pourrait se formuler ainsi : un propriétaire qui donne son accord pour inclure une ou plusieurs de ses parcelles dans le périmètre d'une l'AFP peut-il ensuite en disposer librement pour les exploiter directement ?

Cependant, on croit savoir que le préfet n'interviendra pas dans cette affaire, considérant qu'elle est du ressort de l'AFP dont les statuts prévoient ce cas. L'article 7 indique en effet qu'un « *membre de l'association pourra continuer à mettre lui-même ses parcelles en valeur dans la mesure où il les exploite en bon père de famille* », et précise que c'est au conseil syndical de décider du bien fondé de la demande.

Mi-septembre Benoît Émieux a donc demandé au conseil syndical le retrait de ces terrains de l'AFP à la date de fin de bail.

Si le désaccord perdurait, il deviendrait alors nécessaire qu'un organisme extérieur compétent ayant autorité (DDT, représentant l'État) s'implique dans ce différend.

■ RÉUNION PUBLIQUE :

LE 31 OCTOBRE À SAINT-ALBAN

Contrairement à ce que nous avions annoncé dans *Le Petit Villarin* (numéro 200, juin 2022), sur la foi d'informations que les communes nous avaient communiquées, il n'y a pas eu de réunions publiques d'information cet été. À Saint-Colomban, Pierre-Yves Bonnivard avance comme explication un manque de temps : « *Une réunion publique c'est deux jours de préparation et c'est clair nous ne les avons pas eues. Et monde ou pas monde cet été à Saint-Colomban, l'activité de la mairie a été aussi intense voire plus que les années précédentes. Nous n'avons même pas pu satisfaire les gens qui ont demandé des rendez-vous. On est en pleine saison d'été et les gens croient que le quotidien ça se fait tout seul mais non !* » Le maire de Saint-Colomban n'exclue pas d'en faire une « *plus tard, à l'automne ou au début de l'hiver, on verra* ». À Saint-Alban, Jacqueline Dupenloup nous a indiqué qu'une réunion publique aurait lieu le 31 octobre à 17 heures à la mairie.

Comptes rendus des conseils

Saint-Alban

(Suite de la page 20.)

faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et, d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le conseil municipal choisit d'assurer la publicité des actes réglementaires par affichage sur le panneau d'affichage officiel de la mairie. L'affichage du compte-rendu de la séance N devra être fait après la séance N + 1. La liste officielle des délibérations adoptées sera affichée en mairie.

8 – Source

du Pied des Voûtes

La location de cette source par EDF se fait au profit de la commune de Saint-Étienne-de-Cuines et est payée à la commune de Saint-Alban-des-Villards (en compensation de la disparition d'une source alimentant Saint-Étienne-de-Cuines suite au percement de la galerie

Arc-Isère). EDF pose la question de la validité juridique de la convention de 1975. Une rencontre tripartite (les deux communes concernées et EDF) est nécessaire avant d'aller plus avant dans ce dossier.

9 – Suivi des travaux

- Parking entrée nord et chemin de la chaufferie : travaux en bonne voie, conformément au planning de l'entreprise.
- Entretien des sentiers : devis signé pour le dégagement de Triandou au Bacheux, en voie de réalisation.
- Déplacement d'une ligne électrique au Premier-Villard (maison Jamen) : pas d'enfoncement de réseaux pris en charge par la commune.
- Chemin des Moulins (dossier suivi par Vincent Darves-Blanc) : déboisement nécessaire en 2022, travaux en 2023.

Séance du 26 août 2022

Absents : Michel Donda, Jean-Luc Pluya (procuration à Marc Clérin).

Le conseil adopte le compte rendu de la réunion du 1^{er} juillet 2022.

1 – Nombre d'adjoints

Suite à la démission de Jean-Luc Pluya (son poste de second adjoint acceptée par le préfet le 11 juillet 2022), le conseil municipal décide de ramener à un le nombre d'adjoint au maire. Les délégations attribuées à Jean-Luc Pluya étaient toute affaire afférente aux travaux et à la mise en sécurité de la voirie, des bâtiments communaux, des espaces verts et naturels, des cimetières. Le conseil municipal décide l'attribution d'une délégation du maire à Marc Clérin pour les dossiers relevant de l'urbanisme, et l'attribution à Vincent Darves-Blanc d'une nouvelle délégation du maire portant sur la gestion et les travaux des cimetières.

L'attribution d'indemnités de fonction est reportée au prochain conseil municipal après étude des possibilités budgétaires. Pour mémoire, Nicole Roche, adjointe, est déléguée à la gestion de toute affaire financière ; Vincent Darves-Blanc délégué à la gestion de l'eau, de l'assainissement et de la forêt ; Yannis Nacef délégué à la mise en valeur du patrimoine communal et aux relations avec l'office de tourisme

2 – Incendie et secours

Un décret du 29 juillet 2022 précise les modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours. Dans le cadre de ses missions, ce correspondant peut, sous l'autorité du maire :

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques

du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;

- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;

4 – Affaires foncières

- Jacqueline Dupenloup indique qu'elle a envoyé une lettre (juillet 2022) à Régine Cathala, Thierry Frasson-Gaillard, et M et Mme Salembien, les prévenant d'un éventuel arrêté de péril sur le bâtiment situé sur la parcelle E 417 (Premier-Villard). Dans leur réponse, les propriétaires ont indiqué qu'ils envisageaient des mesures de maçonnerie ainsi que le dégagement intérieur et extérieur de la grange en septembre. Une nouvelle lettre de la mairie leur donnera une date butoir pour la réalisation de ces actions.

- Des recherches ont été lancées pour la détermination exacte des propriétaires des bâtiments situés sur la parcelle N 76 (Le Frêne) et sur la parcelle M 1141 (Le Bessay), qui sont en mauvais état structurel.

- Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle E 413, lieu-dit le Premier-Villard : ce terrain limitrophe du terrain de pétanque sera utile à la commune pour conforter l'aire récréative du hameau (ce terrain de pétanque est le seul de la commune et la parcelle E 413, plate et ombragée, peut servir d'aire de détente à ses usagers, avec point d'eau et toilettes à proximité).

- Le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle M 1318, lieu-dit Le Bessay : ce terrain, actuellement propriété de Jean-Luc Mermoz, permettra de relier la parcelle communale M 1083 au chemin rural qui passe entre les parcelles 1088 et 1081. Et le conseil municipal décide de vendre à Jean-Luc Mermoz la parcelle communale M 1084, lieu-dit Le Bessay, en

(Lire la suite page 22.)

■ BRÈVE

► **CRISE MUNICIPALE À SAINT-ALBAN.** Suite à un différend survenu avec un entrepreneur local à propos d'un appel d'offres, différend qui s'est, les jours suivants, prolongé en dehors de l'exercice de ses fonctions, puis aggravé au point de l'opposer à l'un de ses collègues élus, Jean-Luc Pluya a démissionné de ses fonctions d'adjoint au maire de Saint-Alban responsable des travaux. Cette démission est effective depuis le 20 juillet dernier. Tout en restant conseiller municipal, Jean-Luc Pluya continuera à suivre des dossiers que ce soit au sein ou en dehors des groupes de travail constitués, qu'ils soient officiels ou informels. Du côté de la mairie, on déplore naturellement cette situation qui pourrait priver l'équipe municipale de « compétences reconnues ».

CHIANALE FILS

Chauffage - Sanitaire - Serrurerie
Reproduction de toutes clés
Gaz Butane - Propane - toutes marques
Vente de fers au détail
Camping-gaz
73130 St-Étienne-de-Cuines
Tél. 04 79 56 23 84

Laurent MARTIN-COCHER

Chauffage - Sanitaire - Climatisation
Solaire - Énergies renouvelables
Ventilation - Vmc
Le Pont - 73130 St-Colomban
Tél. 06 08 85 59 61 - 04 76 26 71 11

VERNIER Frères

* Génie Civil
* Travaux en montagne
* Montages et réparations remontées mécaniques

Tél. 04 79 83 40 44

Zone Industrielle/73000 PONTAMAFREY

HÔTEL RESTAURANT DE LA POSTE

Qualité et Accueil
Pension, 1/2 pension - Repas, banquets, séminaires
Spécialités locales et régionales
73130 St COLOMBAN DES VILLARDS
Tél. 04 79 56 25 33

Comptes rendus des conseils Saint-Alban

(Suite de la page 21.)

clavée au milieu des parcelles M 1081 et M 1317 dont Jean-Luc Mermoz est propriétaire, les 3 parcelles étant enserrées par le même mur de clôture.

5 – Auberge du Triandou

(Lire ci-dessous.)

6 – Travaux de voirie

• La réfection de la route du Planchamp sera faite en deux temps : une phase à l'automne 2022 (de l'aval vers l'amont – montant prévu 120 000 euros TTC) et l'autre en 2023. La commune est assistée par le cabinet Verdis pour le lancement de la consultation et le dépouillement des offres des entreprises.

• Le chemin des Moulins sera traité en deux phases aussi, avec dans un premier temps l'abattage des arbres et le débroussaillage aval du chemin, sur une longueur d'une vingtaine de mètres, avant les travaux de reprise des soutènements. Des courriers sont partis vers les différents propriétaires afin d'obtenir les autorisations de coupe et pour savoir s'ils souhaitent récupérer le bois.

• Le talus du chemin des Charrières devrait être repris sur quelques mètres après le parking du Mollard pour faciliter le déneigement.

7 – Questions diverses

- Déneigement. Un avenant au contrat de déneigement doit être signé, compte tenu de l'augmentation des surfaces à déneiger. Un détail précis sera demandé au prestataire avant validation.
- Cimetière. Il était prévu, dans le budget 2022, de reprendre les murs du plus grand des vieux cimetières. Hélas les murs bois du nouveau cimetière, vieux de 9 ans, sont en fort mauvais état ; la voie d'accès à ce nouveau cimetière est fissurée, tout comme le parking attenant. Pour traiter ces désordres importants, le conseil municipal estime indispensable d'avoir recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage, voire à un maître d'œuvre, afin de déterminer les solutions les plus efficaces en trouvant le meilleur rapport coût-durabilité.
- Cray Blanc
(Lire ci-contre.)
- Suite à la délibération du 29 avril 2016 portant sur la convention de répartition des annuités des emprunts contractés par l'ex-CCVG et transférés à la commune de Saint-Colomban, le conseil municipal valide le versement à la commune de Saint-Colomban de 57 005,28 € (capital dû) et 5 452,31 € (inté-

rêts dus) au titre du 1^{er} semestre 2022.

• Le conseil municipal attribue une subvention 100 euros à l'Association des Villarins et amis des Villards qui a organisé le 5 décembre 2021 dans le cadre du Téléthon un après-midi en faveur de la recherche médicale. Cette somme a été incluse dans le versement effectué par l'association à l'AMF Téléthon suite à un accord oral entre le maire de Saint-Alban-des-Villards et Danièle Nicol présidente de l'association.

• Christophe Cirette présente une proposition de végétalisation de l'entrée nord de la commune (au-dessus du parking nord) à moindre coût : des plants seront pris chez un horticulteur (lavandes et lavandins, rosiers et lilas, un prunier...) et installés lors d'une opération bénévole. Le conseil municipal valide cette proposition.

- Jacqueline Dupenloup informe avoir demandé un devis pour l'abattage d'un noyer dangereux partant d'un chemin communal à l'entrée amont du Premier-Villard
- Le 10 septembre aura lieu une démonstration d'utilisation du défibrillateur nouvellement installé dans l'entrée de la mairie.
- projets mise en valeur du patrimoine 2023 (lire page 16).
- Éclairage public : le diagnostic de SDES sur la commune sera présenté le 27 septembre aux conseillers municipaux.

RAVIN DU CRAY BLANC

Une étude juge satisfaisante

la stabilité des habitations

Le 9 septembre, M. Renault (cabinet Antea Group) a présenté aux élus (étaient présents Marc Clérin, Vincent Darves-Blanc, Jacqueline Dupenloup, Nicole Roche) la dernière phase de l'étude qu'il a conduite sur le ravin du Cray Blanc. M. Vanhemps, technicien du département de la Savoie (responsable de l'unité Routes de Maurienne) suivait la présentation en visioconférence : le département de la Savoie est en effet concerné par le ravin du Cray Blanc puisque le débouché du ruisseau éponyme coule sous les deux ponts de la RD 927.

Caractéristiques géologiques du ravin

M. Renault s'étant plongé dans les documents disponibles dans différentes archives, dans les rapports faits en particulier en 1977 par le Bureau de recherches géologiques et minières, puis, jusqu'en 2018, par le service Restauration des terrains en montagne, l'étude 2022 synthétise les connaissances sur l'origine de ce ravin et son évolution. On y retrouve la base commune à toutes les analyses de sol, confirmée par les sondages pressiométriques faits par M. Renault sur 15 mètres de profondeur en deux points différents de la tête du ravin (juste à l'aval de l'entrée du terrain de pétanque – point de sondage n° 2, PS 2 – et 100 mètres plus au sud, point de sondage n° 1, PS 1) : le PS 2 trouve d'abord une couche de moraine sablo-limoneuse de 5,75 m d'épaisseur, puis une couche de gravier de 0,75 cm, puis une couche de moraine argileuse grise ; le PS 1 trouve une couche de moraine sablo-limoneuse de 5 mètres d'épaisseur, une couche de moraine enrichie de gravier et blocs descendant à 9 mètres, puis une couche de moraine argileuse grise.

L'analyse des photos aériennes entre 2001 et 2022 montre une rive droite du ravin qui paraît stabilisée, et une évolution régressive de 12 à 18 mètres selon les points en rive gauche.

Les sondages hydrologiques sont cohérents avec le relevé fait par M. Renault sur le terrain, dans le bassin du ravin : au niveau du PS 1, présence d'eau à 5,75 m, ce qui correspond à la couche de gravier. Le PS 2 se révèle sec. Dans le ravin (lieu-dit cadastral la Combette), observé au printemps avant les mois de grande sécheresse, coulent deux sources de faible débit (0,05 et 0,02 l/s). Le ruisseau du Cray Blanc qui sort plus au sud (à l'aval des conteneurs semi-enterrés) présente un débit bien plus important (2 l/s).

M. Renault a présenté également une carte du bassin versant d'alimentation du Cray Blanc, qu'il estime à environ 47 ha découpé en 3 secteurs limitrophes (forêt du Nant, Mollaret-La Tourna, versant sous le Replat). Il a donné aussi des résultats d'étude de stabilité des sols.

Des conclusions plutôt rassurantes

En conclusion de cette étude M. Renault écrit que « *les conditions de stabilité du chemin des Galagnes restent peu susceptibles d'évoluer à moyen terme (20-50 ans) et il en est de même pour les habitations dont la stabilité est aujourd'hui jugée satisfaisante* ». Cependant, il note l'instabilité de la crête du ravin lorsqu'une source sort au niveau de la moraine argileuse et la carte d'aleas qu'il établit sur une échelle de 100 ans montre qu'il convient de ne pas baisser la garde, une régression évaluée à 75 mètres étant envisageable en partie sud (en direction de la RD 927 E).

Continuer à détecter et drainer les eaux souterraines

Aussi propose-t-il des travaux possibles, en soulignant que tout ce qui a été fait par les municipalités successives a été très important pour freiner la régression et qu'il est en tout état de cause toujours efficace de détourner le maximum d'eaux de ce ravin. D'abord détecter d'où provient une arrivée d'eau assez mystérieuse, qui circule encore dans une conduite en crête de ravin et rejoint le Cray Blanc. Ensuite envisager 200 mètres de tranchées drainantes dans le secteur du Mollaret, mais non sans avoir étudié les emplacements les plus judicieux. Enfin, des travaux plus lourds consisteraient à poser des drains subhorizontaux dans les zones évolutives.

Un dossier donc toujours à suivre attentivement, tributaire aussi de la violence des phénomènes météorologiques.



MARDI : St-Julien-Montdenier
MERCRIDI : Hermillon
JEUDI : Sainte-Marie-de-Cuines
VENDREDI : Epierre
SAMEDI : Saint-Avre
DIM. : St-Rémy-de-Maurienne
Commandes sur simple appel à partir de 17h30
www.larecreapiz.com

SAVOIE ENCHÈRES

Maitre Jacques LAFOURY
Commissaire Priseur Habilité
Ventes aux Enchères Publiques - Estimations
Inventaires - Objets d'Art - Mobiliers

Tableaux - Art Alpin- Bijoux
Salle des Ventes, 688 Avenue des Follaz à 73000 CHAMBERY

Tél : 04.79.69.10.10 Fax : 04.79.69.90.67
www.savoir-encheres.fr

SAINT-COLOMBAN

Séance du
24 juin 2022

Absents : Claude Aimé, Marie-Thérèse Ledain, Élodie Maréchal et Dominique Metz (en visioconférence) qui ont donné procuration à, respectivement, Pierre-Yves Bonnivard, Stéphanie Lafaurie, Christine Reffet et Cédric Émieux.

En préambule, Valérie Favre-Teylaz indique qu'elle ne reconnaît pas dans le compte rendu de la réunion du 13 mai dernier les propos qu'elle a tenus concernant le permis de construire (PC) accordé aux consorts Bourdeau-Briffaud. Elle souhaiterait que soit précisée que des « *irrégularités et des zones d'ombre la mettent mal à l'aise en tant qu'élu* ». Elle ajoute que c'est pour ces raisons qu'elle demande que l'instruction du PC concerné soit rendue publique. Pierre-Yves Bonnivard lui répond que des éléments ont déjà fait l'objet d'une publication selon la voie normale et rappelle le déroulement de l'instruction d'un permis : dépôt du dossier en mairie ; rédaction de l'avis du maire ; envoi au service instructeur (direction départementale des territoires) ; examen du dossier et proposition d'arrêté par le service instructeur qui débouche sur une signature du document tel quel ou une demande de modification/précision ; affichage et consultation du dossier qui ouvre la possibilité d'un recours pendant deux mois. Il retrace ensuite la chronologie précise dudit dossier depuis la construction de l'abri à chevaux. Valérie Favre-Teylaz soutient que des règles n'ont pas été respectées. Pierre-Yves Bonnivard répond que l'affaire étant en justice, il revient au tribunal administratif de trancher le différend. Valérie Favre-Teylaz précise que des projets avaient été effectués sur les terrains concernés avant leur vente par d'autres personnes. Stéphanie Lafaurie souligne que l'on ne peut obliger un propriétaire à vendre ou acheter. Pierre-Yves Bonnivard indique que la commune n'est pas partie prenante dans l'achat ou la vente des terrains

entre privés, question qui n'a donc pas lieu d'être évoquée par le conseil municipal, et rappelle que c'est la commune qui est attaquée dans l'acte administratif qu'elle a pris, et que la mairie devra se conformer à ce qui doit être fait si tel n'est pas le cas. La précision apportée par Valérie Favre-Teylaz au compte rendu du 13 mai 2022 est adoptée.

1 – Domaine skiable

• Projet de téléporté

Après avoir décidé (il y a 16 mois, le 12 février 2021, acte 2 du projet) de passer par la combe de Bellard, le conseil municipal s'est engagé à prendre position avant la fin du mois de juin (acte 3) sur ce projet qui est soumis à des contraintes sécuritaires, environnementales, administratives et financières. Sur ce dernier point, le business plan a été présenté aux élus municipaux le 2 juin dernier (*N.D.L.R. : sur les principaux points de ce business plan lire Le Petit Villarin numéro 200, juin 2022.*) La diminution du nombre d'appareils entraînerait une baisse du personnel et de la masse salariale. Le personnel libéré pourrait être affecté à d'autres sociétés du domaine des Sybelles intéressées telle que la Soremet. Sur les deux dernières années, le roulement du personnel saisonnier a atteint 30 % à Saint-Colomban contre 50 % en général. La création de lits chauds supplémentaires serait nécessaire, pas forcément neufs, mais en incitant les particuliers à louer. Selon des données récoltées à Saint-Colomban durant l'hiver 2021-2022, un lit chaud rapporterait 672,38 €. L'étude environnementale en cours depuis février 2022 (qui doit durer un an) actualisera les connaissances du secteur La Pierre-Téchette et étudiera celui de Téchette à la Pierre du Turc. Le conseil municipal approuve ce projet de téléporté qui ira du front de neige actuel jusqu'à Grand Creux et, de là, à La Pierre du Turc.

• Le conseil municipal adopte un tarif unique de 20 euros pour les skieurs de randonnée qui permettra d'accéder à l'ensemble du domaine skiable.

2 – Centre de vacances les Myrtilles

Le conseil municipal approuve la mise à disposition de la société À la Croisée des chemins de la réserve de l'ancienne cure de Saint-Colomban et autorise cette société à proposer une restauration ouverte sur l'extérieur (*N.D.L.R. : pour les détails de cette affaire lire Le Petit Villarin numéro 200, page 9.*). Il

reste à clarifier l'utilisation de la salle des Galapias dont la priorité d'utilisation est donnée pendant l'année scolaire à cette société. Ultérieurement le conseil municipal se prononcera sur une demande de prolongation de 2 ans de la DSP par cette société.

3 – Chalet forestier

En décembre 2013 un bail commercial de neuf ans a été signé avec Patrick Martin-Fardon pour la location de l'ancien chalet ONF (Chef-Lieu). La décision d'une éventuelle résiliation doit être notifiée avant la fin du mois de juin 2022. Dans le cas contraire le bail serait tacitement reconduit pour neuf ans. Patrick Martin-Fardon a été informé des intentions municipales. Il souhaiterait prolonger le bail pour une durée inférieure à 9 ans ce qui est légalement impossible. Le conseil municipal confirme donc la reprise de ce local tout en affirmant qu'il sera possible d'aider Patrick Martin-Fardon à trouver une autre solution.

4 – Gîtes communaux

Le conseil municipal décide d'augmenter de 10 % les tarifs de location des gîtes communaux pour l'hiver 2022-2023 inchangés depuis la saison 2020-2021. Dans la discussion, Cédric Émieux a attiré l'attention sur le chauffage électrique qui va entraîner une très forte hausse des charges. Pierre-Yves Bonnivard indique que la commune n'a pas encore remarqué de hausses notables mais que pour certaines entreprises, en un an, celles-ci peuvent déjà atteindre 300 %.

5 – Déclarations d'intention d'aliéner

Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les transactions suivantes :

- la vente de la parcelle située à Lachal section T numéro 1 237 (538 m², 80 000 euros) entre Simon Le Coz et la SARL Norske (Jean-Charles Gillot) ;

- la vente d'un appartement au Mollaret (44,97 m², 133 000 euros) entre la Société Saincobel et Laurent Camus (suite à une question de Cédric Émieux, Pierre-Yves Bonnivard indique qu'il n'est pas informé de situations de défiscalisation ni de retour d'expérience sur les locations) ;

- un échange à Lachenal. Le bâtiment de Marie-Christine Martin-Fardon empiète sur le terrain de Patrick Cartier-Lange. Dans cet échange Marie-Christine Martin-Fardon récupère cette assise en propriété et Patrick Cartier-Lange un morceau de terrain jouxtant le sien (23 m²) ;

- la vente d'un appartement au Mollaret (66,68 m², 200 000 euros) entre la Société Saincobel et Éric Mouterde.

6 – Questions diverses

- Le conseil municipal accepte de vendre : le chalet poubelles à Bernard Christin (meilleure offre, 489 euros) ; une remorque Gourdon à la société Arvan Dépannages (meilleure offre, 780 euros) ; le bois coupé à l'intérieur du périmètre du camping au cours de l'été 2021 sans autorisation de la mairie à Geoffrey Thilloy (30 euros).

- À compter du 1^{er} juillet 2022, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité. Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Elles peuvent choisir les modalités de publicité des actes de la commune : soit par affichage ; soit par publication sur papier ; soit par publication sous forme électronique. Afin d'une part, de faciliter l'accès à l'information de tous les administrés et, d'autre part, de se donner le temps d'une réflexion globale sur l'accès dématérialisé à ces actes, le conseil municipal choisit d'assurer la publicité des actes réglementaires par affichage sur le panneau d'affichage officiel de la mairie étant entendu qu'un certain nombre d'informations figurent déjà sur le site Internet.

- Le 20 mai 2022, un bilan a été fait avec les riverains sur l'aménagement mobile (barrières posées en quinconce) mis en place au printemps 2021 pour réduire la vitesse des automobilistes traversant le Martinan sur la RD 927. Il est satisfaisant hormis le bruit des véhicules qui freinent. Par ailleurs, ces structures n'ont causé aucun embarras pour le déneigement. Ce système sera donc pérennisé. Cependant, comme les barrières utilisées étaient à l'origine destinées pour les animations au Chef-Lieu, le conseil décide d'en racheter pour août 2022.

- Le conseil municipal attribue des lots à l'Association des Villarins et amis des Villards pour la fête du pain (une semaine pour 4 personnes en gîte communal pour l'été 2023) et pour les Six jours de pétanque (2 séjours).

En fin de réunion, avant de donner la parole au public, Pierre-Yves Bonnivard demande que les prises de paroles des personnes présentes dans le public se fassent avec respect et dans un esprit constructif, faute

de quoi il pourrait être mis fin à cette pratique. Bernard Wyns rappelle que la loi fixe la publicité des conseils municipaux sans que l'assistance n'ait le droit d'intervenir.

Marie-Christine Carrara se résigne à ce que la parcelle voisine de la sienne ne lui soit pas vendue mais demande si la commune serait d'accord pour un échange avec une parcelle située à proximité de la station d'épuration (réponse : cette demande sera étudiée ultérieurement).

Jean-Marie Dufour demande confirmation du prix d'achat du bâtiment G à La Perrière : 150 000 euros TTC ? (Réponse : oui.) Il fait alors remarquer que la convention de portage mentionnant 18 750 euros sur huit ans induirait un crédit gratuit, ce qui est infirmé. Des précisions lui seront apportées ultérieurement.

Jacky Maurino intervient sur plusieurs points :

- il indique qu'un bail commercial induit obligatoirement une indemnité d'éviction. Pierre-Yves Bonnivard répond que les contrats et les modalités de résiliation du bail en question (chalet forestier) ont été analysés et partagés avec le locataire actuel ;

- la délibération fixant les tarifs de remontées mécaniques est selon lui à revoir puisqu'il y a eu une erreur sur la liste des remontées mécaniques intégrées par la Soremet dans le périmètre du forfait « évolution » de Saint-Colomban ;

- selon lui, les appartements à vendre à la résidence de tourisme Goélia (Mollaret) devraient tous être soumis à bail commercial, dans le cas contraire ils ne peuvent pas être mis en vente ;

- il demande le taux d'occupation des gîtes communaux qui serait bas : il pense qu'il vaudrait mieux baisser les prix hebdomadaires pour louer davantage ;

- l'assertion selon laquelle un lit équivaudrait à quatorze forfaits est fausse car les forfaits Saint-Colomban ne se vendraient plus aussi bien, faute d'attractivité ;

- enfin il demande si À la Croisée des chemins et Olydéo sont à jour des loyers.

Pierre-Yves Bonnivard apporte des réponses et/ou des précisions à ces interventions (*N.D.L.R. : elles ne sont pas dans le compte rendu officiel*) et indique que ces deux sociétés sont à jour de leurs loyers pour ceux qui leur ont été demandés.

(Lire la suite page 24.)

■ BRÈVE

► CANICULE. Durant l'épisode caniculaire de l'été, on a enregistré 35,2 °C à Lachal le 22 juillet à 15 h 35. Le précédent record (32,2 °C) datait du 21 août 2020.

Comptes rendus des conseils Saint-Colomban

(Suite de la page 23.)

Séance du 16 septembre 2022

Absente : Élodie Maréchal (procuration à Valérie Favre-Teylaz).

Le conseil municipal a adopté le compte rendu de la réunion du 24 juin 2022.

1 – Budgets

Le conseil municipal approuve les décisions modificatives suivantes :

- budget principal : virement à la section investissement de 18 000 euros (surplus d'une subvention du département qui avait été sous-évaluée) ce qui permet les réarrangements suivants : travaux de paravalanches (+ 6 000 euros), plan d'eau et terrain multisports (- 12 000 euros), enfouissement

des réseaux secs (+ 77 000 euros) et réseaux Lachenal (- 53 000 euros). Concernant les travaux d'enfouissement des réseaux secs terminés depuis 2019, le Syndicat départemental d'électricité de Savoie a demandé leurs règlements bloqués par la crise sanitaire. La somme réclamée très importante n'a pas été inscrite au budget et ne peut être payée en totalité en 2022. Le solde sera payé sur l'exercice 2023.

- remontées mécaniques : basculement de 68 000 euros du compte de réserve vers le chapitre adéquat pour régler toutes les factures. Il est indiqué que la subvention communale à SSDS a été moindre en 2021 et que, l'année 2020 ayant déjà été positive, le montant cumulé trop versé est de 83 004,50 €.

• gîtes communaux : inscription de 5 000 euros en dépenses de fonctionnement (extincteurs, qui sont tous à jour aujourd'hui) et 5 000 euros en recettes provenant de À la Croisée des chemins qui avaient été minorées au budget primitif.

Pour le voyage du CCAS (6 septembre dernier), la commune a pris en charge 53 euros sur les 88 euros demandés par personne.

2 – Subventions aux associations

Le conseil municipal alloue les subventions suivantes : 200 euros à Espace Belledonne pour l'organisation de Veillée en Belledonne (1^{er} octobre 2022) ; 150 euros à l'Amicale des pêcheurs de l'Arc ; 555 euros à La Fine Équipe ; 1 000 euros au Sou des écoles des Villards ; 1 325 euros à Les Villards, patrimoine et culture ; 655 euros (+ 100 euros pour le Téléthon) à l'Association des Villarins et amis des Villards ;

75 euros à Maurienne escale ; 200 euros à Régul'matous ; 15 000 euros au Club des sports des Villards ; un journée de pelle mécanique à l'AFPI ; 755 euros à l'association Notre Clocher.

À noter que le Club des sports des Villards, qui a demandé 2 000 euros à Saint-Alban, ne compte que 21 licenciés (un seul habite les Villards), une baisse qui serait due à la crise sanitaire qui imposait de la route et au goût pour la compétition qui a chuté.

3 – Épicerie & Compagnie : révision du loyer

Sur la demande d'Épicerie & Compagnie, le conseil municipal maintient le loyer mensuel à 50 euros jusqu'au 31 décembre 2022. Dans la discussion Pierre-Yves Bonnivard indique qu'il faut être prudent en cette période concernant une augmentation éventuelle du chiffre d'affaires qui peut masquer certains problèmes comme l'inflation, et donc aussi une aug-

mentation des charges. Valérie Favre-Teylaz demande des précisions quant au commerce aidé et Stéphanie Lafaurie propose, afin de soulager le secrétariat de mairie, la gratuité. Une proposition repoussée car ce serait dévaloriser la fonction de ce commerce associatif.

4 – Déclarations d'intention d'aliéner

Le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption sur les transactions suivantes :

- vente de la parcelle section H numéro 1 201 (1 411 m², La Pierre, pour 350 000 euros) entre les consorts Bordon-Biron et Charlotte Pitolle (Dominique Metz, indirectement concernée, quitte la salle de réunion). Dans la discussion deux faits sont soulevés. Le terrain est enclavé. Pierre-Yves Bonnivard indique qu'une demande d'accès sur la voie communale avec une servi-

(Lire la suite page 25.)

AIRE DE LOISIR DU CLOS

Inauguration du réaménagement du plan d'eau

Après des travaux effectués à l'automne 2021, juste avant l'arrivée de la neige, puis repris et terminés au printemps dernier, l'aire de loisir du clos a quelque peu évoluée. Son poste de secours, jusque-là accolé au local commercial, a été déplacé à l'est et à proximité du plan d'eau ce qui a permis d'agrandir et réaménager le bâtiment du snack, les nouveaux co-gérants ayant investi dans l'ensemble du matériel de cuisine et de restauration. La municipalité en a profité pour renouveler des jeux pour enfants et du matériel d'infrastructure du terrain multisport (*).

Pour Pierre-Yves Bonnivard, maire de Saint-Colomban, « le réaménagement de ce site était devenu nécessaire en raison de son attractivité ».

C'est en 2001 que l'équipe municipale en place (René Mugnier) crée cette aire de loisirs dans le prolongement de la résidence de La Perrière qui fut construite en 1994 par le district de la vallée des Villards. Avec un plan d'eau (prisé depuis jusqu'en basse Maurienne notamment par fortes chaleurs comme on en a connues cet été), des aires de jeux de ballon, une aire de pique-nique avec des barbecues en dur. Elle fut baptisée Jean-Noël Favre-Bonté en mémoire de Jean-Noël Favre-Bonté qui disparut tragiquement le 4 février 2003 à Saint-François-Longchamp alors qu'il était adjoint au maire et portait ce projet. Entre 2008 et 2014, l'équipe municipale de Maurice Bozon (dont Georges Favre-Bonté et Anne-Karine Favre-Bonté, adjoints) installe une passerelle

sur le Glandon entre l'aire de loisirs et le camping GCU (situé aux Ponts) offrant un accès piéton (équipé d'un parcours santé) entre le plan d'eau et le Chef-Lieu qui n'emprunte pas la route départementale. Enfin, entre 2014 et 2020, Pierre-Yves Bonnivard, Philippe Martin-Cocher et Marcel Malburet, adjoints, et Cédric Émieux, conseiller municipal, réalisent avec l'aide financière du Sivav une piste de pumprack entre le plan d'eau et le bâtiment G.

Les récents réaménagements ont été inaugurés le 10 juillet en présence de quelque quatre-vingt personnes réunies autour d'Émilie Bonnivard, députée de Savoie, Cédric Vial, sénateur de Savoie, Patrick Provost et Sophie Verney (qui a des origines villarines), conseillers départementaux, de Pierre-Yves Bonnivard, d'adjoints au maire et de conseillers municipaux de Saint-Colomban, de Jacqueline Dupenloup, maire de Saint-Alban, de

Pascal de Thiersant, directeur de SSDS domaine skiable de Saint-Colomban, de deux représentants de la gendarmerie et des responsables des entreprises qui ont travaillé le site (*).

Tous les intervenants ont loué la qualité de cet endroit. Émilie Bonnivard : « Je crois qu'il ne manque plus rien : on a le plan d'eau, les jeux pour les enfants, les secouristes bien évidemment, l'espace de pique-nique, le pumprack, le restaurant... Tout y est pour passer un excellent été. » Elle en a profité pour remercier les Villarins suite à son élection aux législatives du printemps dernier (où elle a recueilli 78 % des suffrages à Saint-Colomban et 73 % à Saint-Alban) et pour évoquer la mémoire de Jean-Noël Favre-Bonté. Daniel Provost également : « Je connaissais très bien Jean-Noël puisqu'on était ensemble à l'école de ski de Saint-François-Longchamp. C'était quelqu'un de très joyeux, affa-

ble, dynamique, et je crois que la réussite de cet espace, qui est cohérent, très fonctionnel, est à son image. »

Le sénateur Cédric Vial, en rappelant l'importance des subventions publiques pour tous les projets un peu d'envergure (ce réaménagement n'a pas été aidé), a indiqué en substance que, selon ses informations, les conseillers départementaux présents (Patrick Provost et Sophie Verney) s'étaient engagés à ce que les demandes de subventions à venir de la part de Saint-Colomban soient étudiées avec une oreille attentive. Dans le cas contraire, ils devraient venir se baigner dans le plan d'eau au mois de novembre...

Après avoir appelé les élèves de l'école intercommunale des Villards à venir le rejoindre, Pierre-Yves Bonnivard a invité l'assistance à participer au vin d'honneur préparé et servi par *Les Tontons Snackeurs*, nouvelle enseigne du snack de l'aire de loisirs qui a ouvert ses portes le 17 juin.

Christophe Mayoux

(*) Le déplacement du poste de secours a coûté 58 000 euros TTC (entreprise Jamen pour les réseaux d'assainissement, d'eau et d'électricité, pour le terrassement et pour le coulage de la dalle ; Jean-René Bozon-Vialle pour la construction durant l'hiver et la pose au printemps du chalet en bois ; Chianale Fils pour la plomberie ; Électra Savoie pour l'électricité). Le réaménagement du snack a coûté 12 000 euros TTC (Arvan Dépannages pour les réseaux et les travaux intérieurs ; Georges Oliot pour la plomberie ; Debost Électricité pour l'électricité), et le renouvellement des jeux 5 000 euros.



C. MAYOUX

Comptes rendus des conseils

Saint-Colomban

(Suite de la page 24.)

tude sur la parcelle 1 407 a été faite en mairie et que la commune n'a pas de raisons de s'y opposer. Le bien est raccordé au réseau d'assainissement mais on ne sait pas sur quels terrains passent les réseaux (la mairie ne dispose pas des plans pour différentes raisons possibles). Pierre-Yves Bonnivard indique qu'il convient d'établir une servitude de passage des réseaux auprès d'un notaire mais que les recherches du tracé de ces réseaux effectuées par une entreprise spécialisée incombe au vendeur. (Dominique Metz regagne la salle.)

• vente d'un appartement au Mollaret (69 m² avec casier à skis et garage, 212 000 euros) entre la société Saincobel (vendeur) et Didier Horellou (acquéreur). (Une consultation des élus a été réalisée sur saisine de M^e Forestier, notaire à Modane, car la vente devait avoir lieu avant le 31 août 2022 pour des raisons de gestion.) À la suite des questions posées à la fin de la réunion du conseil municipal du 24 juin dernier, qui insinuaient une vente d'appartements à la découpe au sein de cette résidence, Pierre-Yves Bonnivard a eu la confirmation écrite qu'un accord notarié entre la société Saincobel et l'exploitant Goélia permet la mise en vente de 12 appartements de la résidence hors bail commercial. Ces 12 appartements permettent de conserver la résidence en résidence de tourisme puisqu'au moins 70 %

des appartements sont mis en gestion avec l'exploitant (ici Goélia). Toutes les ventes sont suivies puisqu'effectuées par l'étude du notaire de Modane cité ci-dessus.

5 – Exploitation forestière

Le conseil municipal sollicite auprès du département de la Savoie une subvention de 2 250 euros pour exploiter du bois au Bois du Courty dans le cadre de la valorisation du bois-énergie car, selon Cédric Émieux, il n'est pas rentable de couper dans les forêts communales sans obtenir de subvention.

6 – Questions diverses

• Correspondant incendie et secours. Sans doute motivée par les incidents nationaux observés cet été, la préfecture demande la nomination d'un correspondant municipal incendie et secours. Aucun des conseillers n'étant intéressé, Pierre-Yves Bonnivard accepte de prendre cette charge.

• Forfaits Sybelles. La vente en ligne des forfaits Sybelles sera ouverte à partir du 19 septembre 2022. Bernard Wyns évoque le cas de stations qui se demandent si elles seront en mesure d'ouvrir en raison de l'augmentation des prix de l'énergie et demande ce qu'il en est pour Saint-Colomban. Réponse : un contrat d'électricité entre EDF et SSDS a été signé en septembre 2021. Il garantit pour 3 ans la stabilité des prix.

En fin de séance, Marie-Christine Carrara demande pour-

quoi elle ne parvient pas à obtenir de rendez-vous avec le maire. Ce dernier lui répond que son agenda est extrêmement chargé en ce moment et qu'un rendez-vous sera fixé dans un délai minimal de 3 semaines. Il est également possible de rencontrer un adjoint plus rapidement.

Jean-Marie Dufour propose d'imaginer des délestages hivernaux sur les remontées mécaniques en fonction de possibles coupures d'électricité. Il demande également à quoi correspondent les 68 000 euros portés au compte « autres biens immobiliers ». Réponse : il s'agit du budget annexe des remontées mécaniques, donc de biens mobiliers et non immobiliers et de régularisations de l'exercice 2021 sur 2022 qui ne peuvent être effectuées sur le reliquat 2021.

Claude Gauterin demande si la municipalité a des informations sur les flux de téléphone portable et la fibre optique. Aucune concernant la fibre optique ; pour le réseau de téléphonie portable, il y de nettes améliorations depuis le renforcement de l'antenne de l'Ormet par Bouygues Telecom.

Maurice Lion souligne le bruit causé par les accélérations de motos et voitures en sortie de chicanes sur la RD 927 au Martinan. Pierre-Yves Bonnivard rappelle que les riverains avaient été avertis à plusieurs reprises des conséquences des aménagements posés et Stéphanie Lafaurie indique que la zone 30 dans le sens montant prend fin après le Chef-Lieu en allant vers le col, et propose d'installer un panneau rappel de vitesse maximale.

FORFAITS SYBELLES

50 % de réduction jusqu'au 1^{er} décembre

Les tarifs des forfaits pour la saison 2022-2023 qui ouvrira aux Sybelles le 17 décembre prochain et fermera le 14 avril 2023 (le 26 mars à Saint-Colomban) ont été adoptés par le conseil municipal de Saint-Colomban le 11 mars dernier. Non sans quelques contestations, certains élus regrettant des augmentations (notamment du forfait « évolution » qui sera au même tarif dans toutes les stations des Sybelles), des modifications dans le forfait « initiation » qui ne permettra plus d'accéder au télésiège de l'Ormet, et la suppression d'un forfait saison spécifique au domaine skiable de Saint-Colomban (*Le Petit Villarin* numéro 199, mars 2022).

Le forfait saison Sybelles pour les adultes (1 254 euros) sera vendu avec 50 % de réduction (soit 627 euros) s'il est acheté avant le 1^{er} décembre prochain. Ce forfait est à 1 042 euros (521 euros avant le 1^{er} décembre) pour les enfants de 5 à 12 ans et à 1 128 euros (564 euros) pour les seniors de 65 ans à 74 ans inclus. Il est gratuit pour les enfants (jusqu'à 4 ans) et les seniors (plus de 75 ans). Les détenteurs d'un forfait saison 2021-2022 bénéficieront d'une remise supplémentaire de 50 euros. Pour les adultes, le forfait 6 jours coûtera 252 euros et le forfait journée 50,40 €. Pour les autres forfaits (et leurs déclinaisons pour les enfants, seniors et étudiants) se renseigner auprès des caisses ou sur le site Internet des Sybelles.

ALP-SOL
Société Jean-Claude Martin-Cocher
Revêtements de Sols
5, rue des Mouettes
74000 Annecy Tél. 04 50 57 12 05


Les Gîtes Adélaïde
ST COLOMBAN-VILLARD MARTINAN
Meublés label 3 étoiles de 3 à 8 personnes.
Grand jardin - Vue superbe sur la vallée
Chèques vacances - Connexion wi fi internet
Tél. 06 12 32 09 15


Intermarché
Ste Marie de Cuines
à 10 km de la vallée des Villards
Intermarché vous accueille en non-stop
du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30
et le dimanche matin de 9 h à 12 h.
Tél. +33 (0)4 79 56 26 51


Epicerie et Compagnie
Epicerie - dépôt de pain - produit régional - grignoteries
Wifi gratuite - livres et magazines à disposition - salon de thé
Le Comberousse - St Colomban
Tél. : +33 (0)6 01 77 74 58
Web : <http://epicerieetcie.fr>
Mail : mail@epicerieetcie.fr

DOMAINE DES SYBELLES

Alexandre Maulin annonce vouloir vendre ses participations dans la Satvac et la Samso

Extraits.

« Ça fait plus de 20 ans que je suis dans le milieu, depuis Noël 2000, en tant que pisteur securiste. J'ai l'impression de n'avoir fait que ça dans ma vie et je ne suis pas sûr d'y consacrer la même énergie 20 ans de plus. »

« En prenant la tête de Domaine skiable de France en 2018, déjà, je me posais la question : maintenant que je suis au sommet de la pyramide, que faire dans six ans ? »

Son mandat de président de Domaine skiable de France prenant fin en 2024, il indique qu'il n'en fera pas un 3^e et qu'il se donne 2 ans pour trouver « un nouveau challenge » car « aujourd'hui, les grands objectifs des Sybelles ont été réalisés, entre restructuration et rationalisation du domaine ».

Naturellement « Priorité (sera donné) au local. Avec la Soremet, on a la même philosophie et avec Laurent Deléglise, son patron, on s'appelle tous les jours. Nous sommes en discussion, l'envie est partagée mais rien n'est encore finalisé. D'ici 2024, mon ambition est de vendre, mais je continue à travailler avec eux jusqu'à la fin du mandat. »

Une belle histoire... qui devrait clore les conversations ouvertes ici ou là qui avancent entre autres explications, pêle-mêle, envie d'autre chose, mais aussi opposition de la commune de Saint-Sorlin à son projet de diversification estivale – finalement adopté par le conseil municipal le 4 juillet dernier –, et raisons plus personnelles (certains se demandant : « Y aurait-il un fait extérieur qui aurait pu précipiter le départ de M. Maulin ? »).

Autre interrogation : le retrait d'Alexandre Maulin, qui incarnait jusqu'à présent Les Sybelles, peut-il avoir une incidence sur le projet de Saint-Colomban ? Pierre-Yves Bonnivard : « Peu, à partir du moment où les actions seront reprises par la Soremet, société connue et historique des Sybelles. Pour ma part, bien que nous ayons eu à gérer un conflit, je regretterais le départ d'Alexandre Maulin car nos relations étaient devenues fluides et constructives. »

NAISSANCES

• Le 6 avril 2022 à La Tronche (Isère), de **Andréa**, fils de Carine **Elephthéron** et d'Alexandre **Viola**, petit-fils de Mauricette **Bouchet-Flochet** et de Roger **Elephthéron**, et arrière-petit-fils de Marcel (†) **Bouchet-Flochet** et Marie (†) **Bouchet-Flochet** née **Favre-Tros-son** (Valmaure).

• Le 20 mai 2022 à Chambéry, de **Hugo**, fils de Patrice **Bellot-Mauroz** et Élodie **Tournaire**, petit-fils d'Éric et Françoise **Bellot-Mauroz**, arrière-petit-fils de Daniel et Denise **Bellot-Mauroz**, et arrière-arrière-petit-fils de Séraphin (†) et Léontine (†) **Bellot-Mauroz** (Valmaure).

• Le 23 mai 2022 à Clermont-Ferrand, de **Léopold**, fils de Jean-Éric **Reynaud** et Charlotte **Dissard**, petit-fils d'Anne-Marie et Fabien **Reynaud**, et arrière-petit-fils de Pierrette **Carrel** née **Paret** (Valmaure).

• Le 1^{er} juin 2022 à Villefranche-sur-Saône, de **Victoire**, fille de Bérangère **Billet** et Jérémie **Mazuy**, petite-fille de Christine et Yves **Billet**, et arrière-petite-fille de Maurice et Yolande **Billet** née **Paret** (Valmaure).

• Le 16 Juin 2022 à Nantes de **Chloé**, fille de Cyril **Rota** et Élise **Dreano**, petite-fille de Marie-Christine **Girard** et Gabriel **Rota** (Lachenal), et arrière-petite-fille de Françoise (†) et Marcel (†) **Girard** (Martinan).

• Le 17 juin 2022 à Saint-Jean-de-Maurienne, de **Emma**, fille de Jean-François **Gierlotka** et Camille **Skrzypczak** (L'Église).

• Le 4 juillet 2022 à Paris, de **Clémence**, fille de Justine et Paul **Garet**, petite-fille de Marie Céline et Pierre **Garet-Letourneau**, et arrière-petite-fille de Anne-Marie **Letourneau** (†) (Martinan).

• Le 11 juillet 2022 à Castle Rock (Colorado, États-Unis) de **Ambroise**, fils de Rebecca **Kile** et Maxime **Malnou**, petit-fils de Marie-France et Jean-François

(†) **Malnou**, et arrière-petit-fils d'Alice (†) et Jacques (†) **Paret-Dodon** (Martinan).

• Le 13 juillet 2022 à Ambérieu-en-Bugey, de **Lucie**, fille d'Audrey et Baptiste **Carrel**, petite-fille d'Odile et Stéphane **Carrel**, et arrière-petite-fille de Pierrette **Carrel** née **Paret** (Valmaure).

• Le 16 août 2022 à Thonon-les-Bains, de **Hippolyte**, fils de Bérengère **Violaz** et Laurent **Curvat**, petit-fils de Josette et Maurice **Violaz**, et arrière-petit-fils de Alexandre (†) et Rose (†) **Bozon** née **Jeantin** (Martinan, Lachal) et de Juliette (†) **Bozon** (Martinan).

MARIAGE

• Le 9 septembre 2022 à Notre-Dame-du-Cruet, de Marie **Nicol** et Cyrille **Brun**. Marie **Nicol** est la fille de Jean-Pierre et Véronique **Nicol**, la petite-fille de Danièle **Nicol** née **Bellot**, et l'arrière-arrière-petite-fille de Jacques (†) et Marie (†) **Martin-Fardon** (Martinan).

DÉCÈS

• De M. André **Darve**, le 7 mai 2022 à Saint-Jean-de-Maurienne (94 ans).

• De Mme Ghislaine **Fores** née **Escas-sut** (Martinan), le 16 juin 2022 à Castelnau-le-Lez (86 ans).

• De Mme Irène **Charvinat** née **Soldani**, le 25 juin 2022 à Marseille (96 ans). Elle était la veuve de Maurice **Charvinat** (Valmaure).

• De M. Jacques **Gouraud-Bidart**, le 6 juillet 2022 accidentellement en Puy Gris. [Âgé de 68 ans, **Jacques Gouraud-Bidart** travaillait à la fromagerie-coopérative de la vallée des Arves. Résidant à Albiez, il était venu repérer des randonnées à faire découvrir aux clients de ses gîtes. C'est le second drame qui intervient en Puy Gris cette année après la disparition dans les mêmes circonstances d'un randonneur (Valmaure).]

de nationalité belge le 26 mars dernier. Avec la sécheresse actuelle, l'ascension de Puy Gris est dangereuse, les rochers de la partie finale étant instables.]

• De Mme Reine **Reffet** née **Martin-Garin**, le 7 juillet 2022 à Chambéry (101 ans) (Le Frêne).

• De Mme Rose-Marie **Aubert**, le 30 juillet 2022 à Rennes (89 ans). [Rose-Marie **Aubert** a connu Saint-Colomban dans les années soixante en étant bénévole à la colonie bretonne qui plantait chaque été ses tentes sur le plateau du Mollaret, à La Pierre. Elle avait fait connaître Saint-Colomban à la famille Letournel avec laquelle elle était apparentée.]

• De M. Gustave **Darves-Blanc** (Le Châtelet), le 5 août 2022 à Tullins (89 ans). Il était le fils de Joseph (†) **Darves-Blanc** (Le Mollard) et Joséphine (†) **Darves-Blanc** née **Martin-Garin** (Le Châtelet).

• De M. Pierre **Jamen** (Pied des Voûtes) le 20 août 2022 à Salon-de-Provence (91 ans).

• De Mme Simone **Chabrier** née **Favre-Tayla** (Premier-Villard), le 21 septembre 2022 à Avignon (93 ans). [Simone **Chabrier** était la veuve de Maurice **Chabrier** qui fut maire de Saint-Alban-des-Villards de 1977 à 1995. D'une nature joyeuse et optimiste, elle était très attachée au pays des Villards et, plus largement, à la montagne. Elle se régalait dans de belles journées de promenade, au Bacheux, mais aussi sur les crêtes de Cochemin, en Vanoise... Avec un beau dynamisme, elle fut sans aucun doute pour son époux Maurice un soutien logistique et moral sans faille, tout au long de ses 18 années de mandat de maire de Saint-Alban, l'accompagnant dans ses nombreux voyages entre Villeneuve-lès-Avignon et la vallée des Villards et accueillant avec chaleur dans leur domicile du Premier-Villard tous ceux qui s'intéressaient à sa chère commune.]

LAURA WEIBEL A RENCONTRÉ SES SAUVETEURS

Le 5 août 2021, au Sapey (Saint-Colomban), trois membres d'une même famille avaient perdu la vie dans l'accident d'un avion de tourisme. Seule la fille, Laura Weibel, 18 ans, avait survécu.

Après 2 mois passés en réanimation à l'hôpital de Lyon (service des grands brûlés), Laura Weibel a rejoint le centre Romans Ferrari pour entamer durant un an une rééducation spécialisée. Depuis, elle a pu profiter, selon l'un des proches de sa famille « d'une partie des vacances avec ses amis : elle marche, se baigne, va au cinéma et au restaurant... Il y a quelques mois elle a tenu à fêter son anniversaire avec quelques amis de son âge, chez elle, à Rezé. Elle a toujours beaucoup de détermination et de force de vie ! ».

C'est ce qu'ont pu vérifier avec étonnement et admiration les personnes (une quarantaine) invitées à la réception organisée à l'initiative de sa famille le 5 août dernier à 11 heures à la mairie de Saint-Colomban pour satisfaire la volonté de Laura – encouragée par ses médecins – qui a demandé à revenir sur les lieux du drame pour rencontrer et remercier toutes les personnes qui ont œuvré à son secours. Elle était accompagnée de sa grand-mère paternelle, Marianne Hecht,

de ses cousins et d'amis. Étaient présents les Villarins qui ont participé aux premiers secours, des pompiers (des centres de secours des Villards, de Cuines, de Saint-Jean-de-Maurienne), l'infirmière qui l'a assistée lors de son transfert en hélicoptère en milieu hospitalier, des gendarmes, de Pierre-Yves Bonnivard, maire de Saint-Colomban, etc., qui ont tous répondu aux nombreuses questions de Laura qui a montré durant ces échanges parfois poignants sa force et son courage. Le même jour, à 15 heures, l'heure du drame..., entourée des siens et de ses amis, Laura s'est recueillie sur le lieu de l'accident.

Laura Weibel devrait quitter le centre Romans Ferrari à la fin de l'année pour continuer sa reconstruction. Son retour à Saint-Colomban a été pour tous ceux qui l'ont rencontrée une belle leçon de vie.

RECTIFICATIF

• En présentant les nouveaux gérants du camping (Le Petit Villarin numéro 200, juin 2022), nous avons indiqué que l'entreprise de Benoît Ferroud, BNT Création fabriquait « divers objets en bois, en liège, vannerie et sparterie » sans préciser que c'était là l'intitulé de l'activité dans laquelle cette société est enregistrée au RCS. Il aurait été préférable et plus juste de mentionner, comme sur la carte de présentation de l'entreprise : « Enseignes, signalétique, innovations, bois ».

LE PETIT VILLARIN

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

Numéro CPPAP : 0725 G 79863

Numéro ISSN : 1140-5473

SIÈGE :

Maison des associations
73130 – Saint-Colomban-des-Villards

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Emmanuel Tronel-Peyroz

COMITÉ DE RÉDACTION :

Roger Darves

(04-79-59-46-13),

Christophe Mayoux

(Courriel : cmayoux73@gmail.com),

Emmanuel Tronel-Peyroz

(04-67-29-45-43 ; 04-79-56-35-55).

DIFFUSION :

Jean-Pierre Tronel-Peyroz
19, rue Yves-Chapuis, 13004 – Marseille
(09-51-40-38-39)

ABONNEMENTS ET ADMINISTRATION :

Emmanuel Tronel-Peyroz
21, rue Albert-Dubout, 34130 – Mauguio
Courriel : lepetitvillarin@wanadoo.fr

CCP : Le Petit Villarin

n° 1357-38 M Montpellier

MAQUETTE ET IMPRIMERIE :

Francis Duval (04-67-57-39-30)
JF impression, Montpellier
(04-67-27-34-11)

ABONNEMENT ANNUEL : 10 euros.

SOMMAIRE

NUMÉRO 201
SEPTEMBRE 2022

PAGES 2 ET 3 :

• Rencontre avec Yves Morel.

PAGES 4 ET 5 :

• La fête du 15-Août.

PAGES 6 ET 7 :

• Musée à ciel ouvert. • La fête du pain.

• Talents villarins. • Route des ateliers.

• Animations à Saint-Alban.

PAGES 8 ET 9 :

• Pétanque. • Conscrits 52 et 53.

PAGES 10 ET 11 :

• Bilan de la saison estivale.

PAGES 12 À 15 :

• AG et 50^e anniversaire des Amis des Villards. • Notre Clocher.

PAGE 16 :

• Patrimoine et culture : bilan de l'été.
• Projets patrimoniaux à Saint-Alban.

PAGE 17 :

• Projection de films anciens.

PAGE 18 :

• Pêche. • Chasse.

PAGE 19 :

• Espace Belledonne. • ADMR. • École.

PAGES 20 À 25 :

• Comptes rendus
des conseils municipaux.

PAGES 20 À 22 :

• AFPI. • Microcentrale du Merlet (travaux et financement).

• Auberge du Triandou. • Cray Blanc.

PAGES 24 ET 25 :

• Inauguration au plan d'eau. • Alexandre Maulin vend ses sociétés.

PAGE 26 :

• Carnet.

Pour publication
dans *Le Petit Villarin*
les textes, les documents,
les avis de naissances, de mariages,
et de décès peuvent être transmis :

* par voie postale :

Le Petit Villarin

21, rue Albert-Dubout

34130 – Mauguio

Tél. : 04-67-29-45-43

* par courriel :

lepetitvillarin@wanadoo.fr

Dans tous les cas, nom, adresse
et numéro de téléphone des auteurs
doivent accompagner ces envois.